INTERDICTIONS DE VOCABULAIRE

EN BERBÈRE

I

INTRODUCTION

En Berbérie, comme en des points du monde les plus divers, on observe des « tabous de vocabulaire ».

« Certains mots, dit M. Meillet[1], sont interdits par l'usage soit à un groupe d'hommes, soit à des individus déterminés, soit durant certaines périodes, en certaines occasions. »

M. W. Marçais a relevé dans les parlers arabes maghrébins et dans la littérature arabe classique un grand nombre de cas d'interdictions de vocabulaire[2].

Les dialectes berbères et notamment la tachelhit du

1. A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, p. 281 : *Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes* et ouvrages cités : Van Gennep, *Tabou et totémisme à Madagascar*, Paris, Leroux, 1904. — Frazer, *Le Rameau d'or*. — Gauthiot, *L'abeille et la ruche*, M. S. L., XVI, p. 264. — Vendryes, *Mundus*, M. S. L., XVIII, p. 305.

2. W. Marçais, *L'euphémisme et l'antiphrase dans les dialectes arabes de l'Algérie* (*Orientalische Studien*, Th. Noeldeke, vol. I, p. 425) avec notices bibliographiques. — V. aussi : E. Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, p. 362 et suiv. — Montchicourt, *Répugnance ou respect relatifs à certaines paroles ou à certains animaux*, Revue Tunisienne, nº 67, janvier 1908, pp. 5-21. — P. Poivre, *Mœurs indigènes* (*Compléments*), Revue Tunisienne, nº 98, p. 269.

Sous présentent cette même particularité[1] : pour des raisons diverses, l'usage de divers vocables s'est trouvé modifié. Les changements observés en tachelḥit affectent des pronoms, des verbes, surtout des noms ; ces mots ont subi des modifications de forme, de sens ; parfois même, ils ont été éliminés des parlers de tribus entières, proscrits du vocabulaire propre à certains groupes sociaux de ces tribus.

Les appellations frappées d'interdiction sont, pour la plupart, celles d'animaux ou de choses que l'on redoute ou que l'on méprise, ou bien qui sont objets de dégoût.

Certains êtres sont craints à cause de leur couleur noire. Ce qui est fâcheux chez d'autres, c'est soit la laideur de leur figure (porc-épic), soit leur cri (chouette). On déteste le chacal qui s'attaque aux troupeaux et aussi le lièvre parce qu'il cause des dégâts dans les champs cultivés[2]. Le coq tient son caractère mystique du rôle qu'il joue dans les pratiques des magiciens. Dans d'autres cas il s'agit d'objets, d'ustensiles noircis par le feu (poêlon), ou d'outils qu'il est dangereux de manier (couteau) ou bien qui répugnent (filet). En général, le tabou ne frappe pas les noms qui désignent les aliments, les produits du sol, les animaux domestiques.

D'autre part, la bienséance proscrit l'usage de beaucoup de mots grossiers ou trop crus. Ce sont là des termes qui doivent être bannis du vocabulaire en toutes circonstances, à n'importe quel moment de la journée. Pour d'autres, au contraire, l'interdiction n'est que temporaire. L'expérience

1. V. les faits cités par E. Laoust, *Mots et choses berbères*, p. 31, note 2. — René Basset, *Notes de lexicographie berbère*, 4e série, pp. 73-78. — Mouliéras, *Les Beni Isguen* (Mzab), p. 43 ; et quelques mots dans notre *Etude sur le dialecte berbère des Ait Seghrouchen*, p. 219 ; et dans notre *Etude sur la tachelḥit du Soûs, Vocab. français-berbère* (aiguille, génie).

2. Et pour d'autres raisons encore. Voir à ce sujet Laoust, *Les feux de joie chez les Berbères de l'Atlas* (Hespéris, 1921, p. 307).

a démontré que l'influence néfaste des êtres ou des choses, ainsi que celle des mots qui les désignent, s'exerce surtout le matin[1]. En conséquence, toute une catégorie de mots tabous ne sont proscrits du langage que dans la matinée, avant le repas pris vers le milieu du jour. C'est le cas des noms du balai, de l'aiguille, du poêlon, etc.

Le nombre de mots tabous varie, dans les parlers, d'une tribu à l'autre, de tel groupe social à l'autre. Les femmes étant, plus que les hommes, respectueuses de la coutume, de la tradition, c'est dans leur langage à elles que les mots frappés d'interdiction s'observent en plus grand nombre; c'est aussi de leur parler que ces mots sont bannis avec le plus de rigueur. Les hommes se montrent moins scrupuleux. Le musulman instruit craint Dieu et affecte de ne pas croire à la malignité de tel ou tel vocable. Le berger se soucie peu du choix des termes. Il est aussi à remarquer que tel outil, par exemple la faucille, que tel élément, comme le feu, ou bien tels produits, suie, charbon, dont le Marocain ne se sert qu'avec circonspection, dont il évite de prononcer le nom le matin sont, par contre, inoffensifs pour les individus qui les manient ou qui les utilisent habituellement. Si bien que le forgeron peut, sans inconvénients, désigner en tout temps et en toutes circonstances le feu ou le charbon par leur appellation ordinaire. Mais si, dans ce cas, le tabou a cédé aux exigences de la nécessité (exercice d'une fonction), ou à la force de l'habitude, il est en général observé scrupuleusement; s'il ne l'est pas, des sanctions peuvent intervenir.

On sait que la rencontre de certains animaux de mauvais augure (lièvre, perdrix) expose le passant, le pèlerin, à

1. Cf. W. Marçais, *Euphém. et antiphr.*, p. 432 : « J'ajouterai que, suivant la remarque de Dombay, c'est surtout le matin qu'on prend soin d'employer pour les mots de sens défavorable la désignation euphémistique. » — E. Doutté, *Magie et religion*, p. 364, l. 8 : « C'est le matin qu'on est le plus rigide à cet égard. »

toutes sortes de mésaventures, à la mauvaise fortune. Bien plus : un mot peut être tout aussi néfaste que la chose qu'il désigne. L'impératif « reviens » est-il prononcé en présence d'un voyageur qui se met en route, d'un chasseur qui part en expédition il en peut résulter pour ces personnes toutes sortes de conséquences fâcheuses. Ce malencontreux propos est aussi grave que le fait lui-même de revenir sur ses pas. L'usage de mots interdits expose donc à la malchance. La colère des génies est aussi à craindre ; on évite de blesser ces êtres mystérieux et vindicatifs ; se garder, par exemple, de jeter de l'eau sur les cendres du foyer, car c'est là qu'ils aiment à se cacher ; mais une seule parole imprudente suffit à les irriter ; prononcer leur nom : *ljenn*, c'est encourir leur vengeance. La colère divine est elle-même à redouter. Il est téméraire d'employer un verbe au futur, de parler de l'avenir dont seul Allah dispose. Enfin le ridicule auquel s'expose l'individu qui ne parle pas comme tout le monde est aussi une sanction chez les Chleuḥs : prononcer un mot obscène, se servir du « langage de la bergerie », c'est s'avilir et s'attirer le mépris de son entourage. Parler crûment, par exemple du mal dont on souffre, est non seulement une chose inconvenante, mais dangereuse pour l'interlocuteur et c'est par suite se montrer insociable.

Les mots tabous éliminés du vocabulaire sont ordinairement remplacés par d'autres termes. On a recours pour exprimer les notions que l'on ne veut pas nommer directement à divers artifices. C'est ainsi qu'à des mots inconvenants, grossiers, désignant des êtres, des choses, des actes répugnants, se substituent des appellations euphémistiques. On dira : *mmass*, remuer, et non *eḫḥi*, aller à la selle[1].

Ou bien on emploiera une périphrase, ou des qualificatifs. Un animal, une chose seront suffisamment désignés par

1. De même : *ʿamān* « eau » pour *ibeẓḍān*, « urine » ; *tuḫūšīn* pour *tilkin* « poux » ; voir d'autres exemples, infra, p. 000.

une de leurs particularités, par une propriété caractéristique, par quelque détail typique ou plaisant. De là toute une série de mots commençant par *bu*, *bi*, (féminin *mm*, *mmi*) : « possesseur de, amateur de, coutumier de, etc. ». Au lieu d'appeler le lièvre : *autūl*, on dira : *bu tmezgīn*, « l'animal aux longues oreilles » ou bien : *bu temẓīn* « l'amateur d'orge » ou bien encore : *bu tummāt*, « l'animal qui fait de grands sauts »[1].

De là aussi, nombre de désignations périphrastiques commençant par un pronom démonstratif *wi* « celui » fém. *ti*, ou *ɣailli* « celui qui ». Pour désigner le balai, on dit : *ti usarâg* « celle de la cour »[2].

D'autres fois, l'expression, pour marquer le mépris, se fait vague :

tiyyāḍ « ces autres » (les femmes) ;

ou bien, pour masquer l'appréhension, veut paraître anodine :

umm ĕṣṣĕbiân « la mère des petits enfants » (la fièvre)[3]

ou bien se fait plaisante ou cérémonieuse[4].

1. De même : *bisermaḥ*, *bimūsās* « amateur de figues avariées » le renard (V. p. 000) — *mmudzerzāɣ* « la bête aux piquants » le porc-épic (V. p. 000) — *mmiʃālān* « la porteuse des fils » l'aiguille (V. p. 000). Voir aussi *mmigeẓuān*, la chouette (V. p. 000) — *bu tagant*, le porc (V. p. 000) — *mmuṭalīm*, le filet (V. p. 000) — *bu tsennānīn*, le hérisson (V. p. 000), etc.

En Kabylie, la faim *ɫâẓ* est aussi appelée par euphémisme *bu llebbānt* ; le porc épic (*arūi*), *bu zḍiyen* (*izḍi* « fuseau »).

2. *wi n ddu tseksūt* « celui que l'on met sous le couscoussier » (le hérisson) ; — *ti llḥûdêrt*, « celle des légumes » (le couteau de cuisine) ; — *tid mellūlnīn* « celles qui sont blanches » (le feu) ; — *ɣailli iqqāzen akāl* « celui qui creuse le sol, » etc.

3. *takka* « poussière » au lieu de *lbārūḍ* « poudre » guerre. — On menace les enfants de l'ogresse : *taɣzent* ; mais on l'appelle plutôt : *ster llah* « la protection de Dieu » [ستر الله].

4. *timell ūfūs* « blancheur de la main » *tisent ūfūs* « sel de la main » au lieu de *tiɣrāḍ* « salaire » (en arabe tr. *ibiāḍ iddu*, *melḥ iddu*, *leftūḥ*).

Dans d'autres cas, le mot substitué est employé par antiphrase. Un animal immonde, le porc, sera appelé *bu lḫīr* « le fortuné »[1].

La nouvelle appellation n'est pas nécessairement de même genre, de même nombre, de même personne que le mot éliminé. Volontiers, pour se montrer méprisante, elle affecte une forme féminine ; le renard sera traité de « boiteuse », de « maraudeuse »[2].

Ou bien pour se faire vague et anodin, le substitut sera un collectif, revêtant la forme d'un pluriel : *imassen n tnĕggīlt* « les outils de transport » pour dire : « le filet ».

Il arrive pourtant qu'un mot banni du vocabulaire, pendant une partie de la journée seulement, ne soit pas remplacé. Les femmes évitent de prononcer, le matin, le nom de la pioche : *agelzīm*. Elles se gardent de faire toute allusion à cet outil ; cette crainte superstitieuse s'étend à des ustensiles de ménage ; des mots tels que *tagdūrt*, *ṭažīn*, *azgᵘi n takāt*, désignant des marmites, des casseroles, objets qu'une ménagère ne peut guère se dispenser de nommer, sont traités de même façon que la pioche. D'ailleurs les vocables *tagdūrt*, *ṭāžīn* sont empruntés à la langue arabe ; ils sont, probablement, déjà des substituts de termes interdits. Et tabous à leur tour, ils n'ont pas été remplacés.

Il arrive même que, pour désigner une même chose, existent plusieurs dénominations que, sans doute, l'usage a

1. *tumlīlin* « les (choses) blanches », *lfāḫer* « le glorieux » pour désigner le charbon.

tūger ulli « la plus belle du troupeau » pour désigner une chèvre ou une brebis mal venue.

2. Remarquons que le nom du porc-épic (qui n'est pas tabou dans le Sous) est ordinairement masculin : *arūi* (*wa*), pl. *aruien* (*wa*), *irūia* [Nord du Maroc, Brâbers] ; *arūš* (*wa*), pl. *irūša*, *urāš* [Chleuḥs] ; mais souvent mes informateurs m'ont donné une forme féminine : *tarūit* (*ta*) [Ait Seghrouchen, Ait Aṭṭa], *tarūšt*(*ta*) [Messioua, Ait bou Amran ; Idausemlal]. Les Ktama appellent le porc-épic : *anuǧa*.

proscrites successivement, mais qui, actuellement, se trouvent, les unes et les autres, écartées du vocabulaire des femmes. Les mots *ikufsān*, *imzān*, *ikᵘliān*, *izemlān* désignent tous la suie ; aucun de ces mots ne s'entend le matin dans la bouche des femmes. Dans ce groupe, la suie n'est pas nommée du tout dans la matinée.

A certains mots que l'on ne prononce qu'avec répugnance, on adjoint parfois une formule. Elle est destinée à écarter l'influence néfaste de la chose ou du terme. S'il s'agit, par exemple, de parler d'une maladie dont on souffre, avant même de nommer le mal, on s'excuse : « Je ne m'en plains pas, j'ai la fièvre », et prudemment encore on ajoute : « Je ne vous l'ai pas dit ». Mêmes précautions pour parler du poison.

Si même le malade craint de trop préciser, seule la formule est énoncée. Pour dire de quelqu'un qu'il est malade, on n'emploie pas le verbe *ūḍen* « être malade » on emprunte à la formule citée plus haut le verbe *šteka* « se plaindre » ; on dira « il se plaint ».

C'est la langue berbère qui a fourni dans la plupart des cas les termes substitués aux mots interdits. Les nouvelles appellations sont prises ordinairement dans le parler même de la tribu, de la région. Le vocable ainsi choisi acquiert dès lors un nouveau sens ; *tagmert* « gibier » est employé pour désigner la perdrix (*taskurt*)[1].

Mais parfois, la nouvelle appellation est empruntée à un parler berbère voisin ; dans ce cas, le mot peut conserver le sens qu'il a dans le parler d'origine (par exemple : le nom de la suie), ou bien il peut prendre un sens nouveau (par exemple : *täkät* « foyer, feu ») ; il peut aussi être modifié dans sa forme (*asemmaud* « faucille » ; *ăsemmâhed* « couteau, rasoir »).

1. De même : au lieu de *afĕllūn* « poêlon » on dit *wuɣrum* « celui du pain » ; au lieu de *lkeḍrān* « goudron » on dit *tamment nuzukᵘa* « le miel de tuya ».

Les équivalents euphémistiques sont parfois empruntés à la langue arabe : le hérisson (berb. *insi*) est appelé dans le Sous *lqāḍi* (ar. القاضي « le juge »)[1]. Un mot arabe vient quelquefois se substituer ou s'adjoindre à un mot berbère qui est lui-même déjà terme de substitution. La tachelḥit a fourni *wuγrum* pour remplacer le mot berbère *afellūn*, « poêlon », mais on dit aussi : *aneḫdām*, et ce mot est emprunté à l'arabe [rac. خدم]. Ces quelques exemples montrent que le vocable étranger passe en berbère, tantôt sans modification sensible, tantôt en prenant une physionomie berbère ; des préfixes, des suffixes berbères s'ajoutent à la racine arabe ou bien se substituent à des affixes arabes, etc.

Parfois aussi le terme emprunté à l'arabe est déformé[2] : *ṭṭăleb* « renard » (au lieu de *abaγur*) rappelle l'arabe *ṭṭăεäleb* [الثّعلب] ; seule la dernière syllabe du mot est à peu près intacte.

Les emprunts faits par le berbère à la langue arabe se présentent le plus souvent sous des formes qui semblent archaïques, si on les compare aux formes attestées en arabe vivant, dans les parlers voisins. Citons comme exemple le nom de l'alène. Le nom berbère de l'alène n'apparaît dans aucun des parlers marocains ; elle y est désignée par un mot emprunté à l'arabe. En arabe classique, l'alène se dit : *ʿlεišfa* [الإشفى] ; ce mot est représenté en arabe vivant, au

1. *ššbekt*, [الشّبكة], filet. — *εagab ɛṭṭiṛr*, [عقب الطّير], chouette (*tawukt*). — *ster llah*, [ستر الله], ogresse (*taγuzent*).

2. Cf. W. Marçais, *L'euphémisme et l'antiphrase*, p. 000 : *teseɑ* et *teseɑd*. — J. Vendryes, *La famille du latin « mundus »*, M. S. L., XVIII, p. 310 : « L'interdiction de vocabulaire sur laquelle M. Meillet a attiré l'attention des linguistes n'a pas seulement pour conséquence de substituer un mot à un autre, mais aussi de déformer un mot existant ».

Maroc, par *ĕššfa*, qui paraît beaucoup plus évolué que les formes empruntées et conservées par les parlers berbères marocains *liišša*, *lišfel*; l'emprunt, dans ce cas, aurait été fait en une époque déjà lointaine à des parlers arabes, alors moins évolués qu'ils ne le sont aujourd'hui ; de plus, le berbère se serait montré plus conservateur que l'arabe. Pour d'autres mots, appartenant surtout au vocabulaire religieux, le caractère archaïque des emprunts faits à l'arabe s'expliquerait mieux par leur provenance directe de l'arabe classique, mots entendus à la mosquée plutôt que sur les marchés.

Un mot latin qui est venu se substituer dans le parler des Chleuḥs à un mot berbère interdit a subi lui aussi des modifications, légères il est vrai, mais qui portent et sur la forme et sur le sens.

Le latin *pullus* a donné dans le Nord du Maroc le mot *fullus* (ann. *u*) qui désigne le poussin. Ce mot se retrouve dans les parlers des Brâbers et des Chleuḥs sous la forme *afullus* (ann. *u*), mais désigne le coq ; la poule est appelée *tafullust* dans ces mêmes parlers ; partout ailleurs la poule est désignée par un mot berbère, voisin de *tayaẓiṭṭ*. La forme masculine *yaẓīḍ* signifie « coq », mais ce mot a disparu du vocabulaire de nombre de dialectes, en particulier de ceux de l'Atlas marocain. Les Brâbers et les Chleuḥs ont proscrit de leur langage le nom berbère du coq, ont emprunté aux tribus du Nord *fullus*, nom du poussin, pour en faire *afullus* « coq ».

Revenons au mot tabou. Le sort qui lui est fait est variable. Il peut subsister longtemps à côté d'appellations qui lui ont été substituées ; mais il peut aussi disparaître du vocabulaire ; enfin il semble bien qu'après avoir été éliminé, oublié, il puisse réapparaître dans un parler.

Si l'interdiction ne s'exerce que momentanément, le mot tabou persiste. C'est ainsi que *afellun* « poêlon » interdit le matin seulement, vit à côté de *iwγrum*. De même *iseluan*, « suie », banni du langage des femmes, subsiste dans le

parler des autres groupes sociaux en même temps que *ikulian*. Par contre, chez les Berbères marocains on ne trouve pour désigner l'alène que *eššfi*, *liišfet*, etc., empruntés à la langue arabe ; les Brâbers et les Chleuḥs nomment le coq *afullus*, mot latin modifié dans sa forme et dans son sens ; les noms berbères de l'alène, du coq, *tistent*, *iaẓiḍ* ont disparu des parlers de l'Atlas marocain, mais sont attestés dans la plupart des autres dialectes berbères.

Si un mot tabou peut disparaître du vocabulaire d'un parler, il n'est pas impossible qu'il y réapparaisse. Dans le nord de la Berbérie, la faucille est appelée *amžer* et chez les Brâbers du Maroc *amger* ; le mot devient *imger* chez les Chleuḥs. Mais dans quelques tribus du Sous, ce dernier mot n'est plus usité ; il a probablement été interdit ; la faucille se dit : *asĕmmaud*, chez les Ksima ; l'emploi de ce mot substitué à *imger* n'offre rien de particulier dans cette tribu. Mais chez des montagnards voisins, les Idausemlal, *asemmaud* est quelquefois interdit le matin ; en conséquence, à côté du mot frappé s'est installée une autre appellation ; or, c'est *imger* qui a été appelé à suppléer *asemmaud*, temporairement interdit ; donc *imger*, ancien proscrit débarrassé de l'influence néfaste qui l'avait fait bannir, a repris sa place dans le vocabulaire du parler des Idausemlal, à côté de *asĕmmaud* qui, inoffensif jadis, est devenu nocif à l'usage. Cette réapparition a sans doute été facilitée par la présence du mot *imger* « faucille » dans des parlers voisins de ceux des Chleuḥs du Sous, et aussi par ce fait qu'un verbe *mger* « moissonner » est en usage dans tout le Maroc, même dans le Soûs, où *imger* « faucille » a, comme nous l'avons dit, souvent disparu du vocabulaire.

Les termes adoptés comme éléments de substitution ne seraient donc pas eux-mêmes à l'abri de l'interdiction. C'est ainsi que le nom de l'alène semble déjà menacé. Le mot berbère *tistent*, conservé en maints endroits, mais tabou au Maroc, y a été remplacé, comme nous l'avons vu,

par *liišfet*, *šš́fi*, etc., empruntés à l'arabe[1]. Déjà nous voyons figurer ces appellations en des expressions malsonnantes, dans lesquelles, intentionnellement peut-être, l'usage a introduit des mots tabous : le mot *tassmi*, par exemple, nom interdit de l'aiguille. On souhaite à son ennemi d'avaler « un potage aux aiguilles » et non moins charitablement « un solide coup d'alène (*šš́fi*) dans le nez ».

Il est pourtant peu probable que ce manque de tenue du mot *šš́fi* le fasse proscrire. Le nom de l'alène ne sera pas interdit chez les cordonniers, dont le nombre au Maroc prend de l'importance. Au fur et à mesure que l'alène devient un outil indispensable à l'exercice d'un métier lucratif, sa vertu mystique et celle de son nom doit, semble-t-il, aller en s'atténuant. On peut en dire autant du nom du coq, du nom de l'œuf. M. Laoust a signalé la répugnance que marquaient, il y a quinze ans, les Berbères du Chenoua à toucher des œufs, à les porter, à les vendre, à les manger, à les nommer. Ces dispositions ont dû se modifier depuis que la valeur marchande de l'œuf s'est accrue.

Il est utile aux personnes qui, dans leurs relations avec les indigènes de l'Afrique du Nord, font usage soit du berbère soit de l'arabe, de connaître les termes frappés d'interdiction dans la tribu. La conversation ne peut qu'y gagner en cordialité. De même, le berbérisant dans ses enquêtes auprès des indigènes ne doit pas perdre de vue que le matin, par exemple, il pourrait parfois n'obtenir que des renseignements lexicographiques incomplets, ou que, au cours de son travail, certaines questions peuvent obliger son informateur à « aller changer son matin ».

D'autre part, l'existence des tabous en berbère peut servir à expliquer la disparition surprenante ou le changement de sens, de forme de certains mots, ainsi que les

1. De même *šš́bekt* « filet » terme de substitution, emprunté à l'arabe, est remplacé par des appellations périphrastiques. V. inf. p. 000 — ainsi que *lženn*, génie, p. 000.

discordances que présentent dans les divers dialectes les noms de certains animaux, lièvre, renard, etc., ou ceux de l'aiguille, du filet, etc. C'est pour rendre plus sensibles le nombre et le caractère de ces divergences que nous avons placé quelques notes lexicographiques à la suite du texte qui va suivre et que nous a complaisamment dicté M. Mohammed Ben Abdessalam.

II

TEXTE[1]

1. *Kra igąn iąn d mkĕnna iās iga wawāl nes; illa kra ɣ medděn mămu ur tella tīsent ǰwawāl nes, imèqt wawāl nes iɣ isäul ɣger medděn, ar tīnīn imeḥsāden nes : uaḫḫa issen a isäul, māš ur tella tīsent ǰŭwawāl nes, zund aɣrum bla tīsent. Illa kra ɣ medděn tella tīsent ǰwawāl nes; iɣ isaul ɣger medděn ar kullu sers seflīden, ur a tšebăɛąn medděn ɣwawāl nes slabḥāl wanna mu ṣeḥąn aitmās.*

2. *Medden ann ĕlli ssennīn äd saulen kullu medděn ar sḥessūn sɥawāl nsen ḥatta igĕldān ašku tella lfäitt ɣ ɥawāl nsen. Ma igąn medden lli ssennīn äd saulen : gąn ten lɛulāma ula iɛämīyn. Ma igān iɛämīyn : gąn ten willi ur kānīn timezgīda ula ɣrān; ɣailli ssenn, ssenn t ɣdār medden iaḍnīn deleaqūl nsen lli seḫdāmen, tirrügza lli gīsen illąn d elžudaūt ašku tirrugza delžudaūt ar tɛallāmen äwāl. Iɛämīyn netnīn ur ssenn bla limūrāt neddūnīt; amma ait leīlĕm ar säwālen ǰ sga iäd ūla ḫta ddūnīt ūla līḫerī, tanna iɛäksen iɛämīyn. Yīli daɣ gidsen lferq iaḍnīn : lɛāda ur a st seftūn ait leīlĕm is a fellās tenhūn; amma ɣelžīhet lfāl ur ä sers staɛämālen ūla ar fell ās bennūn; ur ssinn bla aɣarās iąn, ĕddīn ad āsen immālen aɣarās.*

3. *Tseqsät iyi ɣma igān lfīrāq ger uawāl mmedden ɛadelnīn d uawāl iimeksaun. Inīɣ äk : awäl iimeksaun imiāgāl d wi lɛulāma ɣunešk ĕlli miāgālen igĕnuān d ikālĕn. Medděn ĕlli gānīn ait leīlĕm iɣ ggauren ur a säwālen bla iwäliun fulkīnīn d eddikr n Rebbi, d mkelli senṣārāfen lanbīya delăuliya d ĕssäira igeldān ĕlli zrīnīn ar daɣ sawālen ǰ ĕlimūrāt*

1. Ce texte nous a été dicté par M. Mohammed Ben Abdessalam, répétiteur à l'École des Langues Orientales Vivantes, originaire de la tribu des Ksima (Aksīmen), en parler des Chleuḥs du Soûs (Maroc).

llīḫert d ĕlfirāq ger laḥlāl d laḥṛām. Awäl ĕnna ḫ tella šubha llaḥrām ur att a ddṛạn ula limūrāt neddūnīt ar d turrin deɣịa ula ar teštāmen ɣmedděn ar t tlūḥen ſtsĕga ḥatta wenna iäd iɣelṭên ḫ kra ụawāl lli ɣ ur tella lmunfiɛa ar ās tīnīn : « Fiss, qqen imīnĕk » zäiden nit daɣ ſụäwāl nsen ĕlli ịädelli umẓên.

4. *Imma imeksaun naɣ ttabbaska n tmazīrt iɣ gauren grātsen ur illi bla iwaliun netseſsäwīt; awal ifulkīn ar t teksen ɣelqůlūb ĕnsen, ainna illạn ɣiḥelgān nsen, nnạnt id; laḥšmāt ar tent teksen ɣingrātsen; ar tīnīn kra d iwīn imaun nsen. Ur a teḥšāmen arkīɣ zṛān kra urgāz moqqọren ikšmen ḥéššmen gīs ikṣůḍênt iḫt inn zṛān iuškäd, bbīn awāl ṭebbi taḍĕṣṣa. Imeksaun zund netnīn zund lebhäim ĕnsen ĕlli kĕssạn. Ur kṣů̃ḍen ịạn, ula lſāl ur a sers skāren. Iḫ nīt sellạn i gär lſāl sua dārsen gīs ar deṣṣān; ar tīnīn : « Ur nsella ịät. » Awāl ĕlli iuḫšenn dār meddĕn ur a dārsen ittiinna zik ṣbaḥ, dar imeksaun netnīn ar t tīnịn; ur ssīnn kra igān lɛāda. Ar tīnīn : « Wenna irạn a itabăɛa lɛāda iſtu sdār teſqīrịn ɣīmi ufarnu nåɣ : iſta iẓẓèl iḍåṛṛen uuzerg iggaur ttſerḫīn.*

5. *Ar tīnīn ɣikann ašku timɣarīn ntentīn a ddār llạnt lɛawaīd, ar sersent staɛämālent; awäl ĕn temɣārịn waḥdūt ur igi zūd wi irgāzĕn. Iɣ gaurent ur igi tawūri nsent ɣar smaɣent awāl, ar smaɣent iɣanīmen ar d rmīnt nekrent ur a sawalent bla ɣ meddĕn naɣ ar tinīnt iwaliun gānīn iɛaurīden, ar smaɣent awāl ar tädŭggᵘāt kra neṣṣaḥt ur tt ĕnnānt. Ailliɣ ar tīnīn meddĕn : « Lbŭqăɛa nna ɣa bedda tgaụārent temɣarīn ar t itegga Rebbi zeɣ lbŭqăɛāl n žahännāma.*

6. *Ḥatta iḫ tsault s kra urgāz illạn s lɛaṛāḍa ns imīl izeṛ nn gīk awāl netsäfālīt ar äk ittīni : « A flān, iudāk; iḍhar iyi gīk is a tgawart ɣīmi yinkạn; ažž awāl ĕn temɣarīn, amĕẓ aɣd awäl iirgāzen, ia ụäwāl ɣ iga Rebbi lſaitt ịūf ālef bla lſäitt. » Amma timɣārịn ntentīn uaḫḫa kullu gant ɣikann ar tinīnt ɣar awäl mäs a teksent kra felḫůṭůr nsent, ur a ttīnīnt awāl ĕlli ḫ tella ddṛů̃rt nsent tti ntarụa*

nsent tti irgāzen nsent, ašku ntentīn add issufuγen lɛäwaīd delfālāt kulši gīsent.

7. *Imma lɛamma netnīn gīsen ifellāḥen, gīsen kra igān ṣṣenɛät, iīli gīsen lγāni, iīli gīsen ddriūš, iīli gīsen lžīd, iīli gīsen lebḥīl; iīli gīsen ma ikṣūḍen Rebbi, ur ra iqbel tamuzūnt llaḥrām attekšem stčgemmi nes, ieḥda iḥf nes grās d Sīdis. Illa ma ddār ssua ainna iūfa ižellebt igīt laḥrām nāγ iga laḥlāl. Ai ggūten γuzemzād dma irān laḥrām; ddūnīt ḥessaɛātad tūkett m medden nes rān laḥram gan akuian tesua sia uγenža; ad aγ iɛafu Rebbi.*

Medden äd ur ten sua delḥaṣṣāt, ssnen kullu lqaɛida; kra igān iān d mkenna sa itṣrāf ḥtmazīrt nes, lɛada bezzāf ur a st iskār lfāl ssenn t aku, γīr nětnīn iγ ggauren ttarua nsen ar džemaɛan stmert aual iḥušenn ur illi grätsen; ssenn medden äd awal ělli igān ma ittiinnān d uawāl ělli ur igīn ma ittiinnān, ssenn luoqt ělli γa ur ittiinna uawal igān gār lfāl.

8. *Iwāžeb fellāk a tessent kra igān awāl iγ ra tsaualt d medděn ä tessent ma ddīsen tīnīt d ma ddīsen ur tīnīt; ašku illa uawāl ur igān ma ittiinnān zik ṣbāḥ zund tassmi naγd lkeḍrān d ma ten iruāsen, illa ma daku ur ittiinnān aku γīr iḥt id tiwi temmāra zund timūḍān ělli šeddānīn delɛaiūb ělli ḥušěnnīn. Nra addaγ nsäul γuskkūr.*

9. *Kullu ma ifttūn γiggi uakāl igān lauḥāš d laṭṭiār ur illi ma mmu gīsen iḥušěn ṣbaḥ nčs zund askkūr. Imma izṛi nčs ifulki; iān izṛān kra llbent ifulkīn inna : « Tfulki zund taskkūrt ». Wenna ra ilɛāb d illis nāγ ttamγart nčs nāγ ttämdākuelt nes ar äs ittīni : « Ma tčnnīt, ā täskkūrt īnu; nāγ : ā tätbīrt īnu; nāγ : a taẓěnkėṭṭ īnu. » Täskkūrt tfūlki kullu γuallěn nes ula iḍaṛṛěn nes ula rrīš nes, tfulki ḥatta tuādä nčs ailliγ a sers kkätěn meddčn lamtāl, ar tīnīn iγ ẓrān kra n tfrūḥt ar teskar täwäda izerben, izddīgen ïsdīden ar tmiāl γeddāt nes ar tīnīn : « Ar tčskār täwäda zūd ti n tskkūrt iḥ tčftä sdār uamān », nāγ : « Ṭṭāf kra ntḍāṛīn d kra n tuällīn zund ti n tskūrt ». Isfulki tt aku Rebbi ḥ kra illān γīr ṣbaḥ nčs ur ifulki ur teḥšen γīr γčlmuqār nes iγ*

iga iān, iɣ tnekker ɣār ḍāt. Imma lferg iisᵘkrạn, ur gīs bās[1].

10. *Iạn iffŭɣĕn add iqḍů kra ntɣausa nâɣ ifta s kra nĕṣṣů̄q ar ifttu ḍāmēẓ aɣarās; imil inker ia uskūr ɣelgûddạm nes, ar itbĕddād, izḕṛ is gān mennau nâɣd ûhû; iɣ iga ɣar ḍạn, ḍurrīd fuḍāṛ nes, isker laḥsāb n ɣassann is ur ra iffůɣ ɛala ḫīr, lā budd ma dās gīs itžṛ̊ůn, amma ɣ nĕtta amma ɣelmāl nes amma ɣ kra t igạn. Iɣ immaqqār lferg iisᵘkrạn ur gīs bās ṣbaḥ nes ur gīs ḍṛ̊ůrt. Ism nes ur gīs gar lfāl. Illa kra ɣibudrāren ar äs tīnīn ṣbaḥ « tagᵘmert ».*

11. *Autil d wuššen d čḷḷālĕb ɛAli ḍạn tĕn immaqārĕn zik ṣbaḥ iɣ iffůɣ a isůq ur ra d ittūri zĕɣ ɣilli ira, ur gīsĕn iḫᵘšen ɣar udmaun nsen d ismaun nsen. Iɣ ra tnḕɣl argāz tīnīl ās : « A ṣbaḥ ḍuskūr ». Iɣ ās tĕnnīt ɣikạnn ur räk sūl ḍūqḕr, kra d ḍīwi imi ns, ḍīni āk t. Iɣ äs tennīt autīl ur a t bähra taɣ tgūdi, iɣ ĕnn ur ifīl inna ḍäk : « Nṣebbaḥ f Rebbi, ur nṣebbaḥ fūdem nek, ā ūdem irkạn. » ɣikạnn d čḷḷālĕb ɛAli ūla aurta.*

Ismaun nsen kä d ur ittiibdārĕn zik ṣbaḥ qbel leḍḍůr. Iɣ zrīn leḍḍůr kul ši ar ittiibdār ku ḍạn s ism nes. Iɣ äk tīwi lužbet a tsäwelt s kra zik ṣbaḥ imil iawi d wawāl autīl a fellās tsaulem ar äs tīnīt bu tmĕzgīn, nâɣ bu ttummāt, nâɣ bu tĕmẓīn, nâɣ bi ḍīgrạn; ar ās tīnīn ɣikạnn ašku iɣ izri ɣger temẓīn ar tent itĕbbi, tänna äs iggrĕn ibbītt suḥsạn nes ḫtesga ḍād ula ḫtād, ar ittīni : « Tänna i iggren, ggerɣ äs. » Inna ɣ izri ar tit senn medděn ar gis iskār taɣārāsl.

12. *Uššen ar ās tīnīn ṣbaḥ bīṣermaḥ, nâɣ bīmūsās, nâɣ turmīḥt, nâɣ tutfīḥt. Iɣ d ḍuška sdär iměksaun iri ad āsĕn iākᵘer kra ikru nâɣ kra izīmer, iɣ ad sersĕn itskāl ḫtägạnt išuḕr d sersen, ar d sersen isbīḍīr, iḫ t ẓṛạn ar ās sɛayḍḍĕn ar ās tīnīn : « Wähli ɛalīk, ā ṣrīḥa, a tabīḍārt irmīn. » Mäf ar tīnīn medděn tād i wād, ar sers ṣḥagāren; ini i urgäz*

1. Brâbers : *Ariāz addäɣ isāfer a imežmaz ttisukrān, tafru ḍūt tsekkūrt ur diǧs ḫīr, ad izaīd abrīd ĕnnes; meš afrūn sīn hatinn iẓīl lfāl ad izäid ɣer māni ɣer idda.*

kra trīt, iẓdāṛ äd äk iṣbėr arkiɣ ās tėnnīt « kėmmīn » lqėṛṭās iɣ därs illa rä k sers iṭūt.

13. *Abaiṛṛů ur ifulki ṣbaḥ nes ; ar ās daɣ tīnīn medděn abaɣůɣ. Zik ṣbaḥ ar äs tīnīn medděn aɛaṛāben d išelḥiyen « ṭṭāleb » ašku iga gar ṣbaḥ. Iḥ temmaqqārt zik ṣbaḥ kra urgāz iffůɣ d ḥtgemmi iɣd inker imīl ur issīrěd ūdm nes ulä ituḍḍå ar as tīnīt iḥ trīt a tli tɣiyyert : « Udm nek iruäs wi n ěṭṭāleb ɛAli ; nṣėbbaḥ ſ Rebbi, ur fellāk nṣėbbīḥ, a ūdm ubaɣůɣ, ṣbaḥ nek ur ifulki, iḍn fellāk iṣėbbḥen ur ra igru aměsmār, ula ra išš aɣrum ɣelguddām nek. Nåɣ as ěnnīɣ : « ūděm nɣailli iqqāzen akāl » nåɣ « aba ɛakka ».*

14. *Tessent is illa ɣdar uɛaṛāben ūla ɣdār išelḥiin wenna inɣān ifīs ɣinegmāren iga šše̱ṛḍ att id ḍawi ar ger medděn shaḍren d leadūl d medděn lli moqqornīn ɣ elžěmäɛät ar tebbīn agayyu nės, ḥargent arkīɣ iga iɣd, mlint i wāḍů. F mit? ašku tella gīs dṛů̄ṛt moqqōrěn ar isnūfūl medden wenna mu t gān lgūmān fugayyu nės nåɣ idūkān nes kra ɣ maleḥf iyīfīs lmiqdār uaqqa usěngār iftä igěllīn ur sār ižži ar lmūt. A ddaɣ tessent ifīs is a isseḥsar medděn diyīḍ iɣ immaqqār d kra nebnādem diyīḍ ar t isseḥsār ifīs iɣ ur iga ̂argāz isserqběn ; ifis ur iga azeīm māš ar ittawi medden ar ten išětta. Ḍḍů̄ṛ izuārěn iɣ bäḥra iẓra aržli ar t ikkāt siẓrān bāš äidheš ; wis si laḍuār ar itazzäl ifīs ar itěbbi ssrebt ɣelgüddām nes ar ās ittäwi līɛaṛāḍ ɣelgůddām nes, ar t id itqėrrāb imik simik ; ar ās iskār lemsäil ělli ṣėḍ-ṣånīn ; zund mīt : ar ismūna akāl isker gīs tagūdīt, iškušši fellās bāš a idheš, iɣ idheš ar itėṣṣa zund änäfāl, ibezg ugayyu nes ikušše̱ḍ iḥf-nes. Izri d daɣ ifīs iaḥukku dīs ibėẓḍ fellās, iḥ felläs ibėẓḍ ifīs ingīri d ugayyu nės, hātīn iga u yīfīs, iawi t, ainna ikka ifīs ik t urěžli lli isseḥser, itābāɛ ifīs ɣikann ar t isselkem iimi n tfrīt nes, ar äzd itěkka tiɣůṛ-ḍīn, ilūḥ enn ašbalěn nes, fggi n iuɣṛāḍ nes iseḿmeṛẓt*

1. Brâbers : *Ur ittīɣi ša äd ibdde ṣṣbāḥ ašäɛāb al ās tīnīn bu lulluit ; meš tmežmäɛat d ušäɛāb ur izīl addäi ibdä is-ɣuyyu ušäɛāb gīḍ ffěɣ zěg ubrīd hāt id lḥāḍěr ɣīreš.*

tiɣûrḍin, ilūḥt, ibbi gis ɣelmqātel arkiḥ t inga ǰād ä tt išš. Willi gānṇininĕgmāren ɣyifis d lauḥāš ɣaḍnin ar tinin awal ann, kada ian ksent iyifis ašku netnin sserqben tili dārsen tāsa iqqūren.

15. *Wäläinni ifis, ur gis gar llāl. Tifɣi ns nettāt ɣa kullu asäfār ilbhāim, ilĕm nes ar gis skären medděn läḥrūz iyisān. Mäf a tt ur addrān medděn zik ṣbaḥ, ašku iḫušen ūdm nĕs ḥatta kra ɣ medden ar äs tinin zik ṣbaḥ : Manṣūr. Iḫ taḥgert kra tennīt ās : « ūděm nek zund wi yifis. » ar tit taḥ tgūdi.*

16. *Tarūšt ḥatta nettāt ǰāl nes iḫušen ; s mīt : ūdem nes a iḫušenn ; kullu mmu iḫušen ūdem nes, lfāl nes iḫušen. Ar tinin medden : ɣān iḫĕṣṣa lḫīr ɣiqṣitt ɣudmaun fulkinin. Zmān tarūšt ɣa tawaya. Isbadel t Rebbi ig tt tarušt išuḫšen t Rebbi isisgint ig tt d ɣikann lli ɣa ašku tesker lmuɛäṣīt moqqōren grās d Rebbi. Nnīɣ äk : Iɣ ɣūmez kra unegmār tarūšt iri a d ās iɣers ar ttini : äḥḥḥ zund bnādem ; wenna mmu ṯhenna tāsa nes ur ra d ās iɣers iɣ ās isella. Tarūšt ar ās tinin medden täwaya nåɣ mmu dzerzäy nåɣ mmu tefrātin. Iwaliun ann gān kullu tād ; ɣār wi bu Mḥand gān wād ; nukni ur ās ntini « insi » zund išelḥiyen n tesga iäd ttād ar ās ntini bu Mḥand naɣ lqāḍi nåɣ bu tsennānin nåɣ bu tsebnīt nåɣ win ddu tseksūt ; ar ās ntini ɣikann ašku iḫ t ûmzen medden ar t teggān ɣeddu tseksūt nåɣ ddu tällunt.*

17. *Tawwukt ḥatta nettāt ur ä st addrān mĕdděn zik ṣbāḥ ašku ūdm nes iḫušen kullu kra iḫušenn ɣĕddūnīt tekka iggi ns ɣelḫŭššānt. Iān tt ilkemn ɣŭwawāl ar ittini ɛagāb ĕṭṭiṵr nåɣ mi igžuān ar tezdaɣ ɣyifrān nåɣ igžuān asūsniu. Ellān sūl uyād iaḍnīn. Zăɛaṭṵṭ iḫušen urät addrān mĕdděn ṣbāḥ ; ar ās ntini bu tšīšīt nåɣ bu tällūzīn nåɣ bu tälgergaɛīn nåɣ bu tuallīn nåɣ asmun nĕṛṛma*[1].

18. *Ar tinin mĕdděn tabɣainṵṣt ar tedɛu selḫla ; ainna*

1. Brâbers : *Ur ittiɣi ša äd ibdder taɯušt ḫed abrūr addäi zrīn ḫuṭṭār tella taɯušt ɣif sen tsɣûyyû ; abaɣṵs ur t ibdder ša ; ur ɣifis itṣĕbbaḥ ša.*

ɣ tezdeɣ ɣkra lbīl ur itčkka ɣān iɣ ənn ūfān mčddčn asddi nčs ar t ḫellūn ar tīnīn lfāl nes iḫᵘšen ; tla si ismaun : ar ās tīnīn težđemni ūla tabɣainūṣt, ism nes ur gīs lfāl, lɛämāl nes iherš ar tedɛu selḫla ; där udäin tfulki dārsen ; asddi nčs ur atḫellūn.

19. *Ilčf ur a ittiibdār ḫkrigān lɥoqtɣberra ger imeksawen ar tinīn inna rān ur a teḫšamen ar tinin awal enna d ka ibedden ɣīls ar tinin : « Ma d äk iga īlčf ». Awāl ann ur a ittiibdār ɣelguddām medden lli moqqōrnīn ; ɣikänn d lḫurūmāt zund zzauɣāt zund timezgīda zund lmaqāmāt llāulīya ula iggi n tirām ; ɣinn a ɣ bähra iga läɛīb moqqōren. Ḥatta wenna izṛān kra ar iskār kra n gār lḫedmet, iɣ izṛa lḫedmet ann ar itqčllāq ar ās ittīni : « Lḫedmet id bu tagānt ayäd ». Timɣarīn ntentīn iɣ ra t bedrent ar ttnīnt : « bu lḫīr » ar ās sbādälent īsčm gīnt ās bu lḫīr. Irgäzen ar äs tīnīn : bu fenḍūr nāɣ : bu wairni. Temlīt iyi ɣān ɣčbṣīl ntfiyi ɣyīlčf iḫᵘḍḍren sbaṭāṭa ; nnīɣ āk : « Tfūlki mrād is ur gis tella d urgāz ann. Ar t ntīni selmäɛāna tīli gīs taḍṣa*[1].

20. *Nkemmel awäl nāɣ ɣluḫūš d čɣliūr netnīn a ɣ illa gar lfāl ɣuawāl nsen ɣuid člli säk nnīɣ a d ur ittiibdāren zik ṣbaḥ naɣ ḫkri gān ɥoqt, gān gar ṣuāb dār medden ɛadelnīn.*

Ur aɣ sūl iɣāma ɣīr lḥawaiž člli ɣ ur illa ṛṛōḥ zund ikuɣān d elgeḍṛān, ɣikann dᵉššbekt ttäsmi lli tinawalnin ḫ tgemmi.

21. *Anebdû ḫ tassmiwin ɣismawen nsent delfāl nsent kra ɣ medden ar ās ittīni tassmi, kra ar ās ittīni tissčgnīt ; ismaun äd člli iäk nnīɣ ar tiinnān kra igān luoqt ɣīr zik ṣbaḥ ; luŏqt ann ar ās ttīnīn mmi fālān. Mäf ās tīnīn medden mmi fālān zik ṣbaḥ ? Ašku tga gar lfāl, ašku iherš ṣbaḥ nes. Munnt gīs snāt lfälāt. Iät gīsent atīg nes idrūs lfäida ns teggūt. Ma igan ttämān nes ? Igät ia uqārīḍ uanās. Iɣ illa ma dd iffŭɣen zik ṣbaḥ matālen iɣ baḥra d inker ɣīḍs nes iffŭɣ d imīl ilūḥ allen nes suakāl izeṛ tassmi ɣuakal iɣ illa ma mu ḍḍčṛṛ, tassmi ur tesua ɣāt ɣuann lli d iffŭɣen ar as*

1. Brâbers : *ur d ä nbdder īlef ṣṣbāḥ l ās neqqār bu lḫīr.*

iteffûγ wass bla iāt ur a gīs itterbäḥ iāt, ian t iūfān zik ṣbaḥ nettāt nâγ amesmar duqarīḍ uanas d ugĕzzum netsīla γwinn gan gar lfāl iān ten iūfān zik ṣbaḥ ur a iterbäḥ. Wenna iūfān nnuqert ar ittīni « Bism illäh ā ṣbaḥ igān umlīl. Wenna iūfān nnuqert tgīl tagrišt naγ uggᵘar ar ittīli delḫāṭer nes. Wenna iufān tassmi γikann ar ittīni dugayu nĕs : ṣbaḥ n Rebbi ur d ṣbaḥ n tassmi. » Iasitt, iluḥ ttinn ḫ kra māni iurri stgĕmmi nes stgūdi, ar itbädāl ṣbaḥ nes[1].

22. *Manik a igan iγ ibeddel ṣbaḥ ann. Ar ikššem stgemmi nes, iurri igen, iqqen allen nes isker is iṭṭâs imik ĕn tsaɛat. Inker iffûγ ilemmādin, naγ iqelleb ibeška nes lli γ ššān imĕnsi nsen iγ enn iufa kra išiḍ āsen iadelli išš gis imik iγ enn ur iufa ma inuān iāsi imik uggᵘren iluḥt inn γimins, iffûγ ilĕmmadīn inna dugayu ns : γuad a igān ṣbaḥ ur d γualli.*

23. *Ism nes iherš γdar mĕddĕn. Iān mu gīs tella taγausa zik ṣbaḥ ar ittīni i iān mu ra ˢt iḍâleb ar ās ittīni : « Fki yi i Rebbi mmifālān. » Iγ ās inna : « Fki yi tässmi » γuann walli mu tt iḍâleb ur atitɛažāb lḥāl iγ isĕlla igar lfāl ar itqèllèq sqèllet lädāb lli mu isĕlla, ar ās ittīni : « A ttegnu allen nek a war ṣbaḥ ! » nâγ ās inna : « A ssers ittegnu lekfen nek ». Tis snāt lemsäil gīs äfä ˢt ur addrān medden ar tgennu lekfen i iān immüten. Ar tikṣûḍen mĕddĕn lmūt ualākīn ssenn nīt isnid tqqān maš ur tt rīn ; tga ferq laḥbāb ar tḫellu tigumma ɛälānīn, iḥarra usāfu nes ; aγāras nes ur gīs illa usmūn ula ila lɛâwīn, lkās llmūt iḥarra iān gīs isuān ifta, iān t imḍīn ithenna, iān ās d iγāmān a illān γelhūl.*

24. *γiläd addaγ nsäwel γ limūrāt neššbekt. Timīzār išelḫiin ūla ti uɛaṛāben wenna irān a itnĕggāl tûmzīn nes zeγ iger sunrār ar iskār ššbäīk. Iγ illa ma irān a itnĕggāl tûmzīn nĕs nâγ alīm nĕs, imīl lmeskīn ur dāres ĕllānt ššbäik ar ifĕttu dar uadžāṛ nes. Medděn gān aok γikänn : äinna dārek ur illān, īli γdār uadžāṛ nek. Illa kra γmĕddĕn ar iskār snāt tiγausiwin, izli iāt ugayu nes, ḫtann iaḍnīn igatt*

1. Brâbers : *arīāz a d ās tīnīt ṣṣbāḥ : šf i ifīli nâγ : šf i täsārūt nâγ : šf i issĕgni äd itš yīzi.*

tīn ĕssbīl bāš ad äzd terra lāžer d ṛaḥmet lwalidäīn. Iąn irān a isiggel ššbekt zik ṣbaḥ iɣ ĕnn ikšem dar mĕddĕn isĕllem fellāsen ur iṣbaḥ fellāsen ssālām izuar d ṣbāḥ lḥīr, ašku sselām iga ssūnt ɣ ddīn, imma ṣbaḥ lḥīr nĕttān ur iga ɣīr lbidăɛaịa, iɣ isĕllem fmedděn iṣĕbbaḥ fellāsen ; ɣakudänn ilĕmmädīnt iḍåleb taɣausa ns ar āsen ittīni : « I Rebbi fkāt ịyi mmu ụalim » naɣ āsen inna : imässen ntnĕggīl ; nåɣ : fkāt iyi mmu ụazzmāy nåɣ : mmu ụallen usăɛänīn ». Ašku iga gar lfāl dār mĕddĕn. Ššbekt llant gīs mennaut lemsäil ɛadĕlnīn ịāt aggīsent iheršen iḥ teṛza kra lbhīmt iɣ ĕnn teḍḍĕṛ d kra llḥāfet asīnt id sers art id gīs teggąn ɣaneškann ar itiẓiɣ fuwūl. Dar ibudrāren addār bähra iɛaib aneškann ašku iga lqaɛīda nsen a itāsīn lmauta nsen ḥeššebäik iɣ ra tinn mĕḍlĕn.

25. *Agelzīm ar sers qqāzen lleqber ula nettāt illa gīs lfāl. Ma d ās skāren medden ; iɣ qḍān medden taɣausa nsen sugelzīm ar t tlūḥen suäkāl, sgenen t ur a t tsennāden d uɣrāb, ar tīnīn medden iɣ ibidd d uɣrāb ar iaqqra i tɣūẓi lleqber. Ma igan awāl ụuɣịūl iɣ illa ma t issūdān, igat arịär dugelzīm ašku ɣuinn a igan imässen ĕlleqber. Waläinni agelzīm ur gis kra igān lfāl ɣism nes ar itiinna ḫkra igān lụoqt. ɣar timɣarīn addar ittiinkar ism nes zik ṣbaḥ ašku ar tikṣůḍent lmūt.*

26. *ɣikann tsārst illa gis gar lfāl ; dār uɛarāben zik ṣbaḥ ur a tīnīn ism nes ar ās tīnīn lmṣelḥa, ur a tīnīn šĕṭṭåba. Iɣ bäḥra d nekrɛɣ ɣyīḍs iɣ illa madd iy innąn : ɛaṭi ni ššeṭṭāba ar tqĕllāqeɣ, ar ās tīnīɣ : « Hākett at tāres kra illān ɣuḫertīf nnūn. » Nukni ḫ tmīzār nåɣ ar ās ntīni täsārst ar ntīni tässemt, ar ntīni tässeft ; kullu ismaun ann ar tiinnān ; ɣdār temɣarīn bezzaf a ddār iga lɛaīb, tänna iaḥtažžān tasārst iɣ dārĕs ur tella ar ttīni i tädžāṛt nes : « Fkiyi i Rebbi ad sūtleɣ itgemmi » nåɣ as tenna : « Fkiyi tûusärāg nnun. » Lfāl nes ur t igi bla ịāt lemselt. Iḥ tedda tafukt, arkīɣ tṛoḥ ur a st sūlsmussūn medden ula ar tit sennāden duɣrāb ula ar sers kkāten lebhäim nsen ula tarua nsen ; ar tikṣůḍenselbhäim nsen as tlāḥ ar tinīn : täsārst kra tūt tawīt ; ar tīnīn mĕddĕn : « Wenna sers tūtt ḫ tarua nek ar ittāḍĕn nåɣ itähel tamɣart igān tanbůṛt.*

27. *Medden kullu gān iqn, ḥ tgemmi moqqōren naγ taḥiāmt moqqōren, wenna dār illa iḥeddāmen d imkarān d iḥemmāsen lefḍûr ur ten ikāfa aḥeddām ur t iššebɛä γir azläf iibrīn; amma aγrum iga dārēs γar asläy, imekli ira dārēs lḥāl a iɛämmer aḥlig nes sibrīn ar kullu iaγud. Lāl ntgemmi ar tnekker zik bāš atžūžād tiremt iiḥeddāmen, teggaur ar tebbi leḥudert, iγ ur tessen mäniγ tga tuzzält lleḥudert ar tfettu sdār tadžārt nes, ar āsen ttīni iγ ĕnn tekšem stgemmi ar āsen ttīni : « Ṣbaḥ lḥīr fellaun ». Ar ās tuažāben : « Nukni ūla kemmi γelḥīr abāden ». Ar āsen ttīni : « Ur aun tid nnīγ, rīγ i Rebbi ad iyi tefkīm mmi inqn nun riγ a ssers ɛadleγ kra lḥûḍert » nåγ āsen tenna : « fkamt iyi mmu usmesd » naγ « ti lḥûḍert ». Zik ṣbaḥ ur iga lfāl äd āsent tīni : « fkāmt iyi tuzzält », ašku aženui nåγ tuzzalt gān gar lfāl, ar tazzālen stγersi. Ian mu tennīt zik ṣbaḥ : Fkiyi aženui nåγ tuzzalt ar äk ittuažāb ar äk ittīni : « A ssers tγerst i tfūnāst nun » nåγ äk inna iγ ur iḥeššem ar äk ittīni : Hāktt ä tebbi amgeṛḍ nek! » Hatta γelguddām nelbhaim ntγersi ulli nåγ izgārĕn ur a ittiinna awal ann ašku ad äsen ur ittuāt gar lfāl. Derrīt iγ umzen bu Mḥand, šebḥant ar ti džukkūn duäkāl ar ttīnīn : « Awid tuzzält ā nγers i bu Mḥand ». Iγ isella iγikqnn ar isγuyyu zund täzzqnt.*

28. *Mäs ä nmegger ? Tašelḥīt nåγ ur a ntīni usĕmmaud imger, äd ur tīnīt imger, l Brāber netnīn ar tinīn imger, ar ās ntīni asĕmmaud; ur gīs kra igqn lfāl slabḥāl där iſellāḥen. Asemmaud ttugersa netnīn aγ-tella lḥakma moqqōren γuid ur gīsen lfāl ula dārsen ism iadnīn mäs a tsemmān ṣbaḥ.*

29. *Afellūn iγ sūl iga leždīd ur gīs gar lfāl ur gīs ḍaṛûṛa Afellūn ikulīn ar ās tīnīn medden zik ṣbaḥ aneḥdām naγ wû ûγrum ašku ikuli, ikka iggi lɛäfīt. Iqn t iūsīn ä tt ifk i kra ar t isrūs γuäkāl, ur ās iäkka afellūn afūs sufūs; iqsī t walli mu ra tt ifk iḥ t iūsi ar t isengīri d uäkāl isĕrs t daγ iqsī t ilĕmma; γikqnn tūzlīn iγ ra tent nefk ikra, ar ās tent inn näkka seḍḍhār ūfūs ntĕntīn ur gīsĕnt lfāl*[1].

1. Brâbers : *Iūt tmeṭṭāl meš tra attāsi lkuzīna ḥed buγrum ad*

30. *γa illi illąn γuſĕllūn a illąn kullu γibĕška lli tkānīn iggi n täkāt. Wenna ịūsīn kullu ma iḍḷąn zund ągdūṛ, nåγ azgᵘi n täkāt nåγ ṭṭaẓịn n täkāt d ma tten iruāsen γibeškąn llii tĕkkąn iggi n täkāt kᵘlīn*[1]*. Ikuliąn dār mĕdděn gān gar lſāl, wenna ịūsīn kra gīdsen ḥtgĕmmi nåγ taḥịāmt, ira tt izzri ſ mĕdděn gịn īt ait berra nåγ aït ugens ịāt lqaɛīda ka illąn : la buddä ä tt isers ịāsī t daγ izzri t ilĕmma iγ ra tt izzri gĕr mĕddĕn ar āsen ittīni : « Ḥaša kum » nåγ : « Lſāl umlīl ä jelläun zzrīγ. » Iḥ t ur tsers ar tikṣůḍ lheršān starua nes ar tikṣůḍĕn mĕddĕn lžënn agnau a ttĕn ur iūt.*

31. *Wenna iḥeṣṣa lkeḍrān ar ittīni zik ṣbaḥ : ĕſk iyi kra n tämment uuzukᵘa ; nåγ : amān uuzukᵘa ; nåγ inna : tämment ireamąn ; nåγ inna : ĕſk iyi kra n tmelli ; ašku iḍla; lkeḍrān sīsm nĕs iga gar lſāl ṣbaḥ ašku nĕttaii ttiirra γir i tmūḍān heršnīn zund tiḥebba nåγ azγāγen nåγ tamaḍůnt ŭwallen, itĕbγi ḥatta iirāmąn iγ gīsĕn illa užḍḍīḍ γĕlliāli.*

32. *Kra isggann igīt lbĕhīmt naγ inna ira igt, igīt ma ifttūn ula mä d ur ifttūn iḥᵘšen lſāl nes zik ṣbaḥ men γīr ma ittiitšąn ůhu zund aḍīl asggān nåγ täzärt isggann nåγ zzīt gān zeγ nnăɛamāt, nåγ isĕmgān ašku gān medděn iḥelq ten Rebbi taɛāla ḥatta isąn lli gānīn ledhum ur gīsen gar lſāl ašku gān idammen moqqọrnịn. Imma aγiūl iḍḷąn iherš dār medden ; iḥ t zṛąn ar sūfūsen fūdem nes ar ās tīnīn : Add ur ịawi Rebbi ass igąn zund ūdem nek. Iḍąn isggann illa ma tten akᵘ ur iteksāben ; γikann d umušš asggąn ḥaqān γuad ur iga amušš, ašku lženn ar ikkāt feṣṣīft ĕnsen ; lkātīr lženn ar tṣịyāfen feṣṣīft umušš asggąn*[2]*; allen nes tti lženn ad ruāsent, ašku allen lženn ur ruāsent tin nbnādem ntentin*

ilin lžemăɛāt lā qīmen ur tīγi attāsi agᵘd iūl lḥažt älās īnīn : « āsi ainna trīt āttāsīt » āttāsi āinna ät tbedd guammās 'lžemāɛāt tsīrs āinna llḥāžt ä tīni ḥāša kum ; läs qāren mĕddĕn ǧar ṣṣbaḥ.

1. Brâbers : *Meš trīt buγrum nåγ ṭṭāžīn inị ās ṣbaḥ : ĕšf iyi umlīl äd snūḥ aγrum, nåγ : ĕšf iyi umlīl ad snūḥ aksum.*

2. Brâbers : *Kaḥ abḥḥān ur t nbedder, ismer ur t nbeddeg ur γīfs nᵉtṣebbaḥ ; aɛaqqār ur γīfs nᵉtṣebbaḥ ur ibdder ši iisγi all izrii ṣṣbaḥ ; illa unna ur da isfāl suzennār aberšān, suzger aberšān.*

aṛzmen stiγzi. Iγ ḍṛėnt tillās ur sūl illa ma izḍāren a ḷūt amušš asggān nåγ aidi asggān ašku ur issīn ma iga izd amušš nåγd lženn ašku lženn ar ikkāt ḥėssaɛat nnīt ḥtdů̄ṛi iirgel.

33. *Lɛāda γ medden illa ma ilėssān ma iḍḷąn illa ma t ur ilėssąn. Iγ iγḍeb ugellīd fkra γeddūla nes ar ilėssa ma iḍlān nåγ fell äs illa kra lḥezen, nåγ ra iffaγ s elbāṛů̄d. Iγra ḷīli imīγ ger ugellīd iṛůmiyen d wu imuslmen mas a tessenn lgirra iγ ra tīli ar tällen lɛalam asggąn; iγ ra yīli ṣṣuläḥ grätsen azuggᵘaγ, iγ ra yīli lhena umlīl.*

34. *Ḥatta lfāḥer ūla nėttląn ur ra t nettu[1]. Illa lfāḥer f snāt tuāl wu umzīl ar ās tīnįn medděn tīrgīn umzīl; wi n tgėmmi ar ās tīnįn lfāḥer, wi llemnault n tgėmmi walli s ä senųąn ḥ tgemmi ar ittiiskār γuargąn d uzukᵘa ttīdekt; tīrgīn wumzīl ar tėnt skāren γuzuggᵘar d uazå̄d d wawīneg. Amzīl nėttląn iga bnadem itgėddāmėn ur issīn lfāl netta ūla iḥėddāmėn nes ur issīn nėttān γīr : kfāt tirgīn ufārnu. Ait tgumma ka dar illa lfāl ašku netni ar ten ṣiṛṛīfen s lädāb d ėṣṣuāb. Zik ṣbaḥ wenna iḥėṣṣa lfāḥer ira t isiggel s kra ar ittīni i wennad där illa : « Fk iyi kra n tid mėllūlnįn; nåγ ās inna : ėfk iyi kra n tid tilīnįn γėlmežmėr; nåγ : ėfk iyi tumlīlįn; nåγ : ėfk iyi mäs ä sėnųaγ ḷä lkās ųātäγ. Ar ās tīnįn γikänn ašku kṣů̄ḍėn iγ ās ėnnąn : lfāḥer äd ur itnėqqėr γuaųal änn äd ur inna d iḥf nes : γuad gar amūd ayäd ur issīn ṣṣuāb ūla lädāb.*

35. *Ar ās tīnīn zik ṣbaḥ tumlīlīn ašku ma d ḥubbąn mėddėn ma imėllūlėn, ḥubbąn mėddėn timėlli ttämīmt, zund laḥlīb zund tämment. Wenna ifėḍṛen slaḥlīb ar ittīli d elḥāḍėr nes, nåγ a ifėttu mätālen immiqīr ḷät tfrů̄ḥt iusīn akᵘfäγ, ar ās ittīni : Sefḍėṛ iyi gīs; iḥ tt issen Laḥlīb dār lɛäṛab ur a fėllāsen izräi γīr iγ gis mḍīn waḥḥa γir sūḍå̄d; iγ maqqaren agellīd sukfaḷ iγ ur a tt isū ar ėnn gīs itgga taḍåṭṭ nes medden tafäsīt issumᵉtt.*

Illa kra γmėddėn ma ur d itėffůγ ḥ tgėmmi nės zik ṣbaḥ

1. Brâbers : *Ur ittīγi ša ṣṣbaḥ ad ibäer tirgīn.*

γār iγ illeγ aḍāḍ entämment ; ar gīs ittekka snāt tγausiwin iat gisent : asafar kullu iūfen isäfären a ttga tämment, wis sīn ar izzūwūr tamīmt sīmins ḥatta iγ iffůγ s beṛṛa isĕlla i gar lfāl ur sūl ikṣůḍ iāt ašku ifḍeṛ s tamment fĕrrīq.

Llīγ sūl mĕẓẓīγ ur žu sĕllaγ ḥdārneγ ima innān i tγausa iḥedren taseggānt ; a illiγ moqqoréγ ar t selaγ iwaliun nḥālāfnīn. Kra igān tamäzīrt ḥtemīzār n Sūs d wäwāl nes. Aštūken ar tīnīn idīli. Ait bu ɛAmrān ar tīnīn asggān ; nukni d Iḥaḥān d Ida u Tanān ar ntīni aḥedri.

36. *Iga lɛada γdar medden, lkātīr γmedděn ĕlli dār tella lɛāda ar sers steämālĕn a ten igān tumγarin ntentīn addār llānt leäwaīd ḥatta kra γ īrgāzĕn wenna iskārĕn lɛāda ar gis ḍeṣṣān medděn ar ās tīnīn : « Ar tšettāt γimi iinkān, amdru n temγārīn a ttgīt », ar ās tīnīn medděn : « ba ɛaddi » nāγ « ba Ḥmād » ašku iga ažĕmmāɛ n temγārīn ; wenna itgawārĕn ttemγārīn γdār medděn ur isua iāt, inna γ isaul ar gīs ḍeṣṣān medděn ar ās tīnīn : « Argāz ger irgäzen, tamγārt ger tiyyāḍ ».*

37. *Men žumlāt lɛāda nsent iḥ tenker kra ntemγārt tīri lɛäfīt a tserγ lůḍů ns tesker askīf nes i tārua ns ur dāres lɛafīt ar täwi azgᵘi tīri a tesker ma tra deγia ar tfettu städžārt nes ar ās ttīnī : « Fk iyi i Rebbi kra usāfār mellūln ad sreγγ lůḍů nu attůḍḍāγ » nāγ : « fk iyi ad ḥargeγ lɛadu nem » nāγ : fk iyi äd kīseγ īṭ n ĕššīṭān. Awäl äd iga dārsent lɛäda iḥ sūl iga lḥāl zik urta feḍren medděn zeγ ḍḍḥa sufĕllä ism ĕllɛāfīt iān ka iga ; awāl äd ḥatta ăɛārāben ar t tīnīn.*

Ma igan aẓīẓĕn, tgāt lɛäfīt nžahannāma lli bedda iryān, ur a tḥĕssī ūla ar teḥmād ma tekka ddūnīt, terγa selqůdert n Rebbi, iukkel fell ās ĕzzabăniyāt.

38. *Ma igān lmaɛäna n takāt. Ti neddūnīt iga d gīs Rebbi nnefaɛāt ileäibād nes ar as tīnīn lɛafīt nāγ täkāt, zund kra lfĕgert moqqōrĕn nāγ lɛafīt iggūten iiukᵘīn γ kra n t gemmi nāγ kra n tagānt ar as tīnīn medden : teššat täkāt ; nāγ : ikka tt usafu. Wenna innān täkāt iγ illa ma d ās isĕllān ar ās ittīni : « Ad aγ gīs iāri Rebbi. » Awal äd iga gar awäl, iān mu tennīt : täkāt, inna iāk : « Ak tešš » ualāinni*

rār lɛäqel nek, iga ddăɛaūt iḫᵘšenn ; iąn tkᵘrh īt tennīt ās : « Ad äk ikf Rebbi täkāt » nåγ : « äk ikf Rebbi i täkāt, » ḥtäd a igąn ddaɛaūt iḫᵘšenn där imuslmen. Iγ immaγ lɛädu d wayåḍ iγelleb kra f krā, walli iγelben, iγ ur lɛäfa ar ittīni : « Gāt āsen täkāt. » Wenna irąn a išăɛäl lgirṛů γdär kra ịaḍnįn ar äs ittīni : « Fk iyi ad šaɛäleγ lgaṛṛů iād a fell äk lɛäfu Rebbi ». Ḥatta iγ äs iäd inna ikra : « fk iyi lɛäfīt » ar ās ittīni : « äk gis inĕžža Rebbi ».

39. *Täkāt ian tešša ur ila asāfär, imma tamāḍůnt ar ttaška ar težži. Nniγ äk. : lląn ismaun lli sa ur a nettīri a tten nīni zik ṣbaḥ ḥatta γelbhaim ula lḥawaiž ĕlli tinäwalnīn, γikann d ismaun n tmūḍąn. Wenna d iqqąn a inna ism n tmūḍān zund ḍḍīqt nåγ taula ar itqeddam awāl ịaḍnįn ifulkįn baš ad äs urˢtffūren medden lɛäqůl nsen. Mätālen iḫ teflīt där kra umaḍůn at id tẓůṛt iγ ĕnn felläs tekšemt ar tgawart γel guddām nes f tesga ns täfāsīt ar āṣ tīnīt : « Ssälāmu ɛälikum » räk ittīni : « ɛälīkum ssälām. » Ar āṣ tīnīt : « Fląn mä menk ann tgīt. » Ar āk ittīni : « Hayyaγ lḥamdu lläh mkelli ira Rebbi. » Ar āṣ tīnīt : « Ma sserk iga lḥāl. » Ar äk ittīni : « Madd ikkąn där Rebbi ». Ar as tīnīt : « Mäni tūḍånt. » Ar āk ittīni : « Ur felläk ăštkaγ, ar yi ttāmẓ taula ; ur äk tīd nnīγ ». Ar āṣ tīnīt : « A ig Rebbi tmi lbās a ˢt ig Rebbi dma iγfren ddūnūb nek. » Iγ däres teffūγt ar āṣ tīnīt : « Fląn ». Ar d äk inna : « Năɛām » tīnīt äs : « Add ur dhešt, tamāḍůnt ur tga akeṛṛāḍ, ḍḍīf t n Rebbi a ttga » ar äk ittīni : « Nerḍa selḥukm nes, neqbel kra iaγ d iṣṛéf ». Iγ d teffů̄γt iγ temmaqqart kra nna t issenn ar ak ittīni : « Mas a itäštka flān » ar as ttīnīt : « Fląn isseäder, iaḥt kra, ar t tamẓ innās ntazzānįn ».*

40. *Iγ iẓṛa urgāz wayāḍ iḍåɛāf naγ d tγīyer lḥalt nes ar āṣ ittīni : « Makk iāγen ? » ; ar āṣ ittīni : « Ur felläk a štekaγ. Ar āṣ ittīni ilĕmmādin γailli t iaγen : « ūḍneγ ia waḥs ». Ar āṣ ittīni γuann ịaḍnįn : « A ɛäfu Rebbi ». Iγ d kra a iaštkān f kra ar äs ittīni : « Iḍgām ntān iaḥt ụaḥs ur žžu itṭåṣ ar äs ittīni γuann ịaḍnīn ar āṣ ikkāt aγᵘrab ar āṣ ittīni : « Ngger iẓṛąn ur ssemγainin » naγ āṣ inna : « Ur aḫ tid*

tennīt. » *γīkann iγ gis ɣaḥššem, uamma lžuāb willi ur taḥšamnīn gānīn iqᵘhāren ar äs ittīni* : « *Aštka ǰ tazārt ad äk dzäid tagūdīt dia ugūdi.* » *naγ ās inna* : « *Ftu ẓůṛ d sīdi Bu Zīd äd äk izäīd issūfu iāk* ».

Ur ās ntīni : *ad äk ifk Rebbi lmūt, ašku lmūt ur tga akeṛṛāḍ, iān mu temman ussān nes iżebd iziker, ssemm ur d lmūt a ggis kṣů̄ḍen medden a ggis kṣů̄ḍen timūḍān lli ɣäs d itgārān, imma lmūt nēttät tga lfeṛḍ fkuyān, ḥatta nettan ur a ittiibdar ṣbaḥ ula lauqāt ɣaḍnīn γar iḫt iḍ yiwi wäwāl.*

41. *Kra urgäz nna ddā̄r illa kra uyīs ifulkīn imil ɣauɣ azd Rebbi kra n tmāḍů̄nt tīli gīs lmūt nes iγ d dāres ɣuška kra nes umddäkul iseqsa t γuyīs ann zund γikēlli ɣädēlli, is sūl dārēs illa nåγ d uhu* ; *iγ ur issīn is ɣūḍēn ūla is immūt ar ās ittīni* : « *A flān mäni ikkä uyīs ēlli nek igān kādä ɣa kādä* ». *Ar ās ittīni bāb nes* : « *A uddi ɣiwi lbās nek* ». *Ar äs ittīni γuann* : « *Rebbi ra d äk t iḫlef s ma tt iūfēn !* »

42. *Uamma ɣädelli medden ur ten sua delbḥäim. ɣaläinni lmūt dār mēddēn ur a ittiibdār.*

Wenna mu immūt kra llɛar nes imīl ɣašked dārēs kra nes umddäkul d ur ɣiwin laḫbār ima immūten iγddāres ɣuška iγ ddan ar d msillīmen ar semmeqsān ngrätsen γelḥawāl nsen arkiγ ilkem ɣawāl walli mu ṃḍān ussān nes ar as ittīni : « *Imma flān manza t inn* » *ar äs ittīni* : « *Iftä s γilli izgan idūm.* » *Ar äs ittīni* : « *Ad aγ ibedd Rebbi nuknīn ḫ tualiwin nåγ* » *ar äs ittīni* : « *Rebbi ifka t Rebbi yiwīt* » *ar as ittīni* : « *Ad āk ifk Rebbi ṣṣbēr γelmūḍaɛ nes* ».

43. *Elɣāli d elɛalīm ur a ttīnīn medden* : *immūt ar fellās tīnīn* : « *Iṭṭů̄s* » *nåγ* : « *Imatti zeg tgemmi llbāṭēl s ti lkarāim* ».

Ia umddakul dwayāḍ iγ gān imdukkᵘal moqqornīn ɣān gidsēn iγᵘnān fγuann iāḍnīn ar ās ɣäkka iāt tγausa zund ɣät lkummīt ; *imil tɛäžbek tennīt iyi* : « *Māni serk tekka ḫtäd* ». *Ar āk tīnīγ* : « *A uddi tekkād sri afūs igēllīn n flān* ; *a tt irḥem Rebbi ismḥ ās* ».

44. *Ssemm γdār medden ur a ittiibdār ḫ kra igān lɣoqt,*

γar iḫ t id tiwi lu̱oqt γwäwāl ḥatta i̱ān irān a t ibder ar ittini : « Ad aγ inĕžža Rebbi ḫ kra mu ittiikṣāḍ lbās nes ». Ar tinīn mĕddĕn : « Flān igĕllīn i̱ūḍĕn, ur igi ma tzerṛām, ur aun t id inna, išša igĕllīn γuaḥlig nes. »

45. *Ilůgmāḍĕn ūla netnīn gān ssemm iḥĕllsen ur gīsen illa lfāl zik ṣbaḥ uaḫḥa illa ma imaqqārĕn alĕgmāḍ zik ṣbaḥ ur a itešfāl ar ittīni : « Ṣbaḥ ulĕgmāḍ iga mbārki ur gīs bās. » Ilĕgmāḍen ur gīsen lfāl is helli tiikṣāḍĕn ašku izraε gīsen Rebbi ssemm, yīli gīsen dda i bnādem ; ur ä ten bähra addrān medden bla iḫt teṅ id yiwi wawāl ar äs tinīn aγĕzzaifu*[1].

46. *Agru llbur nettān a ittārūn ilfaεīn. Illa γ medděn ma t inĕqqān iḫ t inn ūfān isdel tiglāi ar tṛezzān tiglāi nes ar gīsent leddīn ilĕgmāḍĕn mezzīnīn ar ten neqqān nγi̱nt ula nĕtta. Illa gīs lfāl ula netta ašku illa gīs ssemm ; ur äs ntīni alefsa ar äs ntīni : agru llbur.*

47. *Ar nĕqqān bnādem ašku gān ssemm ; γikann ṭiṭṭ n kra γ mĕddĕn. Ar tīnīn mĕddĕn : « ṭiṭṭ n bnādem tga kullu ssemm ; ṭiṭṭ n bnādem tĕšqa igit amiyāḍ nåγ t ur īgi ; wenna ra itεäžžāb ḫ kra n tγausa nåγ kra n bnādem igit wenna ira igt, ar ittīni zuar : « Tbārāk Allah ». äf ädd a issaul ; äwāl äd äk fell äs usṣů̈γ iγ ra tsäult γ kra zzŭwūr : tbārāk Allah, simi nek ä fadd ä tsäult, äwāl äd iga šš̈ṛṭ a ittiinna γdār imuslmen ula γdār udäin. Imma kunnīn iṛůmiyen ur kuεn teḥkem ṭiṭṭ ašku iga darūn lmaεlūm a tekkīm lmīzān ar tīnīn mĕddĕn : « Wenna ikkān lmizān i̱ūmeẓ lāmān ḫĕssihèr ula ṭṭiṭ ašku lmīzān iga zund lḥèṛz. Iγ ra iffůγ urgäz a isäfer s kra n tmäzīrt ar äs tīnīnt tefqīrīn : « A yiwi ḥenna iḫ teftīt ar kra llemdīnt iḫ tersīt add ur tzzuwurt ḥatta i̱āt γīr iγ zuar tūzent iḫf nek trärt leäqel nek taḥdūt iḫf nek ḫtemγarīn.*

48. *Zūd matālen iγ ĕnn dārek i̱uška kra urgāz stgemmi*

1. Brâbers : *Ariāz meš imežmaε d ifīreγ ha ineγt γas äd izäid ur diğs γās ĕlḫīr ; meš imežmaε d ifīreγ ur t inγi γas äd iaγul ur diğs illi lḫīr.*

nek, iaf enn yiwik iḥerš ḫkul ši ḫ tirra ula tiγrī ula nḍāft ar äk ittīni : A flān īwik ismun tid kullu. » Iγ ur inna : « Tbārek Allah » γdär taɛažžūb ar as terrān medden gᵘmas wawāl iγ gīs aḥšmen ar as tinīn : « Tbārek Allah baɛda. » Nåγ : « Iḥerš ašku ilūl ass lleḫmīs. » Lmaɛana ilūl ass lleḫmīs ar as ittīni : semmūs γuallen nek.

49. *Illa γmedden ma d äs ittinin : « Semmūs » nåγ ar äs ittīni : « Lɛāma nīt iuγden. » Nåγ ās isgelleb ils nes ar ās ittīni : « Mlīγ äk tikᵘšlīn neddu yīlēs īnu ad äkd quqqᵘind γikād » iɛäni ad gint wallen nek zund tikᵘšlīn ddu yīls ad gellbent, ad iɛämu ».*

50. *Iḫ taḥtažžāt kra n medden γdar kra urgāz moqqǭren igān kbīr lžāh, iγ ra d ās tennīt mätālen : « ḥṣān iyi kra medděn. » Ar āk ittīni nättä : « Mennau äk iḥěssān, mennau a ttrīt. » Ar as tīnīt : « Afūs nek m medděn ». Nåγ ās tennīt : « Semmūs γuallen lɛādu nek ». Iγ ās tennīt : « Semmūs » iγ gīk ur ḫaḥšem ar äk ittīni : « Berremnīn γuallen nek ». Nåγ āk inna : « Ai aγiul, izd γikann a ttīnīn medděn iwiyāḍ. » γayād ar tesɛeamālen medděn ger irgāzen duyāḍ ; ama argäz mätālen ttarua nes nåγ aitmās iγ nīt illa ma d ās innān γikann ur ä fell ās ittawi.*

51. *Timγarīn ntentīn a bbahra ittikṣūden ṭiṭṭ zund iḫ tenna kra nšībānt i kra n temγart iṭṭāfen arrau ifulkīn, zūd iγ ās tenna γikäd : « A illi ḫenna ifulki yiwim » iγ ur tenna : « Tbārak Allah ia Rebbi » ar ās tuažāb ar ās tīni : « Uhů a ḫālti išša ḫäm lḫīr, šš agayu nem, illa ḫäm yiwi γer lḫůrma n Rebbi » ; nåγ ās tenna : « Išša ḫäm lḫīr d uass igān umlīl » ; naγ ās tenna iγ gīs ur tèḥšem : « Uḫḫ ! semmūs γuallen, ad äm ikf Rebbi lɛama! » Tamγart ar tikṣūḍ siwis ṭiṭṭ ašku lženn ar ikkāt f ṭiṭṭ d īmi umiyāḍ.*

52. *Medden ar tikṣūden γumiyāḍ igit argäz nåγ tamγart. Wenna ssenn medden is iga amiyāḍ ihělek mennau medden ar ās teggān medden lžām iγ gīs ksūden ar tinīn medden : « γuad iga ddṛūṛt ad ās nesker mamnek ar d as neg lžām. Ar fellās temšīwīren medden ḫ tγůrḍīn nes ar t taždān matālen arkīγ iṭṭǎs akkᵘin enn fell ās, ādn ās, qqenn ās*

allen nes inīn āṣ : « Fiss, ā ſlān, a ur tennīt ɣālu teṣbėrt ar d äk neg lžām imi nk iḍerṛa imuslmen kāda ua kāda, ịān a tt tɛädebt kiyīn ar ka tsäwālt ur tessent ma illān erẓėm imi nk selḥāṭėr nek ad äk ur neṛz uḥsān nek sugelzīm llžām ». ɣakud änn ilemma ittiinra issen is ittiɣdār issen is d iqqān lžām imi ns ifiss ; tmi nna ɣ d ikka lžām imi ns bärāka ur ra sūl iḍerṛů ịān. A iggūten d iɣ isker ur issen ma isker.

Argāz ilān ɣar iāt ṭiṭṭ ɣdār medděn lſāl nes iḫᵘšen zik ṣbaḥ ; iɣ a ṭnāẓen ar tinīn ṛṛāmi.

53. *Lženn inra līns ịigūt ſellās iqûwwû ſellās. Medděn ělli ſhemnīn ur ä ten bähra addrān ɣīr suaſūlki ašku iɣ ěnnạn ma iḫᵘšenn ra tten ḍerṛůn, iɣ a säwālent ar tīnīnt temɣārīn : ait wāḍān naɣ nnạnt : willi tentel tīsent, nåɣ ɣuid iaḍnīn, nåɣ medden iaḍnīn, naɣ imūslmen, nåɣ willi ur ḍhernīn*[1]*. Ḥatta ṭṭėlba ělli gānīn ḥkaimīn ar ten zėṛṛān iɣ rān aṭṭuɛān kra līsm išqān ar šttān aɣrum bla tīsent aɣrum d ězzbīb iqqůren ūlīn ɣelḫᵉlua ma ɣ a tėn ur izeṛṛa ịān, ar zeṛṛān lženn ělli ſ aḥkmen kra ịaḍnīn ur dāres lqůdra ma s ä ten izeṛṛa ; ɣalākīn wenna ur iššīn tīsent ra ttbāḍel ṣṣīſt ěns ur a sūl ịiruīs medden ašku tīsent nettāt a iskāren llūn i bnādem tessaṭſůt āṣ tīremt ḥatta ɣikann ä fellās kkāten medden lamtāl, ar tīnīn : ſlān iga ịās Rebbi tīsent ſūwäwāl nes.*

54. *Iɣ ira uṣiyyāḍ a iſtu a igᵘmer, iɣ äs inna kra zɣ ait tgěmmi : « Māni trīt » ar āsen ittīni : « Rīɣ ad ſtūɣ ad ſerržɛɣ fugayu nu » ar āṣ ttīnīn : « Add isähel Rebbi ». Iɣ gān lwalidīn nes zund innäs ar äs ttīni : « A yīwi ad äk issāneſ Rebbi ma iḫᵘšenn ɣuɣārās nek. » Iɣ d iſſůɣ sberra ian t immaqāren ɣimdukāl nes ar āṣ ittīni iɣ illa suskäin ar āṣ ittīni : « Lſerāšt tambārkīt. Iḫ ti tezra tebbaska ịād, ar t ttīnīn ɣalākin ar asd sgūrūn gar äwāl, ar t taẓẓan arkīɣ ěnn ịitti ɣrīn āṣ : « Wa ſlān ainna ttiwīt nešš ibɛālāl nes ».. Iɣ iga zund netnīn ar āsen itkůwaz ; iɣ dīsen ingara ar*

1. Brâbers : *Leẓnūn lā sen neqqār imsělmen.*

ittīni : « *Rebbi a f ntkel ur d ian; iferḫān is a ka thadāren* ».

55. *Inᵘgmāren llebḥar waḥdūten ṭṭurqa nsen waḥdutt; illa gīsen ma dakᵘ ur issäwālĕn s medděn iγ d iffūγ a igᵘmer ašku ar ittikṣūḍ ma tt ikkāten sgar lfāl, ma tt isugmāren zūd iγ äs tennīt* : « *â flạn hann aγanīm iṛza ịāk* ». *Nåγ* : « *Aqššāb nek igelleb* ». *Nåγ äs tennīt* : « *Fau amān* ». *Ar itqĕllāq ar āsĕn ittāgᵘel lɛär* : « *Neṣbaḥ f Rebbi.* » *Ar iturri f ḥalāt es stgĕmmi nes nåγ isbadel aγārās, ịāmĕẓ aγārās ịaḍnịn.*

56. *Iγ temmaqār abaḥri ifta igᵘmer fugayu ns ad äs ur tennīt* : « *Māni trīt* » *ula tennīt āṣ* : « *Auị aγd kra iselmān.* » *Iγ äs tennīt γikann ainna d yiwi imi ns iḫᵘšenn ra d äk t inna. Iḫ t temmaqārt ifta a igᵘmer tinīt āṣ* : « *Add isähel Rebbi* » *ar äk ittīni* : « *Amīn* ». *Iγ äk tella ššahwa nek γiselmān tinīt āṣ* : « *A ṛṛais flạn, in ša llah, iḫ t inna Rebbi iγd yiwi Rebbi kra n tisīr ad aγ ur tutt, iγ illa kra ṣĕrf aγd kra lḫūḍĕrt stgemmi nåγ.* » *Ar as ittīni ṛṛais* : « *In ša llah! äd ur iɛäkĕs Rebbi lūmūr* ».

57. *Wenna ịaḥtaẓẓān kra lmusāfīr iγ idda ar d iffůγ iri t bezzāf, ịaḥtaẓẓat, ar āṣ ittīni* : « *A flān ä isähel Rebbi, teqqĕl aḍāṛ nek šūya ar lkmeγ* » *ur as ittīni* « *urrīd* » *iγ äs inna* : *urrīd, iskr āṣ gar lfāl ur ra sūl izäīd aḍāṛ f ᵘgmās, ra ịurri f ḥalāts.*

58. *Iγ ira lbaɛaḍ a immuddu s kra ntmazīrt nåγ ira a isker kra n tγausa ar ittīni* : « *Rīγ ad skreγ azkka kāda u kāda in ša llah; nåγ iḫ t inna Rebbi, iγ sūl nga ait ᵉddūnīt, iγ nsūl; ar ntīni γikann bäš ad ur nteäṛeḍ ilḥukem nRebbi; ar tinīn medden* : « *Ịsemg ar ittḥasāb, Rebbi ar ittḥasāb; laḥsāb n Rebbi add ittaškān ašku nettān a iḥkmen γisemg nes.*

59. *Ellān dārnĕγ kādä wa kädä iiwaliun lli ntgga dwi n taḍṣa, zund ịāt tĕfrūḫt mĕẓẓīn iγ ira bäbās ä ddīs itlăɛäb ar āṣ ittīni* : « *A illi iγ ra tähell äd äm kfeγ tuger ulli* ». *Tafrūḫt ar täḫrāž, ar āṣ ttīni* : « *Is a helli gīgi ṭnaṣṭ; ḫtäd ssneḫt; a yitt ur tekft; tuger ulli a ˢt igān d ḫtälli kullu mĕẓẓīn ḫ tĕgrūrt.* » *γikannä iga lḥāl, taγāṭ ĕlli immukren a mmu ntīni γikann.* — *γikann ar ntīni i wenna bähra ur*

isfaun ar ās ntīni lĕbṣīr. Iāt ịaḍnīn nåγ iγ nra a nsimγûr kra wūdāị meqqār nessen is iga amĕẓḷû̊ḍ ar ās ntīni : a ttāžer ; nåγ wenna bähra ibdān lbiɛa u šša ur ä gīs itekka ḥatta wālu arkiγ išša leḍḍl ula rās ĕlmāl ar d ikĕmmel suqššāb nes ar tīnīn medden iγ a gīs ḍeṣṣān : irbäḥ, tigĕmmi ịann mmu lbrūž nĕttān ä st ibnān ».

60. *Illa wawāl ar t tīnīn medděn sĕṭṭmaɛ ailliγ a kkāten medden lamtāl ar tīnīn : « Wenna irạn a išš igežder isemmu iäs gežděmmūr. » Zund Ait Bellfaɛa γ Uaštūken ar šĕttạn imuššawen ellehla. Iγ ĕnn iffůγ kra umušš iṣḥạn γkra ntgĕmmi, ikšem s kra uknāri a ggīs igumer fugayu nes imīl äfīn t inn gis ar t neqqạn šššnt iγ a itĕlli bāb umušš sumušš nes ar äs tīnịn : « Haqān is t ĕššan lgūmān » ailliγ ä kkāten medden lamtāl ar tīnịn : « Iγ ra išš u bellfaɛa amušš ntgĕmmi ikt d wi lehla išt ».*

61. *Illa wawäl ur ittiinnạn γelguddam medden ašku iḫusen, illa gīs laɛīb kul ši ur a gis ntaḥšām γar ger tagumat ttedulaut ttadžuraut llemlīḥ dlɛulāma d laulīya γuid aḥtažžān γigiur nsen s lädāb. Kullu awāl n tmeksaut ur a ittiinna γger medden äd ĕlli s äk nnīγ. Imma täsga iann ịaḍnīn kra trīt tennīt ula ar t naddra γiggi ntīremt iγ a nšetta imensi ula imekli.*

Iγ ggauren medden qeṣṣren diguya nsen irīn a tferržen ar tīnīn : « Izd äitmāten nåγ d ait Maset ». Iγ illa ma dd innān : « Aitmāten » fissen medděn, rären awāl smāni ịaḍnịn, zäiden fäwawāl ĕlli adĕlli. Iγ illa madd isaulĕn inna ịäsend : « Erẓm āsent äd ĕksīnt. » Nåγ : ĕbbiāt lgerrum ; ar ḍeṣṣān medděn, bdūn tažĕmmaɛat mkenna rān ar addrān ar tīnīn kra rān, ar addrān timγarīn tid ḫušĕnnīn naγ tid fulkīnīn ; ar tīnīn kra tenid iwalān baš a ṭeṣṣān qessren diguya nsen.

62. *Wa ịäk iγ tĕggaurt γger mĕdděn moqqornīn äd ur täddrāt kra ịuḫšenn γar iḫ tĕggaurt d ma dd äk sua kullu ma trūr takkuest sizddär iffůḫt wäwāl äd ur tīnīt mätālen : igläin. Akk uṣṣůγ : ḫtmäzīrt. Rrās čluād iḫ sers tĕftīt iγ tĕggaurt d mĕdděn iγd yiwi wäwāl ä tennīt « ibeška » īni*

« irukūten » äšku ibeška ä tten dārsen igān d igläin. Ula lḥāl ä tt ur tīnīt ɣ dārsen ; īni : ʿzzmān ; iɣ āk tid yīwi wäwāl äti tĕnnīt ašku lḥāl ä tt dārsen igān d wi n temɣārt. Iḫ tgaurt dwilli tḥšāmnīn ra kkullu nekren, ḥatta iān ur ra ssūl iggaur ɣar iɣk sennis tgīt lḥɣšīm ur tĕssent lqaẓida n tmäzīrt nsen.

63. *Lgĕmël är āsent ntīni tilkīn stšelḥīt. Wenna iaḥšmen är āsent ittīni tuḫḫūšīn ; tilkīn ɣdār mĕddĕn gānt läɛīb. Iɣd iffûɣ urgäz sberra iggaur ger mĕddĕn, imīl zren fĕlläs kra n tilkīt ɣelḥawaīž nĕs är fell ās tfĕttu är ās tīnīn mĕddĕn iɣ gīs ur aḥšmĕn : « Flān ! » Arkiɣ āsen inna : « Näɛam ! » är ās tīnīn : « Id is immūt ūl nek ? » Ar āsen ittīni : Lliɣ mīt. » är ās tīnīn : « Nezrak tgīt tibḥīrt n tilkīn. » Winna tehdārnīn ɣikäd, gīn kullu iān zund imĕksaun, nåɣ lĕmsāfrīn, ar tīnīn kra d iwīn imaun nsen, iān dārsen iɣ zrān tilkīn fkra qsren gīs, iān inna iās d : Hann gik iät tazzuit » iān inna iäs d : « Amūd ka iann ». Iān inna iäs d : « Ažž itt ä ttäɛīš f iḫf nĕs ; tūfa iger ur isemɣain » nåɣ inna iās d : « Ažž itt ä ttiḍni mäs ä tṣûqt[1] ».*

64. *Tamɣart ur igi ssuāb ä ggīs iseqsa urgäz uayåḍ äšku iga lɛäīb moqqōren ; iɣ ä säwālen irgāzen grātsen ar d ilkem wäwāl timɣārīn rāren gīs. Zund iɣ ddāri iuška ia imĕdgi nåɣ ia u tmäzīrt ar nsäwāl nĕkki dīs äilliɣ ilkem wäwāl tigĕmmi ar ās tīnīɣ mätālen : « illa dāri umāḍûn ḫtgĕmmi. Ar itsenn iz tamɣārt a iaɣ kra ; nåɣ iɣ a tseqsāt argāz yiḫf nes ar ās tinīt : manza k inn, manza nn ttäɛallūq ».*

65. *Iɣ a issäwāl iān s temɣart nĕs ḫtgĕmmi nĕs, ur ās iaqqra sīsm nes bäš äd ur ssenn uadžären nes mäs ä issäwāl, iɣ ra d ās inna : kĕmmīn, ar äs ittīni : kiyīn. Iɣ a naddra timɣarīn ɣĕlguddām mĕddĕn n ait lɛaṛāḍ ur a nttīni : nnānt, ar nttīni : nnān nåɣ : nnān äit dārnåɣ. Ḥatta argäz*

1. Brâbers : *Ariāz äd ās teffārt amĕruās hā tinīt ās sbāḥ : « šfi äinna umĕruās » äd itš īizi, äd āš yīni : « sbbaḥ na ḫef Rebbi isūl ssbāḥ ».*

ḫtgĕmmi nes iγ illa d imĕdgiun nes ar itlīni i yiwis naγ gᵘmās : sīr īn ās̄en äd žužäden kād̄a u kād̄a[1].

66. *Dar medděn ĕlli gänīn äit lmäɛäna, ssenn lumuṛāt neddūnīt mān̄ik sä ʃettūnt, illa wäwāl lli ur ra d ĕnnąn γger mĕdděn ar ssäwāl̄en slišāra. Zund iγ izṛa kra ntemγarl merḍūn in grātsen ; iγ llą̄n γger lɛädu γi nna ur uʃān äd säulen slią̄māṛt ar tʃhemen ingrätsen, illa kra γi medden ar ās̄ iżbūd taqûṛṛūt umzẓūγ, illa kra γ medděn ar ās̄ itḫekku inḫar nåγ ar ās̄ ikkemz afūs. Wäläinni γayäd šγọl iggūten ayann maγ a sūl nsäwāl̄ ayann. Ikĕmmel γinn wäwāl̄ ur sūl γinn ma ntīni. Ur sĕllaγ i bla ma izûḷḷen ʃ Ṛasūḷ ḷḷāh.*

1. Brâbers : *Arią̄z addą̄ isāʃer a imēžmāɛ ttemḷḷūl̄ γās äd izäīd ur γūr̄ĕs γās lḫīr.*

III

TRADUCTION

Je te dis :

1. Le sel du langage.

Chacun a sa façon de s'exprimer. Il est des gens dont le langage est fade. Tel prend la parole et bien vite fatigue ceux qui l'écoutent. Ses ennemis disent de lui : « Certes, il parle bien ; dommage que son discours soit sans saveur, et fasse penser à du pain sans sel ». Un autre, au contraire, se fait-il entendre dans une assemblée : son auditoire, tout oreilles, s'accroche à lui du regard et ne se rassasie pas de l'écouter, surtout si ce beau parleur est de grande famille : son discours, dit-on, a du sel.

2. Les gens éloquents.

Il y a profit pour tous, même pour les rois, à suivre les entretiens de ces éloquentes personnes. Parmi elles se rencontrent non seulement des savants, mais aussi des hommes sans instruction, qui n'ont pas passé par les mosquées ; ce sont des gens d'expérience qui « les connaissent toutes ». Ils tiennent leur talent de la fréquentation des parleurs habiles et aussi de leur esprit actif, hardi et généreux ; car c'est la virilité du caractère et la générosité qui inspirent les belles paroles.

Toutefois, une personne sans instruction ne peut parler que des choses de ce bas monde ; tandis que les savants excellent en outre à nous entretenir de la vie future. Et c'est celle-ci qui met dans l'embarras les gens qui n'ont pas étudié. Autre différence : le savant ignore la coutume, il ne croit pas à l'augure ; il ne connaît qu'une voie, celle que lui trace la religion.

3. Le langage du savant.

Quelle différence, dis-tu, entre le langage du savant et celui des bergers? Différence aussi sensible que celle qui

sépare les cieux et les terres. Dans leurs séances, les savants parlent un langage élevé ; ils mentionnent le nom de Dieu, rappellent les faits et gestes des prophètes et des saints, les belles actions des anciens rois ; ils parlent aussi de la vie future, nous apprennent à distinguer les choses permises de celles qui sont illicites. Les sujets de conversation à moralité douteuse sont écartés et si quelqu'un, dans l'assemblée, se risque à glisser vers le terre à terre, à médire du prochain, à parler de choses futiles, on lui dit : « Tais-toi ! clos ta bouche ! » et l'on revient à une conversation sérieuse.

4. Le langage du berger

Quant aux bergers, aux mauvais garçons du pays, dès qu'ils se mettent à plaisanter, ils ne font usage que de mots obscènes ; ce qui est convenable ils l'arrachent de leur cœur et c'est leur ventre qui les inspire ; aucune pudeur ne les retient et tous les propos qui leur viennent à la bouche, ils les servent sans vergogne. Ils n'ont un peu de retenue que si, par hasard, survient quelque personne respectable, capable de les intimider. A sa vue, trêve de plaisanteries et le rire est coupé. Les bergers sont tels que le bétail qu'ils font paître. Nulle crainte en eux : s'ils entendent des paroles de mauvais augure, ils rient et disent : « Nous n'avons rien entendu ! » Et quant à la coutume qui proscrit de notre langage certains vocables que nous n'employons pas le matin, ils l'ignorent : « Celui qui veut suivre la coutume, disent-ils, qu'il aille auprès des vieilles femmes, devant la bouche du fourneau ; ou bien qu'il aille allonger ses jambes près du moulin en compagnie des jeunesses ! »

5. Le langage des femmes.

Ce sont, en effet, les femmes qui suivent le plus fidèlement la coutume et elles ont leur parler à elles, différent de celui des hommes. Quand elles sont réunies, quelle est leur occupation ? Une bataille de paroles, claquant comme des roseaux qui s'entrechoquent ; et elles parlent jusqu'à ce qu'enfin fatiguées, elles se lèvent sans avoir fait autre chose que rire aux dépens du prochain et au grand dommage de la bienséance. Et dans tout ce bavardage, qui dure

jusqu'au soir, pas un mot sérieux. Aussi nous disons : « L'endroit où les femmes ont coutume de se réunir, Dieu l'a tiré du sol de l'enfer ». Et s'il t'arrivait en parlant à un homme respectable de tenir des propos frivoles, il te dirait : « C'est assez pour toi ! il me semble que tu t'es assis près des pierres du foyer ; laisse le langage des femmes et parle en homme. Une seule parole dans laquelle Dieu met quelque utilité vaut mieux que mille autres ».

6. Mots interdits.

Mais si les femmes, pour se distraire, disent tant de paroles, elles savent taire certains mots proscrits par la coutume et elles redoutent le propos malencontreux qui pourrait leur apporter le malheur à elles, ou à leurs enfants, ou à leur mari ; elles respectent les traditions et croient fermement à l'augure.

7. Le langage commun.

Il reste à parler des gens du vulgaire, cultivateurs ou artisans, riches ou pauvres, avares ou généreux ; les uns craignent Dieu et ne souffriraient pas qu'un centime mal acquis entrât dans leur demeure ; d'autres, au contraire, pour lesquels tout est égal, s'approprient tout ce qui leur tombe sous la main, que ce soit licite ou illicite. Et ils sont en grand nombre à notre époque. C'est à croire que l'univers presque entier a été (tel un plat de couscous) arrosé avec une même cuillerée de bouillon. Que Dieu nous pardonne !

Quoiqu'il en soit, le langage de tout ce groupe, sans être choisi comme celui des savants, n'est pas grossier comme celui des bergers. Quand ces gens se trouvent réunis et conversent, leurs paroles sont mesurées surtout si des enfants sont présents ; on n'entend plus de mots obscènes. Ces personnes observent les coutumes de la tribu, respectent les habitudes familiales ; elles croient au bon ou au mauvais augure et, en conséquence, évitent de prononcer certains mots néfastes, qui, en diverses circonstances, doivent être bannis du langage de tout homme qui se respecte.

Il est utile que toi-même tu saches quels sont les mots

8. Mots frappés d'interdiction.

qui, dans la conversation, peuvent se dire et aussi ceux qu'il convient de taire. Certains vocables, par exemple le mot *tassmi*, « l'aiguille » ou bien *lkeḍrān* « le goudron » ne doivent pas être prononcés le matin ; d'autres encore, des noms de maladies graves, par exemple, ou bien des mots inconvenants, ne doivent jamais passer sur ta langue. Et si tu les entends articuler par quelqu'un en ta présence, tu sauras ce que tu dois penser du personnage.

9. Le nom de la perdrix.

Nous commencerons par la perdrix.

Il n'est pas au monde d'animal sauvage ou d'oiseau dont la rencontre, le matin, soit aussi funeste que celle de la perdrix [1]. On a cependant plaisir à la regarder. A la vue d'une belle jeune fille, nous nous écrions : « Elle est ravissante comme une perdrix ! » Quelqu'un plaisante avec sa fille, sa femme ou son amie, il lui demande : « Que dis-tu, ô ma perdrix », de même qu'il dirait « ma colombe » ou bien « ma gazelle ». Tout est séduisant dans la perdrix : ses yeux, son plumage, ses pattes rouges. Le charme de son allure est passé en proverbe et nous disons, à la vue d'une jeune fille qui trottine gracieuse, souple, à pas menus et pressés : « Sa démarche rappelle celle de la perdrix qui va boire au ruisseau » ou bien : « Les yeux de cette jeune personne et ses petits pieds font penser à ceux de la perdrix ». Dieu a pris soin de la revêtir toute de beauté. Il n'en est pas moins désastreux de rencontrer cet oiseau le matin ; à supposer toutefois que la vue ne tombe que sur une seule perdrix qui fuit isolée et non sur tout un vol. L'un de nous sort de bonne heure pour s'en aller au loin conclure quelque affaire ou bien pour se rendre au marché. Mais à peine s'est-il mis en route qu'une perdrix se lève devant lui. Il s'arrête, regarde de tous côtés. S'il ne peut découvrir qu'une seule perdrix, il revient sur ses pas. Il calcule, en effet, que cette journée ainsi commencée ne peut lui

10. Rencontre d'une perdrix isolée.

1. Cf. E. Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, p. 361 : la *ṭira* ; p. 363 : le *fāl*. Voir inf. note lexicographique 2.

apporter que malchance, qu'une épreuve pourra le frapper soit dans sa personne, soit dans celle des siens, soit dans autre chose. Mais s'il rencontre plusieurs perdrix réunies, aucun mal à redouter. Dans notre tribu, le mot *taskkurt*, qui désigne cet oiseau, n'a en soi rien de néfaste. Toutefois les gens de la montagne évitent le matin de prononcer ce mot; ils appellent alors la perdrix : *tagmert*, c'est-à-dire : « le gibier ».

11. Le nom du lièvre.

Au contraire, la rencontre d'un lièvre, d'un chacal, d'un renard est sans conséquence. Ce qui est néfaste chez ces animaux, c'est leur figure et c'est aussi leur nom. Si tu veux être désagréable à quelqu'un, dis en sa présence : « ô matin de perdrix ! » A ces mots, il perd tout respect pour toi ; toutes les paroles qui lui viennent à la bouche, il te les sert. C'est moins grave si, au lieu de perdrix, tu lui parles de lièvre [1], il se contente alors de répondre : « Je compte sur Dieu pour m'apporter un matin favorable et non sur ta figure, ô visage malpropre ». De même s'il est question du renard ou de la fouine.

Ainsi, le nom de ces animaux ne peut sans inconvénients être prononcé le matin, avant le déjeuner. Après l'heure de ce repas, on ne court aucun risque à nommer ces bêtes sauvages par leur nom. Mais si les circonstances t'obligent le matin à parler de l'une d'elles, du lièvre par exemple, tu ne saurais désigner cet animal par le mot *aulīl* qui est son appellation habituelle; prudemment, il faut le nommer *bu tmezgīn* « l'animal aux longues oreilles », ou bien : *bu tummāt* « celui qui fait de grands sauts », ou bien encore : *bu temẓīn* la bête à l'orge », *bu iigrān* « la bête aux champs de céréales ». On lui donne ces derniers surnoms pour la raison suivante : quand le lièvre passe dans un champ d'orge, d'un coup de dent, il coupe les tiges à droite et à gauche, leur disant : « Celle qui me touche, j'y

1. Cf. E. Doutté, *Magie et religion*, p. 362, l. 15. Voir infra p. 000 note lexicographique 1.

touche ». Le sentier qu'il trace ainsi dans nos récoltes suffit à dénoncer sa présence[1].

12. Le nom du chacal.

Pour la même raison, on évite, le matin, d'appeler un chacal : « chacal » (*uššen*) ; on dit : *bisermaḥ* « le mangeur de figues avariées », ou bien : *bimūsās* « l'amateur de figues mal venues », ou bien encore : *tutfīḥt* « animal de rien » ! Lorsque le chacal, se faufilant dans les broussailles, s'en vient rôder autour des troupeaux pour voler quelque jeune mouton ou quelque chevreau, il fait semblant de boîter. Les bergers, quand ils l'aperçoivent, lui crient : « Si nous te tenions, maraudeuse ! boiteuse fourbue ! » S'ils appliquent au chacal ces surnoms à forme féminine, c'est par mépris. Un homme, même le plus patient, ne tolèrerait pas qu'on en usât de cette façon à son égard ; si tu affectais de l'appeler « celle-ci » gare au coup de fusil[2] !

13. Le nom du renard.

Les mots *abairru* et *abaɣuɣ*, par lesquels nous désignons ordinairement le renard, sont aussi de mauvais augure et on ne les entend pas le matin. Avant l'heure du déjeuner, les Berbères du Sous et aussi les Arabes appellent le renard : *ṭṭāleb*, c'est-à-dire : « l'étudiant ». Tu rencontres de bonne heure quelque individu qui vient de sortir de sa demeure sans s'être lavé le visage, sans avoir fait ses ablutions. Pour le vexer, dis-lui : « Ta figure rappelle celle du renard. C'est de Dieu que nous viendra la chance aujourd'hui et non de la vue de ton museau qui ne saurait nous porter bonheur ! Celui qui, à son réveil, t'a regardé ne trouvera, au cours de sa journée, rien qui vaille, pas même un clou ! Et de dégoût, il ne pourrait manger son pain en ta présence ! » Par euphémisme, nous appelons aussi le renard « l'animal qui creuse le sol » ou bien « la bête aux glapissements ».

Vous savez que chez les Arabes aussi bien que chez les

1. En Kabylie, le lapin *aǧnun* est appelé le matin *merbūḥ* ; on dit *ṣṣbûḥ bugnun*, mauvaise matinée.

2. Voir inf. p. 000 note lexicogr. 3.

Chleuḥs, si un chasseur tue une hyène, il est tenu d'amener la bête au village ; et là, en présence des gens de justice et des personnes influentes du groupement, on coupe la tête de l'animal, on la brûle et les cendres en sont jetées aux sept vents. La cause? C'est que la cervelle de l'hyène jouit de cette propriété redoutable de nous enlever la raison. Qu'une parcelle de cette substance soit placée, par une main ennemie, dans la coiffure ou la chaussure de quelqu'un, y en eût-il gros comme un grain de mil, à son contact la personne touchée perd la raison et ne guérit pas. Chacun sait que si l'hyène rencontre la nuit un passant quelque peu impressionnable, cet animal, bien qu'il soit lâche pendant le jour, parvient à la faveur de la nuit à affoler le malheureux, à l'emmener, à le dévorer. Tout d'abord, l'hyène apercevant notre voyageur attardé lui lance des pierres pour l'effrayer. Puis, prenant le galop comme un cheval, elle tourne autour de l'homme, s'en rapproche de plus en plus et ainsi s'oppose à sa fuite. Elle se livre à toutes sortes d'excentricités, faisant par exemple, voler d'un pet des tas de poussière qu'elle amasse. L'individu effrayé sent sa tête s'égarer, ses cheveux se hérissent, et, dans son trouble, il se met à rire tel un dément. A ce moment, l'animal vient à lui, le frôle, lui jette son urine et dès lors le malheureux perd la tête ; il est la chose de l'hyène, elle l'emmène, il la suit partout où elle passe, elle l'entraîne jusqu'à son repaire ; là, se glissant derrière lui, elle lui jette ses griffes aux épaules, lui brise le dos, l'abat, le mord aux points où la blessure est mortelle et finalement le dévore. Ce sont les chasseurs de bêtes sauvages, gens dont le foie est ferme, qui racontent ces choses ; combien d'hommes n'ont-ils pas sauvés de la griffe de l'hyène ! 14. La cervelle de l'hyène.

Malgré cela, cet animal n'est pas de mauvais augure. Sa chair est même employée pour guérir certaines maladies du bétail, et sa peau sert à faire des amulettes qui préservent nos chevaux. Toutefois, nous ne prononçons pas son nom le matin ; on l'appelle alors *Manṣūr* et 15. Le nom de l'hyène.

non *ifīs*[1] ; cette répugnance a pour cause sa hideuse figure. On ne peut, sans le voir entrer en fureur, dire à un homme qu'il a le visage d'une hyène.

16. Le nom du porc-épic.

Le nom du porc-épic est, lui aussi, de mauvais augure, comme d'ailleurs celui de tous les êtres qui ont une vilaine figure. Un proverbe dit : « Celui à qui manque le bien-être doit le rechercher dans la vue des beaux visages. » Or, Dieu dans les temps passés, métamorphosa une négresse qui l'avait gravement offensé. Il la changea en porc-épic, animal laid et noir de visage. Je t'ai conté d'ailleurs que si un chasseur capture un porc-épic et fait mine de l'égorger, l'animal soupire et fait : « Aḥḥ ! » comme un être humain ; si la personne qui entend cette plainte a le foie sensible, elle ne peut se résoudre à l'égorger. Nous évitons d'appeler le porc-épic, *tarušt* nous disons plutôt : « la négresse » ou bien : « la bête aux piquants », « la bête aux terriers ». Tous ces surnoms ont une forme féminine. Au contraire, ceux qui s'appliquent au hérisson ont une forme masculine. Nous ne l'appelons pas *insi* comme le font les Brâbers, nous disons : *Bu Mḥand* ; mais le matin nous le désignons par un surnom : *qâḍi* « le juge » ; ou bien : « l'animal aux épines » ou bien encore : « celui qui se cache dans le crottin » ; nous le nommons aussi : « celui que l'on place sous le couscoussier », car les gens ont coutume, quand ils capturent un hérisson, de le placer sous cet ustensile ou bien sous un tamis.

Le nom du hérisson.

17. Le nom de la chouette.

Il en est de même pour la chouette qui surpasse en laideur tous ceux des êtres qui, dans ce bas monde, sont affligés d'une vilaine figure. Si quelqu'un est amené à parler de cet oiseau, il se garde de prononcer son nom : *tawwukt* ; il l'appelle « le plus vilain des oiseaux » ou bien « l'oiseau qui loge au creux des troncs d'arbres. »

Le nom du singe.

D'autres encore : nous appelons le singe : l'animal au bonnet ou bien : l'amateur d'amandes[2].

1. Voir infr. p. 000 note lexicogr. 4.
2. Voir inf. p. 000 note lexicogr. 5.

18. Le nom de l'araignée.

Les Chleuḥs disent que l'araignée, installée dans une demeure, y appelle la ruine. Quand ils découvrent sa toile, ils la détruisent, prétendant qu'elle est un fâcheux présage. L'araignée a deux noms : *teždmenni* et *tabγainûṣt* que l'on peut sans risque employer l'un et l'autre ; seule est à craindre la vertu mystique de cette bestiole. Chez les Juifs, l'araignée est bien accueillie et l'on ne détruit pas son nid.

19. Le nom du porc.

Le nom du sanglier ou du porc (*ilĕf*[1]) n'est prononcé en aucune circonstance. Certes, les bergers, que rien ne fait rougir, ne se gênent pas pour dire à quelqu'un ce qui leur vient sur la langue : « Quel est ton degré de parenté avec le cochon? » Mais ce mot ne peut se dire en présence de gens respectables, ou bien près d'une zaouïa ou d'une mosquée, ni devant les tombeaux des saints et moins encore, — car c'est là le comble de la grossièreté — devant des aliments servis. Quelqu'un mis hors de soi à la vue d'un individu qui sabote le travail lui dira : « C'est là du travail d'*hôtes de la forêt* ». Quand les femmes ont à parler du porc, elles changent son nom, elles l'appellent *bu lḥîr* « le fortuné ». Nous l'appelons aussi *bu fenḍûr* « l'animal au groin » ou bien *bu wairni* « l'amateur de tubercules d'arum ». Tu me montres un plat de pommes de terre préparé avec du porc. Je te dis : « Ce serait bon s'il n'y avait pas là *cet homme* ». Nous disons cela en manière de plaisanterie.

20. Noms de produits.

Tels sont les êtres, animaux sauvages ou oiseaux, dont les gens bien élevés évitent de prononcer le nom, soit le matin seulement pour certains de ces mots, soit en toutes circonstances pour d'autres. Il nous reste à parler de divers produits : suie, goudron, etc., ou d'objets, d'ustensiles de ménage, tels que l'aiguille, la marmite, le filet, dont les noms présentent, quant à leur emploi, la même particularité.

21. Noms de l'aiguille.

Parlons d'abord de l'aiguille.

Les Chleuḥs désignent ordinairement l'aiguille d'acier

1. Voir inf. p. 000 note lexicogr. 7.

par le mot *tassmi*; ils l'appellent aussi *tissĕgnīt*, mais ces deux vocables ne sont guère usités au commencement de la journée. A ce moment, c'est *mmi fālān*, « la mère au fil » qu'il faut dire[1]. Car l'aiguille est de mauvais augure, ceci pour deux raisons. La première : cet objet, en dépit de sa grande utilité, est d'une valeur insignifiante, quelques centimes à peine. Voici un individu dont les yeux, au moment de son réveil, tombent sur une aiguille qu'un maladroit a laissé choir par terre. Quelle chance pourra lui apporter au cours de la journée, inaugurée de la sorte! C'est comme s'il avait rencontré sous son pied quelque pièce de cuivre, ou bien un clou, ou un morceau de fer à cheval. Une pièce d'argent, au contraire, lui porterait bonheur; et si quelqu'un, en sortant de sa demeure le matin, aperçoit à terre une pièce blanche, il s'écrie joyeux : « O heureux matin qui s'annonce blanc! » Mais à la vue d'une aiguille : « Un matin de Dieu! dit-il, et non un matin d'aiguille ». Il la ramasse, la jette au loin et revient furieux à sa maison pour « changer son matin ».

22. Changer de matin.

Comment change-t-il de matin? Il entre à la maison, se couche, ferme les yeux, fait semblant de dormir un instant, puis retourne à ses occupations; ou bien, il prend les ustensiles dans lesquels a été servi le dîner de la veille; s'il y a des restes, il mange quelques bouchées; s'il n'y a rien de cuit, il prend un peu de farine, la jette dans sa bouche et s'en va en disant : « C'est celui-ci qui est le vrai matin et non pas l'autre! ».

23. L'aiguille et les funérailles.

Revenons à l'aiguille. Les gens évitent de prononcer son nom au commencement de la journée. Une personne qui, dès le grand matin, a besoin d'une aiguille, s'exprime ainsi pour la demander : « Pour l'amour de Dieu, donne-moi

1. Cf. W. Marçais, *Euphémisme et antiphrase*, p. 435, à Tlemcen *nfîṭha* et *yḍbra*; et grosse aiguille : *meḥiḍ* et *meftaḥ*. Laoust, *Mots et choses berb.*, p. 31. Voir infr. p. 000 note lexicogr. 11.

la mère au fil ! » Si elle disait : « Donne-moi une aiguille ! » son interlocuteur entendant prononcer ce mot néfaste : *tassmi*, et froissé par ce manque de savoir-vivre répondrait : « Puisse-t-elle servir à te coudre les yeux, oiseau de mauvais augure ! » ou bien il dirait : « Puisse-t-elle servir à coudre ton linceul ! ».

Et ceci t'indique la deuxième raison de notre répugnance à nommer l'aiguille : elle sert à coudre le vêtement des morts. Qu'on le veuille ou non, il faut mourir ; et nous craignons la mort, elle qui sépare ceux qui s'aiment, et qui, telle une torche ardente, vide les maisons puissantes. Sur son chemin, plus besoin de compagnon de route, ni de viatique ; à ceux qui goûtent à sa coupe brûlante elle donne la paix, laissant, par contre, dans le trouble ceux qu'elle a épargnés.

24. Le nom du filet.

Passons au filet. Chez les Chleuhs et chez les Arabes du Sous, pour transporter l'orge du champ à l'aire, on se sert de filets. Si quelque malheureux, au moment de rentrer son orge ou sa paille, manque de filets, il va en demander à son voisin. C'est l'habitude du pays : si quelque chose te fait défaut, tu trouves ton affaire chez le voisin. Il y a même des maisons dans lesquelles les outils sont en double : l'un est réservé à l'usage du propriétaire, l'autre est là pour être prêté : ceci en vue d'obtenir de Dieu quelque récompense ou la miséricorde pour les parents défunts. Donc mon voisin se présente chez moi, de bon matin. Il salue tout d'abord : « Que le salut soit sur vous ! » Puis il souhaite un heureux matin : « Bonne matinée ! » Car le salut, qui est d'institution divine, doit précéder le souhait, lequel est une innovation. Et pour emprunter le filet, mon voisin nous dit : « Pour Dieu, donnez-moi *la mère à la paille* » — ou bien « *les ustensiles de transport* » — ou bien « *celle qui est faite de jonc* » ou bien encore « *celle aux mailles larges* »[1]. — Car le filet est de mauvais augure.

1. Voir infr. p. 000 note lexicogr. 14.

Certes, il est fréquemment utile au cultivateur, mais il est une circonstance où nous ne l'employons qu'à regret. C'est lorsque l'une de nos bêtes est tombée dans quelque fondrière et s'est brisé un membre. On la transporte alors au moyen d'un filet et, à cette vue, le cœur se soulève. Plus triste encore le spectacle d'un enterrement dans la montagne où des Chleuhs ont coutume de porter le mort au cimetière dans un filet. Voilà pourquoi le mot *ššebekt* « filet » n'est pas employé le matin.

25. Le nom de la pioche. Pour creuser les tombes, on se sert d'une pioche ; cet outil est, lui aussi, de mauvais augure. Voici comment nous le traitons ; quand on a fini de s'en servir, on le jette à terre et on le laisse allongé sur le sol ; ne pas l'appuyer au mur : quand la pioche est debout, dit-on, elle demande à creuser une tombe. On dit que l'âne, lui aussi, ne cesse de souhaiter à la personne qui le monte, la pioche et la couffe devant servir à lui creuser son tombeau. Néanmoins le nom de la pioche n'est pas frappé d'interdiction[1] ; seules les femmes évitent de prononcer le mot *agelzim* le matin, parce qu'elles craignent la mort.

26. Le nom du balai. Même chose pour le balai. Chez les Arabes du Sous, on n'entend pas le matin le mot *šeṭṭāba* qui désigne le balai ; on l'appelle *mṣelḥa*, « celle qui arrange »[2]. Si quelqu'un à mon réveil me disait : « Donne-moi le balai ! » je le lui remettrais de mauvaise humeur en lui disant : « Le voilà ! puisse-t-il balayer toute ta baraque ! » Les Chleuhs ont pour désigner cet objet les mots : *tasārst*, *tasseml*, *tasseft* ; tous ces mots peuvent se dire à n'importe quel moment de la journée, sauf pourtant chez les femmes.

1. En Kabylie la pioche, appelée *agelzim* chez les Beni Yenni, est nommée *aqabaš* chez les Beni Raten, les Beni Menguelet ; dans ces dernières tribus *agelzim* désigne la hache qui sert à fendre le bois (*amenṭās* chez les Beni Yenni).

2. Cf. W. Marçais, *Euphémisme et antiphrase*, p. 435 : « A Tlemcen très fréquent est l'euphémisme *mṣâlḥa*, arrangeuse. ». — E. Doutté, *Magie et religion*, p. 365. — V. infr. p. 000 note lexicogr. 13.

Elles disent par exemple : « Donne-moi *ce avec quoi je ferai le tour de la maison* » ou bien : « Donne-moi *celle de la cour* ». D'ailleurs, on évite après le coucher du soleil de toucher au balai, on le laisse allongé sur le sol et non pas dressé contre le mur. Surtout, se garder de donner un coup de balai à un animal domestique, à un enfant. Une bête, frappée de la sorte, risque de se perdre : « Ce que le balai a touché, il l'emporte, disent les gens ». Un enfant, traité ainsi, en tombe malade, et quand il est en âge de se marier, il ne trouve pour femme que celle dont personne n'a voulu.

27. Le nom du couteau.

Dans une grande tente ou dans une bonne maison, qui occupe des domestiques, des ouvriers, des fermiers, il n'est pas possible, — et ceci est bien connu de tous — de rassasier tout ce monde avec du pain. En cette circonstance, le poëlon dans lequel on cuit le pain ne saurait suffire ; il faut qu'entrent en jeu les plats à couscous. Le pain, en effet, ne peut constituer qu'un léger casse-croûte ; mais pour un solide repas, il importe que l'estomac soit tout d'abord bien garni de semoule et alors, c'est correct. Levée de bonne heure, la maîtresse de maison prépare le repas des travailleurs ; elle s'assied pour éplucher les légumes. Pas de couteau ! Elle part chez ses voisins et, entrant dans la maison, leur dit : « Heureux matin pour vous[1] ! » Eux répondent : « Puissions-nous être, nous et toi, dans le bien continuellement ! » Et elle : « *Je ne vous l'ai pas dit.* Je désire que vous me donniez, pour l'amour de Dieu, la *mère aux pierres du foyer* » ou bien elle dit : « Donnez-moi *celle à la pierre à aiguiser* » ou bien encore *l'objet aux légumes verts*[2] ». Elle ne dit pas : « le couteau » ; autrement gare à l'augure. Le couteau, le poignard sont craints ; ils montrent l'un et l'autre trop d'empressement à couper la gorge. Quelqu'un à qui tu dirais : « Donne-moi un couteau de cuisine », te répondrait : « Le voilà ! pour

1. Elle ne dit pas : *Isalām ɛalikum* ! « Salut ! »
2. Voir infr. p. 000 note lexicographique **17.**

égorger ta vache ! » ou bien, sans vergogne, il te dirait : « Pour te couper le cou ! » Ce mot ne doit même pas être prononcé devant les animaux, moutons ou bœufs, qui sont voués à l'égorgement, cela leur porterait malheur. Quand nos enfants ont capturé un hérisson, ils le traînent par les pattes et lui frottent le dos contre le sol. Puis ils disent : « Apportez le couteau que nous égorgions le hérisson ! » Celui-ci, les entendant parler de couteau, se met à crier comme un petit enfant.

28. Le nom de la faucille.

La faucille, dis-tu? Ne l'appelle pas *imger*, ce sont les Brâbers qui disent ainsi. Nous autres Chleuhs nous l'appelons *asemmaud*. Ce mot n'est pas néfaste, surtout chez les moissonneurs. La faucille et le soc de la charrue jouissent d'un pouvoir magique ; ils ne sont pas de mauvais augure et ils n'ont pas de nom spécial pour la matinée[1].

29. Le nom du poêlon.

Il n'y a pas d'inconvénients à appeler par son nom (*afellūn*) un poêlon neuf. Mais si cet ustensile a servi, s'il a été au feu et se trouve enduit de suie, les Chleuhs le désignent le matin par le mot *aneḫdām*, « le serviteur » ; ou bien l'on dit *wuγrum*, « celui du pain »[2]. D'autre part, voici une personne qui a dans les mains un poêlon, elle doit, si elle veut te le confier, non pas te le tendre de la main à la main, mais tout d'abord le poser à terre. Cela fait, la personne qui veut prendre l'ustensile se baisse, le saisit, puis l'élève au-dessus du sol, puis le pose à terre et enfin l'emporte.

De même pour tendre une paire de ciseaux à quelqu'un, on la présente posée sur le dos de la main ; mais le mot *tuzlīn* « ciseaux » n'est pas de mauvais augure.

Ce que nous avons dit du poêlon s'applique à tous les ustensiles de cuisine qui voient le feu et sont, en consé-

1. Voir infra p. 000 note lexicographique **10**.

2. Cf. W. Marçais, *Euphémisme et antiphrase*, p. 436, « Le poêlon, *ṭṭažīn*, est communément — à Tlemcen *buferrâḥ* « celui qui réjouit ». — E. Laoust, *Mots et choses berb.*, p. 31. — Voir infra p. 000 note lexicographique **15**.

quence, noircis par la suie : la marmite à couscous, celle dans laquelle on prépare la bouillie, ou bien la casserole dans laquelle on fait cuire les ragoûts. Supposons que dans une maison ou dans quelque tente, des personnes, hôtes, ou membres de la famille, se trouvent réunies. Voici qu'apparaît la maîtresse de la maison, portant un vase noirci par le feu. Elle doit dire en passant près du groupe : « Sauf votre respect ! » ou bien : « C'est une chose blanche que je viens de faire passer devant vous. » Elle agit ainsi parce qu'elle redoute pour ses enfants les atteintes du « génie noir ».

31. Le nom du goudron.

Le matin, au lieu de désigner le goudron par le mot *lkeḍṛān*, qui est de mauvais augure, nous disons : « le miel de tuya », ou bien : « la sève de tuya », ou bien : « le miel des chameaux », ou bien : « la chose blanche ». Cela parce qu'il est de couleur noire, et aussi parce que ce produit est surtout demandé pour soigner quelque méchante maladie, boutons, maux de gorge, maux d'yeux, ou bien la gale qui tombe en hiver sur les chameaux [1].

D'ailleurs nous tenons pour funeste tout ce qui est de couleur noire, que ce soit un être doué de mouvement ou qu'il s'agisse d'une chose inerte. Exception cependant pour ce qui sert d'aliment, par exemple pour des raisins noirs ou des figues noires ou des olives ; sauf aussi le nègre qui est une créature du Très-Haut ; de même pour les chevaux noirs qui sont des bêtes de « grand sang ». Mais l'âne noir ! Quand nous le rencontrons nous lui crachons au visage en lui disant : « Puisse ce jour ne pas être noir comme toi ! » Il est chez les Chleuhs des personnes qui ne tolèrent pas chez eux la présence d'un chien noir. Quant au

1. W. Marçais, *Euphémisme et antiphrase*, p. 436 : « Le goudron noir et salissant, vêtement des damnés, figure sous son vrai nom *geṭrān* dans une foule de comparaisons désavantageuses, mais est fréquemment remplacé par les euphémismes-*ɛāsél gérba*, *ɛāsel ḥalūwa* ». — Monchicourt, *Répugn. ou respect*, p. 5 ; — E. Laoust, *Mots et choses berb.*, p. 31 ; — et nos *Ait Seghrouchen*, p. 219.

32. Le chat noir.

chat noir, prends-y garde ! ce n'est peut-être pas un être inoffensif. Les génies prennent souvent la forme d'un chat noir et leurs yeux ne s'ouvrent pas horizontalement comme les nôtres, ils sont fendus de haut en bas et ressemblent ainsi à ceux du chat. Aussi, quand tombent les ténèbres, nul ne se risque à frapper un chat ou un chien noirs, par crainte de blesser quelque génie qui se vengerait aussitôt en un clin d'œil.

33. Les vêtements noirs.

Dans le Sous, il est des gens qui s'habillent de noir ; d'autres évitent de porter des vêtements de cette couleur ; c'est affaire de coutume pour chaque famille. Mais le sultant ne revêt du noir que s'il a de graves soucis ou bien s'il est en deuil ou bien s'il entreprend une expédition. La guerre éclate-t-elle entre princes chrétiens et musulmans, elle est annoncée par un drapeau noir ; mais on hisse un étendard rouge pour l'armistice, un blanc pour la paix.

34. Noms de la suie, du charbon.

Nous disions donc que les mots : *ikuliān*, *ikuʃsān*, qui désignent la suie ne sont prononcés qu'avec répugnance. N'oublions pas le charbon. Il convient de distinguer celui que nous appelons *tirgin* et qu'utilise le forgeron, et celui des ménagères, désigné par le mot *lʃāḫer* (le glorieux)[1]. Celui-ci est fait avec du bois d'arganier, de tuya, de lentisque, l'autre est fait avec du jujubier, de l'arroche ou wawīneg.

Le forgeron, homme rude, ne se soucie guère de l'augure, et ses apprentis pas davantage. Quand le forgeron parle à ses aides il ne sait que leur dire : « Donnez du charbon (*tirgin*) au fourneau. » Mais il n'en va pas de même dans nos maisons où le langage est celui qui sied entre gens bien élevés et corrects. Pour demander du charbon à

1. W. Marçais, *Euphémisme et antiphrase*, p. 433 : « *byaḍ*, la blancheur, est, à Tlemcen, le nom habituel du charbon, dont la couleur noire est considérée comme funeste ». — Monchicourt, *Répugn. ou respect*, p. 5. — Voir infra p. 000 note lexic. 21.

quelqu'un, nous disons : « Donne-moi un peu de *ces choses blanches* » ou bien : « Donne-moi de *ce qui est dans le réchaud* » ou bien : « Donne-moi de quoi faire chauffer un verre de thé. » On se garde de prononcer le mot *lfāḫer*, car cela donnerait à penser : « Mauvaise graine que cet individu ! Il n'a ni éducation, ni savoir-vivre. »

35. Les choses blanches.

Nous appelons le charbon : le blanc, parce que nous aimons ce qui est de couleur blanche et aussi ce qui est de saveur douce, par exemple du lait, du miel. Celui qui, le matin, prend comme première nourriture du lait se sent de bonne humeur. Je rencontre en chemin une jeune fille portant du lait. Je lui dis si je la connais : « Laisse-moi déjeuner de ce lait ». Chez les Arabes, on ne laisse pas passer près de soi du lait sans y goûter, ne serait-ce qu'une goutte au bout du doigt ; le sultan lui-même observe cet usage. Il est des gens qui ne sortent de leur demeure le matin qu'après avoir léché un peu de miel sur le bout de leur doigt. Le miel est non seulement le meilleur des médicaments, c'est aussi un porte-bonheur ; celui qui sort le matin ayant à la bouche la douce saveur du miel n'a plus rien à craindre des paroles de mauvais augure, à cause de ce miel pris à jeun.

Dans ma jeunesse, je n'ai jamais entendu appliquer à une chose l'épithète : noire (*tasggant*) ; dans notre tribu on dit *taḫĕḍrīt* (vert foncé) ; ce n'est que plus tard que j'ai entendu d'autres mots de même sens. Chaque région du Soûs a un terme spécial pour dire : noir. Alors que les Aštuken disent *iḍīli*, les Ait Bou ʿAmran emploient le mot *asggān*, et les Aksimen, les Iḥaḥān, les Ida ou Tanan : *aḫeḍri* [1].

Le mot *lfāḫer* désigne à la fois le charbon non allumé et le charbon ardent. Si au lieu de demander simplement du charbon, on demande du feu, il y a aussi des précautions à prendre. Mais ici intervient non plus l'augure, mais la coutume.

1. Voir infra, p. 00 note lexicographique 21.

36. La coutume.

Beaucoup de gens respectent la coutume et, à cet égard, les femmes sont plus conservatrices que les hommes. Si un homme suit trop scrupuleusement la coutume, nous nous moquons de lui en lui disant : « Tu manges donc près de la porte du fourneau, tu es donc le convive des femmes ! » et on l'appelle Ba ɛAddi, ou Ba Aḥmad (Cendrillon). Car celui qui recherche la compagnie des femmes est un homme de rien. Quand il prend la parole, l'auditoire se met à rire et on cite ce proverbe : L'homme avec les hommes, la femme avec « ces autres ».

37 Le nom du feu.

Voici donc une femme qui, levée de bonne heure, veut avant de préparer le déjeuner, faire ses ablutions. Pour aller plus vite, elle prend une vieille écuelle et va demander du feu à sa voisine : « Pour l'amour de Dieu, dit-elle, donne-moi un peu de *remède blanc* pour faire chauffer l'eau de mes ablutions » ; elle dit aussi : *pour brûler ton ennemi* ; ou bien : *pour arracher l'œil de Satan*. Les femmes ont l'habitude d'employer cet euphémisme, mais de grand matin seulement, avant le déjeuner. Après la prière du *ḍeḥa*, on appelle le feu *lɛafīt*[1] c'est-à-dire la « paix ». C'est là un mot d'origine arabe. Le mot berbère *azizen* s'applique, lui, au feu de l'enfer, que la puissance divine alluma, qui brûlera éternellement et qui, entretenu par les anges du feu, ne s'éteindra jamais.

38. Le feu terrestre.

Quant au feu terrestre, lequel, grâce à Dieu, est utile à l'homme, on le désigne par le mot *lɛafīt*, — ou bien par le mot *takāt*, s'il s'agit d'un grand feu, par exemple d'un incendie qui éclate dans une forêt ou détruit une maison. On dit alors : « Le *brasier* l'a dévorée » ou bien : « Le *tison* y a passé. » Et en entendant le mot *takat*, les gens s'empressent de dire : « Que Dieu nous en préserve ! » C'est là un vilain mot et quelqu'un à qui tu dirais sans précau-

1. Cf. W. Marçais, *Euphémisme et antiphrase*, p. 436 : « Je persiste à considérer *el ɛafya* dans le sens de « le feu » comme un euphémisme ». — Monchicourt, *Répugnance ou respect*, p. 5. — E. Doutté, *Magie et religion*, p. 365. — Voir infra p. 00 note lexicographique 9.

tion : « le feu ! » te répondrait : « Puisse-t-il te dévorer ! » Et fais attention à ceci : dire à quelqu'un dans un mouvement de haine : « Que Dieu te donne le feu ! que Dieu te donne au feu ! » c'est celle-ci qui est la plus terrible des malédictions pour un musulman. C'est aussi ce vocable *takat* qu'emploie le vainqueur impitoyable lorsque, parlant des vaincus, il dit : « Passez-les au feu ! »

Pour demander du feu, un fumeur dit : « Donne que j'allume cette cigarette et que Dieu te pardonne ! » Et s'il dit : « Donne-moi la paix (*lɛafīt*) », il ajoute : « Dieu t'en préserve ! »

39. Le nom des maladies.

La destruction par le feu est sans remède. Pour la maladie, elle vient, elle s'en va. Et cependant, de même qu'il nous répugne de nommer certains animaux ou certains objets, de même nous n'aimons pas à appeler les maladies par leur nom. Ou bien, si nous sommes obligés de le faire, et que nous devions, par exemple, prononcer le nom de la peste, ou celui de la fièvre[1], nous faisons précéder ces mots d'une formule qui dispose favorablement notre interlocuteur. En voici des exemples :

40. Visite à un malade.

Tu vas rendre visite à un malade. Tu t'assieds près de lui, à sa droite, en disant : « Que le salut soit sur vous ! » Il te répond : « Sur vous le salut ! » Et voici les paroles qui s'échangent : « Comment vas-tu? — Louange à Dieu ! me voilà dans l'état qui Lui plaît ! — Et qu'as-tu donc? — Mon mal ne me vient que de Dieu. *Je ne m'en plains pas à toi* ! La fièvre m'a pris. *Je ne te l'ai pas dit* ! — Dieu fasse qu'elle soit l'extrême limite du mal qui pourrait t'atteindre et puisse-t-elle te valoir le pardon de tes fautes ! » Et en quittant le malade : « O mon ami. — Eh bien ! — Ne te frappe pas ! la maladie n'est pas chose honteuse ; c'est un hôte de Dieu. — Aussi sommes-nous satisfaits de Sa décision et acceptons-nous tout ce qu'Il nous envoie. »

1. W. Marçais, *Euphémisme et antiphrase*, p. 433 : *salma* « fièvre » ; *tṣâfiya* « blennorrhagie ».

Et si, au retour, tu rencontres un ami commun qui te demande : « Eh bien ! notre ami un tel, de quoi se plaint-il? » tu lui réponds : « Notre ami s'excuse, il a *quelque chose*, la *mère des petits enfants* l'a pris ».

41. Le mal de dents.

Ou bien encore tu demandes à quelqu'un qui paraît souffrant : « Qu'as-tu donc? » Il répond tout d'abord : « Je ne m'en plains pas à toi » et, alors seulement, il ajoute : « J'ai mal à une dent. » Tu lui dis : « Que Dieu te soulage ! » Mais si quelqu'un s'en vient près de toi se plaindre de son mal et, sans s'excuser, te dit, par exemple : « La nuit dernière, j'ai eu mal aux dents et je n'ai pas dormi », réponds-lui en faisant un geste d'indifférence : « Nous frottons les pierres qui ne germent pas ! » ou bien : « Mettons que tu ne nous aies rien dit. » On répond ainsi si l'on veut y mettre des formes. Mais s'il n'y a pas à se gêner, on dit à ce malappris : « Va te plaindre au figuier qui ajoutera à ton mal un petit tas, puis un monceau » ou bien : « Va rendre visite à sîdi Bou Zîd (saint Augment), il te l'augmentera et t'en donnera plus que ton compte. » Certes, nous n'irions pas jusqu'à dire : « Puisses-tu en mourir ! » Il est inutile de souhaiter la mort ; quand arrive le terme fixé à notre vie, il n'y a plus qu'à tirer la corde. Nous craignons le poison, les maladies qu'il peut causer, mais non la mort, qui est pour tous une obligation ; mais son nom, nous ne le prononçons ni le matin, ni à d'autres moments, à moins qu'on ne soit obligé de dire ce mot.

42-43. Le nom de la mort.

Un individu possède un beau cheval ; mais Dieu envoie à l'animal une maladie qui l'emporte. Arrive chez notre homme un de ses amis. Comme il ignore que le cheval a été malade et a péri, il en demande des nouvelles, selon l'usage. Le maître du cheval lui répond : « Mon cher, il a emporté le malheur qui pourrait te frapper. » L'autre comprend et dit : « Dieu, en compensation, t'en donnera un meilleur ».

Pour la mort d'une personne, ce n'est pas la même chose ; mais le nom de la mort n'est pas davantage pro-

noncé. On dit en parlant d'un défunt : « Il est parti pour la demeure éternelle. » A quoi l'on répond : « Que Dieu nous assiste quand viendra notre tour ! — C'est Dieu qui nous l'avait donné, c'est Lui qui l'a emporté. — Que Dieu te donne la résignation[1] ! »

S'il s'agit d'un saint, d'un savant on ne dit guère : « Il est mort. » mais plutôt : « Il est endormi. » ou bien : « Il a quitté la demeure de l'injustice pour habiter celle de la vérité ».

Un ami m'a laissé, avant de mourir, un objet comme souvenir, par exemple, un poignard. Cet objet te plaît et tu me dis : « D'où te vient ceci? » Je réponds : « Mon cher, je le tiens du pauvre Un tel, que Dieu lui fasse miséricorde et lui pardonne. » Mais je ne saurais dire simplement : mon ami un tel. D'ailleurs, en parlant d'une personne dont la mort est récente, on évite de prononcer son nom, on dit : *le défunt*.

44 Le nom du poison.

En toute circonstance, il nous répugne de nommer le poison. Si quelqu'un est obligé de prononcer le mot *ssemm* (poison) ou bien *rrhej* (arsenic), il ajoute aussitôt : « Que Dieu nous protège de leurs atteintes ! » On dira d'une personne qui a pris du poison : « Ce pauvre Un tel est malade et dans un état tel qu'on ne peut le voir. Il ne vous l'a pas dit. Il a mangé, le malheureux, dans son ventre[2] ! »

45. Le nom des bêtes à venin.

Les serpents peuvent donner la mort, leur venin est sûr. Il ne sont pourtant pas de mauvais augure. Rencontrer un serpent le matin n'a rien d'inquiétant. Bien au contraire, cela porte bonne chance. Mais nous craignons ces reptiles, parce que Dieu leur a donné du venin et que, par suite, ils peuvent nuire. Aussi, ne prononcer leur

1. A. Van Gennep, *Tabou et totémisme*, p. 70. — A. Meillet, *Ling. gén. et ling. comp.*, p. 281.

2. W. Marçais, *Euphémisme et antiphrase*, p. 436 : « C'est aussi un euphémisme, à mon sens, que l'emploi de *tsam* « donner à manger » dans le sens d'empoisonner ».

nom que si l'on y est obligé ; si, par exemple, on a rencontré un serpent, on dira plutôt : « J'ai vu *le long.* »

46. Le nom du crapaud

C'est le crapaud qui donne naissance aux vipères. Quand les bergers le trouvent en train de couver, ils brisent sès œufs et ils y découvrent de petits reptiles qu'ils détruisent, ainsi que ce crapaud. Cet animal est de mauvais augure ; aussi au lieu de l'appeler par son nom : *alefsa*, nous disons : *agru lburr*, « la grenouille terrestre ».

47 Le mauvais œil.

Il y a aussi l'œil de l'homme qui, selon le proverbe, n'est que poison[1].

Un individu, qu'il soit sorcier ou non, vient à jeter les yeux sur une personne ou sur une chose. Avant d'exprimer son admiration, il doit dire tout d'abord : « Que Dieu la bénisse ! »

Je t'ai mis en garde contre les mots qu'il ne faut pas dire. Ma recommandation porte ici sur cette formule qu'il ne faut pas oublier d'énoncer au début de ton discours : « Que Dieu le bénisse ! » C'est une règle rigoureusement observée par les Musulmans et aussi par les Juifs. Vous autres Chrétiens, vous ne redoutez pas le mauvais œil ; La raison ? C'est parce que vous avez l'habitude de vous peser sur des balances. Cette pratique éloigne les sortilèges et protège contre le mauvais œil, la balance agissant comme une amulette. Quand un jeune homme quitte la tribu, les vieilles femmes de son entourage lui font cette recommandation « : Quand tu arriveras dans une ville, avant de rien entreprendre, fais-toi tout d'abord peser sur une balance et méfie-toi des femmes. »

47 Pour conjurer le mauvais œil.

Donc un individu entre chez toi. Trouvant ton fils merveilleux sous tous rapports, instruit, soigneux, voici qu'il te dit : « Ton fils réunit toutes les qualités. » Comme il a négligé de dire : « Que Dieu le bénisse » une personne présente lui répond, timidement, d'un air gêné : « On dit

1. E. Doutté, *Magie et religion*, p. 317. — A. Meillet, *Ling. hist. et ling. gén.*, p. 289.

tout au moins : Dieu le bénisse ! » ou bien : « L'enfant est étonnant parce qu'il est né *le cinquième jour* ! » Mais un autre assistant pourrait lui dire nettement, sans honte : « Ceci ne mérite que l'aveuglement ! » ou bien retournant sa langue pour lui en étaler le dessous : « Je te les ai montrées les glandes du dessous de ma langue ! Puissé-je voir tes yeux, sans regard, chavirés de la même façon ! » ou bien il dirait simplement : « Cinq ! » ce qui signifie : *Cinq doigts* fouillant tes yeux. Cette phrase chasse le mauvais œil.

49-50. Le nombre cinq.

Supposons que, au moment de la moisson, ayant besoin d'ouvriers, tu te présentes chez une personne influente de la tribu. Tu lui dis, par exemple : « J'ai besoin de gens pour m'aider. » Il te demande : « Combien de personnes te faut-il ? » Tu réponds ceci : « J'ai besoin d'*une main* » ou bien : « Il m'en faut *cinq dans les yeux de ton ennemi.* » Mais si tu dis : « Il m'en faut *cinq* », cette personne s'écrie si elle n'a pas à se gêner avec toi : « Cinq fouillant dans tes yeux ! Est-ce ainsi que les gens se parlent ! » Entre personnes de la même famille, entre père et enfants, entre frères, on peut prononcer le mot *semmūs* « cinq » sans que cela tire à conséquence[1].

C'est par crainte du mauvais œil que le père d'un bel enfant réplique lorsqu'il entend faire son éloge : « Pas du tout ! il n'est pas tel que tu le dis ; ce n'est qu'un âne ! » Il est des mamans qui laissent exprès leur petit enfant chéri dans la crasse et les guenilles ; cela éloigne le mauvais œil[2].

51-52 Le jeteur de sorts.

Les femmes surtout ont la crainte du mauvais œil. Pour préserver son enfant, une mère dira à sa voisine qui a eu

1. E. Doutté, *Magie et religion*, p. 184. — Monchicourt, *Répugnance et respect*, p. 8. — Voir infra p. 000 note lexic. **16.**

2. E. Doutté, *Magie et religion*, p. 317 ; A. Meillet, *Interdictions de vocab.*, p. 16. En Kabylie, on ne laisse pas voir un jeune enfant aux étrangers. Autrement l'enfant tomberait malade ; on l'appelle de quelque nom vulgaire : *akli* « nègre » ; on n'en fait pas l'éloge car cela supposerait qu'on l'a regardé avec insistance (mauvais œil).

la langue trop longue : « Il t'a mangé ton bonheur et un jour d'heureuse blancheur ! » ou bien : « Il t'a dévoré ton bien, dévore ta tête ! Mon fils est sous la protection de Dieu ! » Et si elle n'a aucun ménagement à garder avec cette femme, elle fait le geste de lui crever les yeux de ses cinq doigts étendus en disant : « Oukh ! cinq doigts dans tes yeux ! »

Nous redoutons les sorciers. Quand nous avons la certitude qu'un individu peut jeter des sorts, nous le mettons hors d'état de nuire de la façon suivante. Usant de ruse, nous attendons qu'il soit endormi, et nous approchons une bride de sa bouche. Il se réveille et nous lui disons : « Prends garde ! Patience ! ouvre la bouche de bon gré que nous te passions le mors ; sinon, nous te brisons les dents ». Lui, vaincu, ne peut rien dire et il n'est plus à craindre. Le plus souvent d'ailleurs, si un tel sorcier fait du mal, c'est inconsciemment[1].

La rencontre d'un borgne le matin est fâcheuse ; par moquerie nous l'appelons « le bon tireur »[2].

53. Les génies. Les génies sont autrement redoutables. Ils sont plus puissants que les hommes ; aussi une personne intelligente a soin de ne parler des *jinns* qu'en termes flatteurs. Les femmes les appellent : *les fils de la nuit* ; ou bien : *ceux que le sel cache à notre vue* ; ou bien : *les autres, les autres gens* ; ou bien encore : *les musulmans*, ou : *ceux qui sont invisibles*. Nos magiciens, les tolbas, peuvent voir les jinns. Pour cela, ils mangent du pain sans sel et des raisins secs, ils s'isolent loin du regard des profanes ; alors, ils voient le génie auquel ils peuvent donner des ordres. Pour tout autre qu'eux, ces êtres mystérieux restent invisibles. Mais ces personnes, privées de sel, deviennent méconnaissables ; car c'est le sel qui donne à l'homme la couleur, comme il donne aux aliments la saveur, et aussi, selon le proverbe, l'attrait à la parole.

1. Cf. Doutté, *Magie et religion*, p. 35.
2. Ou bien : *si Lfāṭmi*.

Au moment où un chasseur[1] part en expédition, si quelqu'un de la maison lui demande : « Où vas-tu ? » il se contente de répondre : « Je vais me distraire. » On ajoute : « Que Dieu facilite ton projet ! » Sa mère lui dit : « Mon fils, Dieu veuille écarter de ta route ce qui peut nuire ! » Au dehors, un ami qui le rencontre avec ses chiens lui dit : « Bon divertissement ! » En chemin, de mauvais garçons feront à sa vue le même souhait ; puis, le laissant s'éloigner, ils lui crieront : « Ce que tu rapporteras, nous en mangerons les boyaux ! » S'il est aussi mal élevé qu'eux, il étale sous leurs yeux son postérieur et dit en s'éloignant, pour écarter la malchance : « C'est sur Dieu que nous nous appuyons et non sur une créature. Ce sont des enfants qui s'amusent ». 54 Le chasseur.

La pêche est chose plus sérieuse. Ce pêcheur, qui se dirige vers la côte, ne parle pas dans la crainte d'entendre des paroles malencontreuses : « Eh ! un tel, ton roseau est *cassé* ! » ou bien : « Ta blouse est *retournée* ! » ou bien encore : « Voilà que l'eau est fâcheusement limpide ! » Furieux, il leur accroche l'insulte : « La chance nous vient de Dieu ! » dit-il et il retourne à la maison ; ou bien, il se rend à la mer en ayant soin de changer de chemin. 55-56. Le pêcheur.

Si tu rencontres quelque patron de barque se rendant à la pêche, ne lui demande pas : « Où vas-tu ? » Ne lui dis pas non plus : « Rapporte-nous du poisson. » Tu recevrais comme réponse un flot d'injures. Il convient de dire simplement : « Dieu veuille t'aider ! » et il répond : « Ainsi soit-il ! ». Et si tu as envie de manger du poisson, dis-lui : Hé ! « capitaine un tel, s'il plaît à Dieu que tu prennes quelque chose, ne nous oublie pas ; procure-nous *un peu de légumes* pour la maison ». Il répond : « Dieu veuille y pourvoir ! »

Quelqu'un part en voyage. Un individu veut le rejoindre pour lui communiquer quelque chose d'urgent. Il lui dit :

1. Cf. A. Meillet, *Interdictions de vocabulaire*, le nom de l'ours, p. 7.

57-58. Le mot : Reviens.

« O un tel, que Dieu te facilite les choses ; ralentis le pas pour me permettre de te rejoindre. » Il ne lui dit pas : « Reviens ! »[1] Car, à cette parole de fâcheux augure, le voyageur ne mettrait plus un pied devant l'autre, sauf pour revenir à la maison.

Si quelqu'un a l'intention d'aller en voyage ou bien qu'il ait en tête quelque autre projet, il s'exprime ainsi : « Demain, je veux faire ceci et cela, *s'il plaît à Dieu* » ou bien il a soin de dire : « si Allah l'a décidé » ; ou bien : « si nous sommes encore de ce monde ». Nous ajoutons ces formules afin de ne pas montrer d'opposition aux décisions de Dieu. Nous disons : « L'homme propose, Dieu dispose » car c'est Lui qui règle le sort de son esclave[2].

59-60. Antiphrases.

Nous avons aussi le mot pour rire. Un père qui plaisante avec sa petite fille lui dit par exemple : « Ma fille, quand tu te marieras, je te donnerai la « reine du troupeau ». L'enfant se fâche et s'écrie : « Tu veux rire ; celle-ci, je la connais ; tu ne me la donneras pas, la reine du troupeau, c'est la plus petite ! » C'est ainsi que nous appelons, en effet, celle de nos brebis ou de nos chèvres qui, mal venue, est restée la plus petite. De même, nous nommons « le clairvoyant » un individu qui n'y voit guère[3] ; ou bien pour flatter l'orgueil de quelque juif, nous le traitons de « riche commerçant » lors même que nous savons qu'il est sans le sou ; ou bien d'un individu qui, entré dans les affaires, a mangé, en rien de temps, bénéfice et capital, y laissant même sa chemise, nous disons : « Il a *gagné* ; c'est lui qui a bâti cette maison là-bas, celle qui a des tourelles. »

Il arrive que certaines gens changent le nom des choses par convoitise, ainsi que l'attestent nos dictons. Nous

1. Voir infra p. 000 note lexicographique **18**.

2. W. Marçais, *L'euphémisme et l'ant.*, p. 433, *ṭlaɛ*, descends ; — *ftaḥ*, fermer.

3. W. Marçais, *id.*, p. 433 : *bṣêr* « clairvoyant », est très courant comme succédané euphémistique de *ɛāwŏr* « borgne ». — E. Doutté, *Magie et rel.*, p. 365.

disons : « Celui qui a envie de manger un lézard (*igežder*), l'appelle « gibier » (*gežděmmur*).

Les Ait Bellefa'a (Chtouka) mangent les chats sauvages ; mais s'ils tombent sur quelque chat domestique bien gras en train de chasser dans les figuiers de Barbarie, ils le tuent et le mangent ; et ils disent au propriétaire qui cherche son chat : « Sans doute, les vauriens te l'ont mangé. » Et les gens ont coutume de dire : « Quand un individu de la tribu des Bellefa'a veut manger un chat domestique, il l'appelle chat sauvage. »

61-62. Mots inconvenants.

Il est aussi des termes que nous évitons d'employer parce qu'ils sont inconvenants[1]. Il nous arrive certes de parler sans retenue, mais pas toutefois devant des mets servis pour le déjeuner ou pour le dîner, ni en présence de personnes de notre famille, parents consanguins ou parents par alliance, ni en compagnie de bons voisins ou de savants ou de pieux personnages. Tous exigent de la tenue ; aussi, quand on est assis parmi eux, ne pas se permettre le langage de la bergerie. Lorsque des hommes se réunissent pour bavarder et se divertir, ils demandent tout d'abord : « Sommes-nous entre frères ou entre gens de Massa ? » Si quelqu'un répond : « Entre frères » on tient sa langue et l'on ne parle que de choses sérieuses. Mais si quelqu'un dit : « Lâchez-*les* pour qu'*elles* puissent paître ! » ou bien : « Coupez la pastèque verte ! » aussitôt tout le monde se met à rire et les propos libres commencent sur les femmes, laides ou belles. Donc attention ! Si tu es en compagnie de graves personnages, surveille ton langage : tout mot désignant ce qui se trouve « au-dessous de la ceinture » n'est pas admis

1. Cf. W. Marçais, *Euphémisme et antiphr.*, p. 000. « Il peut s'agir de respecter les convenances, d'employer quelque expression vague et anodine pour éviter l'emploi d'un mot trop cru. » Par exemple, au lieu de *ěḫḥi* « aller à la selle », ou *beẓḍ* « uriner », on dit : *mmass* « remuer » ; ou bien *ḫellěṣ ɣumzil* « payer le forgeron », etc. ; au lieu de *iḫḫān* « excréments », on dit *ūlūs, täsra, ait liäs*, etc.

dans la conversation[1]; et, par exemple, tu ne peux te permettre de prononcer le mot *iglain* « testicules ». Autre recommandation : si tu vas à Râs el Ouâd et que, dans la conversation tu sois amené à parler des ustensiles de ménage, garde-toi de les désigner par le mot : *ibeška*, c'est bien le mot qui convient chez les Ksima ; mais chez nos voisins de Râs el Ouâd ce mot désigne les testicules, il faut dire *irukūten* et ne pas employer un mot pour l'autre.

De même, si tu as à parler du temps, ne dis pas *lḥāl*, il faut dire : *zzĕmān*, parce que le premier de ces mots désigne, à Râs el Ouâd, le sexe féminin. Employer l'un de ces mots pour l'autre devant des personnes respectables, c'est t'exposer à voir l'assemblée se lever et s'éloigner de toi, à moins que l'on ne t'excuse parce que tu n'es pas au courant des habitudes de la tribu.

63. Le nom du pou.

Nous désignons en tachelhit les poux par le mot *tilkīn*[2]. Mais ce mot est inconvenant et par euphémisme nous disons : *tuḫušīn*. Par exemple, lorsque des gens voient sur les vêtements de quelqu'un un pou qui voyage, ils lui disent, s'ils peuvent lui parler familièrement : « Eh ! un tel ! ton cœur serait-il mort? — Et pourquoi, demande-t-il? — Nous remarquons que tu n'es qu'un jardin de poux ! » Et des mauvais plaisants, bergers ou étudiants, diraient dans les mêmes circonstances : « Tu as là une abeille ! » et un autre : « C'est tout simplement de la graine cela ! » — ou bien : « Laisse-la trouver sa vie, elle est dans un champ où rien ne saurait germer ! » ou bien encore : « Laisse-la grossir, tu la monteras ensuite pour aller au marché. »

64. Le nom de la femme.

Il est incorrect de demander à quelqu'un des nouvelles de sa femme. Dans la conversation, les hommes évitent toute allusion directe à leurs femmes. Si, par exemple, j'ai à parler de mon ménage à un hôte ou à quelqu'un du pays,

1. Il est malséant de nommer la lèvre, la joue.
2. Voir infra, note lexicographique 6.

je dis : « J'ai un malade à la *maison.* » Il comprend qu'il s'agit de mon épouse. Ou bien, tu demandes des nouvelles à quelqu'un. Tu lui dis « : Comment vas-tu ? Comment va ton *entourage* ? »

65. Le genre.

Si un Chleuḥ parle à sa femme dans sa maison, il ne l'appelle pas par son nom. Et pour que les voisins, qui pourraient l'entendre, ne sachent pas à qui il s'adresse, au lieu de dire à son épouse : *Kemmīn!* « toi » (femme), il dit : *Kiyīn!* « toi », (homme). En présence de personnes respectables, quand on parle des femmes, ne pas dire par exemple : « Elles ont dit... » mais bien : « ils ont dit » ou bien « nos gens ont dit ». Quand il a des hôtes chez lui, le maître de la maison dit à son fils ou à son frère qu'il charge d'une commission pour les femmes : « Va *leur* dire (à eux) de préparer ceci et cela. » Il dit « à eux » et non pas « à elles ».

66. Le geste.

Et enfin, entre gens avertis, connaissant la marche des choses de ce monde, il n'est pas nécessaire de dire des mots pour se comprendre : des gestes suffisent. Quelqu'un aime une femme ; la présence de personnes malveillantes l'empêche de lui parler ; il sait néanmoins se faire entendre : il se frotte le lobule de l'oreille, ou bien se gratte l'aile du nez, ou bien se caresse la paume de la main. Mais ceci est une autre affaire dont nous parlerons plus tard. L'entretien se termine ici. Plus rien à dire et je ne veux plus entendre que la prière sur l'Envoyé de Dieu.

IV

NOTES LEXICOGRAPHIQUES

Les travaux utilisés sont surtout des dictionnaires, des lexiques, auxquels nous renvoyons d'ordinaire en indiquant seulement le nom de l'auteur de l'ouvrage avec celui du parler considéré :

Abès. — **Ait Ndhir** : *Première année de langue berbère*, Rabat, 1916.

René Basset. — **Djerba** : *Notes de lexicographie berbère*, 1re partie *Journal Asiatique*, Paris, 1883, p. 24.

— **Ghat** : *même ouvrage*, p. 34.

— **Kel Oui** : *même ouvrage*, p. 49.

— **Beni Menacer** : *Notes de lexicographie berbère*, 2e partie, *J. A.*, Paris, 1885.

— **Figuig** : *Notes de lexicographie berbère*, 3e partie, *J. A.*, Paris, 1886.

— **Kabylie** : *Manuel de langue kabyle*, Paris, Maisonneuve, 1887.

— **Touat** : *Notes de lexicographie berbère*, 4e partie, *J. A.*, Paris, 1888, p. 36.

— **Gourara** : *même ouvrage*, pp. 36-66.

— **Argot du Mzab** : *même ouvrage*, p. 73.

— **Aoulimmiden** : *même ouvrage*, p. 81.

— **Syouah** : *Le dialecte de Syouah*, Publications de l'École des Lettres d'Alger, V, Paris, 1890.

— **Harakta** : *Notice sur les dialectes berbères des Harakta et du Djerid tunisien*, IXe Congrès international des Orientalistes, Londres, 1891.

— **Djerid** : *même ouvrage.*

— **Mzab** : *Étude sur la zenatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued Rir'*, P.E.L.A., XII, Paris, 1892.

— **Ouargla** : *même ouvrage.*

— **Oued Rir'** : *même ouvrage.*

— **Rif** : *Étude sur les dialectes berbères du Rif marocain*, XIe Congrès international des Orientalistes, Paris, 1897.

— **Beni Iznacen** : *Notice sur le dialecte berbère des Bèni Iznacen*, Florence, 1898.

— **Beni Bou Said** : *Nedromah et les Traras* P.É.L.A., XXIV, Paris, 1901.
— **Zenaga** : *Mission au Sénégal, I. Étude sur le dialecte des Zenaga*, P.É.L.A., Paris, XXXIX, 1909.

Biarnay. — **Ouargla** : *Étude sur le dialecte berbère de Ouargla*, P.É.L.A., XXXVII, Paris, 1908.
— **Rif** : *Étude sur les dialectes berbères du Rif*, P.F.L.A., LIV, Paris, 1917.

A. de C. Motylinski. — **Djebel Nefousa** : *Le Djebel Nefousa*, P.É.L.A., XXII, Paris, 1898.
— **R'edamès** : *Le dialecte berbère de R'edamès*, P.É.L.A., XXVIII, Paris, 1904.

Huyghe. — **Kabylie** : *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, 1901.
— **Aurès** : *Dictionnaire chaouia-français*, Alger, 1907.

Laoust. — **Chenoua** : *Étude sur le dialecte berbère du Chenoua*, P.É.L.A., L, Paris, 1912.
— **Ntifa** : *Étude sur le dialecte berbère des Ntifa*, Publ. de l'Éc. supér. de langue arabe et de dialectes berbères de Rabat, I, Paris, 1918.
— **Sous** : *Cours de berbère marocain*, Paris, Challamel, 1921.

Nehlil. — **Ghat** : *Étude sur le dialecte de Ghat*, P.F.L.A., XXXVIII, Paris, 1909.

Provotelle. — **Sened** : *Étude sur la tamazir't ou zénatia de Qalaât es-Sened*. P.F.L.A., XLVI, Paris, 1911.

Si Said Boulifa. — **Demnat** : *Textes berbères en dialecte de l'Atlas marocain*, P.F.L.A., XXXVI. Paris, 1908.

H. Stumme. — **Tazeroualt** : *Handbuch des Schilhischen von Tazerwalt*, Leipzig, 1899.

Beni Snous renvoie à notre : *Dictionnaire français-berbère* (*dialecte des Beni Snous*). Paris, P.F.L.A., XLIX, 1914 ; **Beni Iznacen** — **Beni Bou Zeggou** — **Zkara** (du Nord du Maroc), — **Meṭmaṭa** (Djendel-Alger) — **Beni Rached** (Orléansville) — **Beni Salah** (Blida) — **Beni Messaoud** (Médéa) renvoient au même ouvrage ou à nos notes personnelles (n. p.).
Ait Seghrouchen : notre étude sur *le dialecte berbère des Ait Seghrouchen*, P.F.L.A., LVI, Paris, 1920 (dialectes indiqués, p. II et p. 400).

Idausemlal : notre *Etude sur la tachelḥit du Sous, I, Vocabulaire Français-Berbère*, Bibl. de l'Ecole Nat. des Langues orientales, Paris, 1920 ; — n. p. : notes personnelles.

Note 1. — Le lièvre

1) Dans le Nord de la Berbérie (et aussi chez les Zenaga), le nom du lièvre dérive d'une racine I R Z Z [Cf. René Basset, *Nedromah et les Traras*, p. 148].

aiɛerziz (*u*) [Rif] ;
aiarzīz (*u*) [Gzennaya], pl. *iiarzăz* ;
aiɛerzīz (*u*), pl. *iiɛerzāz* [Mṭalsa, Beni Iznacen, Zkara, Beni Bou Zeggou, Ait Ouarain, Ait Yousi, du Maroc. — En Algérie : Beni Snous, Beni Bou Sa'id, Beni Menacer, Beni Ṣalaḥ, Beni Messa'oud. En Tunisie : Tamezraṭṭ, n. p.] ;
agergīz (*u*), pl. *igergāz* [Mzab, R. Basset ; Ouargla, Biarnay ; Harakta, R. Basset] ;
airzis, pl. *irzās* [Chenoua, Laoust] ;
agᵘɛrziz [n. p.], *agarziz*, pl. *igerzaz* [Aurès, Huyghe].

Le féminin est *taiɛerzizt*, hase. Le nom masculin *aiɛerziz* est quelquefois remplacé par le féminin.

taierzizt [Harawat, R. Basset ; Meṭmaṭa du Djendel] ;
aiarzist [Figuig, R. Basset] ;
taierzizt, pl. *tierzāz* [Djerid, R. Basset ; Sened, Provotelle] ;
taiɛerzīzt, pl. *tiiɛerzāz* [Beni Rached, n. p.] ;
tairzīz, pl. *tairzizīn* [Taṭṭawin, n. p.] ;
tadžerdžīs, pl. *tadžerzaz* [Ghadamès, de C. Motyl.] ;
tirzezt, pl. *tirzāz* [Dj. Nefousa, de C. Motyl.] ;
dzerzīzt [Nalout, n. p.] ;
taierzast [Mzab, R. Basset] ;
taiɛrelūl [n. p.], *taiarzuzt* [Zenaga, R. Basset].

2) Le nom du lièvre est tiré d'une autre racine au Maroc, chez les Brâbers, les Chleuḥs et en Algérie, chez les Kabyles du Djurdjura.

aulūl (*u.u*), pl. *iulăl* [Kabylies, Huyghe] ;
aulūl (*u.u*), pl. *iulăl* [Ait Seghrouchen, Ait Mgild, n. p.], pl. *iullān* [Iguerouan, Ait Nḍīr, Abès] ;

autūl (*ɯu*), pl. *iutāl* [Ait Aṭṭa, Ait Imour, A. Bou Zid, Zayan, Ntifa, LAOUST], pl. *iutlān* [Tamnuggalt].

Le féminin est *tautult* (*tu*), pl. *tiutlīn*; *ṭautunṭ*, *ṭauṭunṭ* (Ait Merr'ad).

autīl (*wa*), pl. *iutlān* [Tazerualt, STUMME; Idausemlal, Tisint, Aksimen, Ait Bou Amran];
auṭīl (*wa*) [Imugadir n. p.].

Le féminin est *tautīlt* (*tu*), pl. *tutlīn*. La forme féminine s'entend parfois au lieu de la forme masculine (Brâbers).

3) Le lièvre est aussi désigné par un mot féminin emprunté à l'arabe (أرنب) :

lḥûrrel [Beni Snous, Beni Iznacen];
lḥûṛṛa [Metmaṭa du Djendel].

4) Autres appellations :

akĕbun (*u*), pl. *ikebnān* [Ketama, n. p.];
bu ɣeglān [Zayan];
émĕruel (de *eruel*, fuir) [Touaregs, DE FOUCAULD].

En parler arabe des Chleuhs : coll. et nom d'un. *lärneb*, pl. *lärneb*; fém. *lärnba*, pl. *lärnbät*.

NOTE 2. — LA PERDRIX.

Des mots de même racine que *täskūrt* servent à désigner la perdrix dans la plupart des dialectes berbères. L'élément *k* de ce mot est variable quant à la quantité : demi-long ou long. D'autre part, occlusif chez les Chleuhs : *täskūrt*, il est spirant chez les Brâbers : *täsḵūrt*, ou bien se palatalise : *läskiūrt* (Ait Seghrouchen); il est parfois représenté par *š* dans les pluriels : *tisĕšrīn*;

par *y* assourdi (*x*) *tisĕxrīn* (Beni Iznacen);

par *ī* dans le collectif *isīrᾳn* (Ait Seghrouchen); les éléments *s* et *r* sont peu et rarement modifiés : pl. *liššrīn* [Beni Snous], sg. *laskuāl* [Rif, BIARNAY, p. 37]. Dans les autres régions de la Berbérie Nord, les noms donnés à la perdrix

sont très voisins des mots cités pour le Maroc. L'euphémisme *tagmert* s'entend dans le Sous. (ar. tr. : nom d'un. *lḥéžla*, coll. *lḥéžel*, pl. *lḥéžlāt*).

Au contraire, on relève de nombreuses discordances dans les noms de la perdrix mâle, (bourdon)

On dit par exemple :

a) *abarrān* [Rif], *aberrān* [Mṭâlṣa, Gzennaya] ;
b) *ḥāqq̄l* [B. Iznacen] ; *aḥigūn* [Beni Mgild] ; *iḥᵘīqel* [Kabylie] (le mot *ḥāqq̄l* désigne le coq chez les Beni Snoûs) ;
c) *lγeštūl* [Ktāma] ; *aγeštūl* [Ait Ouarain] ;
d) *wawužž* (*wa*), pl. *idw.* [Iguerouan] ;
wawīž (*wa*), pl. *idw.* [Zayan] ;
wauž [Messioua, Ait bou Amran] ;
e) *ttūšk* (*ttu*), pl. *idt.* [Idausemlal, Ksima], et : *γûšt* ;
f) *abiduk* [Seneḍ, Provotelle].

Et il en est de même pour le nom du perdreau :

aferqūs (*u*), pl. *iferqās* [Beni Iznacen] (ce mot désigne le poussin chez les Beni Snoûs) ;
ažéṛṛūḍ (*u*), pl. *i-en* [Mṭâlṣa] ;
uwaṛṛūḍ (*u*), pl. *u-en* [Gzennaya] ;
abedžiu (*u*) [Ketama] ;
afruḥ ěntsěkūrt [Ait Mgild] ;
aferrūž [Kabylies] ; *aferrūž ěntsěkūrt* [Rif].

(Le mot *lferrūž* en arabe marocain du Sous désigne le coq ; on entend aussi *dīk* [cl. ديك], mais non, comme en Algérie : *serdūk*.)

Note 3. — Le chacal.

1) Le mot *uššen* (*wu*), chacal, est connu dans tous les parlers berbères du Maroc ; au pluriel, la forme qui se rencontre le plus fréquemment est :

Pl. *uššänĕn* (*wu*) [Rif, Beni Iznacen, Mṭâlṣa, Gzennaya, Ait Seghrouchen, Ait Aṭṭa, Zayan, Nitfa, tachelḥīt du Sous] ;
Pl. *uššann* [Ait Mgild, Ait Yoûsi, Ait Sadden] [n. p.] ;
Pl. *uššān* [Messioua] [n. p.].

Le féminin est *tuššent*, pl. *tuššānīn*.

Le même vocable désigne le chacal dans tout le Nord de la Berbérie : Algérie, Tunisie, Tripolitaine.

On entend chez les Touaregs :

2) *ébeggi*, pl. *ibeggān* [DE FOUCAULD, I, 29] ; *ibedji*, pl. *ibedjan* [Ghat, NEHLIL]

et chez les Zenaga :

3) *áɫ̇ədiẖ* [n. p.] ; *éɫ̇edi* [R. BASSET].

4) Les appellations euphémistiques sont nombreuses :

bu ulli (*bu*), pl. *idbuullītĕn* [Zayan] ;
Si Mḥammed Ben Yɛaqūb ou *Mḥammed* [Kabylies] ;
Si ɛAli Ben Yūsef [Beni Snous], etc. (V. sup. p. 000] ;
aḥsain (Sous) ;
ḫanz ĕrrīḥa (B. Iznacen) ;
baṭṭūs (Tamezraṭṭ).

(En parler arabe des Chleuḥs : *ddīb* coll. et pl. *ddiāb* ; fém. *ddība*, pl. *ddībāt*).

NOTE 4. — L'HYÈNE.

1) Le nom de l'hyène est : *ifīs* dans la plupart des dialectes berbères.

Ce mot s'entend au Nord du Maroc : *ifīs* (*ii*), pl. *ifīsĕn* [Rif, Beni Iznacen, Mṭalṣa, Gzennaya, Zkara] ; et dans le reste du Nord de la Berbérie (Beni Snoûs, Beni Bou Sa'id [n. p.] ; Figuig [R. BASSET] ; Bou Semghoun [n. p.] ; Beni Menacer, Ouarsenis, Haraoua, Beni Halima [R. BASSET] ; Chenoua [LAOUST] ; Meṭmaṭa, Beni Ṣalaḥ, Beni Messaoud [n. p.] ; Kabylie [HUYGHE] ; Sened [PROVOTELLE] ; Taṭṭawin [n. p.] ; Aurès [HUYGHE]) ; *fīs* ; pl. *ifisan* [Dj. Nefousa, de C. MOTYLINSKI ; Djerid, R. BASSET].

Ce même vocable se rencontre aussi chez les Brâbers et dans des tribus de Chleuḥs :

ifis (*ii*), pl. *ifassuen* [Ait Aṭṭa], pl. *ifīsen* [Ntifa], pl. *ifasiun* [Zayan, Ksima, A. Bou Amran, Tazeroualt, (H. STUMME), Oulad Derrar].

A côté de *ifis* on entend aussi *iffis* [Mṭalṣa, Bou Semghoun, Kabylie, Tazeroualt (H. STUMME)] ; — parler arabe des Chleuḥs : *ḍbāɛ*, pl. *ḍbuɛa*.

Les Chleuḥs appellent quelquefois l'hyène *izem* ; ce mot désigne le lion dans beaucoup de tribus berbères, tribus où le lion est mieux connu qu'en pays chleuḥ.

On dit aussi pour désigner l'hyène :

2) *ĭursra (tu)*, pl. *ĭursriwin* [Ait Amret].

3) *mĕžžɣiūl (me)* [Guerouan, Ait Ndir (ABÈS)], (dévoreuse d'ânes ; en arabe وكّال الحمار).

Les Zayans l'appellent « mangeuse de chiens » : *bu iḍān*, pl. *idb*.

4) Autres mots :

aridel, pl. *iridālin* [Touaregs, DE FOUCAULD] probablement d'une racine *ridel*, boiter (V. Beni Snous) ; une autre espèce (hyène crocuta) est appelée *tahuri* [DE FOUCAULD], mot de même racine que *aher*, lion ; le mot est peut-être à rapprocher de *heriuel*, déterrer [DE FOUCAULD].

Le mot *gahûh*, *kĕhûh*, usité en Zenaga est emprunté au diolof [R. BASSET].

Les Beni Ouarain appellent en arabe l'hyène : *ĕlɣūl*, l'ogre [الغول] et de même à Ghadamès le nom berbère de cet animal est *tamza* qui a ordinairement le même sens que *ɣūl* [DE C. MOTYLINSKI].

NOTE 5. — LE SINGE.

1) Un mot emprunté à l'arabe *lqerd* [القرد] sert à désigner le singe dans le nord du Maroc :

rqīrĕd, pl. *rqīrād* [Ait 'Amret, Ait Ouriaghel] ;
lqerd [Beni Iznacen, Mṭalṣa].

Ce mot s'entend souvent dans le reste du nord de la Berbérie :

lqerd [Beni Snous, Beni Bou Sa'id], le pl. est *lqrūda*. — *lqerd*, pl. *qrūd* [Aurès (HUYGHE)] ; Syouah (R. BASSET). Dans le parler arabe des Chleuḥs : *lqerd*, pl. *lqrūda* ; fém. *lqerda*, pl. *lqerdāt*.

Mais en Kabylie on dit :

2) *ibki*, pl. *ibkān* [OLIVIER] ;

3) et *iddu*^{u}, pl. *iddaun* [OLIVIER] et *biddû* à rapprocher de *abiddau*, *abiddo*, pl. *ibiddaun* [Touareg, DE FOUCAULD] ; *biddu*, pl. *bidduen* [Ghadamès, de C. MOTYLINSKI].

4) Les Brâbers du Nord le nomment *abaγūs* ;

bāγūs (*u*), pl. *ibūγās* [Ait Seghrouchen] ;
abāγūs (*u*), pl. *ibūγās* [Ait Mgild, Ait Ndir (ABÈS)].

5) Plus au Sud et chez les Chleuḥs. autre appellation :

zaɛaḍ̃ḍ̃ (*za*), pl. *izāɛaḍāḍ* [Ntifa, Messioua] ;
zaɛaṭ̃ṭ̃ (*za*), pl. *izɛaḍāḍ* [Zayan], mot qui désigne le ramier dans les parlers d'Oranie.

6) Dans les tribus du Sous, le nom masculin *fammu*^{a} (*fa*), pl. *idf*. désigne une espèce de singe différente du *zaɛaḍ̃ḍ̃* [Ait bou Amran, Idausemlal].

7) Le mot *ššädi* des parlers arabes d'Algérie est aussi connu en pays berbère *ššädi* [Beni Menacer, Aurès (HUYGHE)].

8) Les Kabyles du Djurdjura emploient aussi l'expression *win budrār*, celui de la montagne (Beni Yenni) pour désigner le singe, et de même les Zenaga l'appellent *taraba nteneri* (R. BASSET), *arabî n tnéri*, l'enfant de la forêt (en arabe de la tribu : *ṭfel leḥlé*).

NOTE 6. — LE POU.

1) Pour désigner le pou, des formes très variées issues d'une même racine berbère L K (cf. R. BASSET, *Loqman*

berbère $\sqrt{\text{L K}}$, p. 309) se rencontrent dans toute la Berbérie. Leur pluriel permet le groupement suivant :

*lišš*in (*ti*) [Nord du Maroc, de l'Algérie, Tripolitaine] ;
*tilk*in (*ti*) [Sud du Maroc (tašelḥit), Kabylies, Ghadamès, Touaregs] ;
*tilš*in [Figuig, Mzab, Ouargla, R. Basset] ;
*tiiš*in [Mzab, R. Basset], *tiilš*in [Djerid, R. Basset] ;
*tišk*en (*ti*) [Zenaga, R. Basset] ;
tillišin (*ti*) [Ntifa, Zayan].

Au singulier, les formes sont encore plus nombreuses :

*lišš*ił (*ti*) [Rif (Biarnay), B. Ouriaghel, Beni Bou Sa'id, Beni Snous, Beni Menacer, Djebel Nefousa (de C. Motylinski)] ;
*lišš*ęxł (*ti*) [Beni Iznacen, Mṭalṣa] ;
*lišš*išł (*ti*) [Beni Iznacen, Gzennaya] ;
*tišš*et (*ti*) [Meṭmaṭa du Djendel] ;
*tišš*eį (*ti*) [Beni Messaoud, Haraoua (R. Basset)] ; *lilš*eł [Chenoua, Laoust] ;
*lilk*īt (*ti*) [Kabylies (Olivier)] ;
*tilk*it (*ti*) [Ait Bou Amran, Idausemlal, etc.] ;
*lilk*ṭį (*ti*) [Imugadir] ;
*liŕk*et (*ti*) [Ktama] ;
*tilk*et (*ti*) [Figuig] ; *tillit*, pl. *tilš*in [Mzab, R. Basset], et *tiiš*in [Ouargla] ;
tillik (*ti*) [Touaregs (de Foucauld)] ;
*tillik*t [Zenaga (R. Basset)] ;
tillišt (*ti*) [Messioua, Tamnuggalt, Tisint, Ait Yisef, Touat (R. Basset)] ;
tilīlt (*ti*) [Ntifa, Zayan, Ouargla (R. Basset), Mzab (R. Basset)].
tallakt [Ghadamès, (de C. Motylinski), *tašit* [Syouah, R. Basset], *luššił* [Beni-Bou Sa'id, R. Basset].

Au Maroc, notamment chez des tribus de Brâbers, mes informateurs m'ont désigné le pou par les mots suivants, appartenant à une autre racine :

laḫuīł (*te*), pl. *tiḫḫuyin* (*te*), coll. *iḫḫuyen* [Ait Mgild] ;
taḫḫuīt (*te*), pl. *tiḫūyin* (*te*) [Ait Imour] ;
taḫḫušt, pl. *tuḫḫūšīn* [Ait Aṭṭa] ;
iḫuyīn, poux [A. Seghrouchen] ;
tuḫḫušt (*tu*), pl. *tuḫḫušīn* [Idausemlal].

Ce dernier vocable *ṭuḫḫušt* est emprunté dans le Sous au langage des enfants. Dans beaucoup d'autres tribus ce mot désigne le ver :

taḫḫult (*ta*), pl. *taḫḫuyin* [Ntifa, Ait Bou Zid] ;
taḫḫult (*te*), pl. *tiḫḫuyin* [Ait Seddrart] ;
taḫuit (*te*), pl. *tiḫuyin* (*te*), coll. *iḫḫuln* [A. Yousi] ;
abḫuy (*u*), pl. *ibḫūyen* [Zayan], etc.

Note 7. — Le porc.

Le porc ou le sanglier sont désignés dans le nord de la Berbérie par le mot *ilĕf* [cf. R. Basset, *Loqman berbère*, p. 309].

Bien connu dans le Nord du Maroc :

ṛrĕf (*ii*), pl. *irfān* [Ait Ouriaghel, Gzennaya] ;
ṛyĕf (*ii*), pl. *ilfān* [Ktama] ;
ĭlĕf (*ii*), pl. *ilfān* [Beni Iznacen, Zkara, O. Amer, Beni bou Zeggou].

il s'entend moins chez les Brâbers ; le mot fait partie du vocabulaire des Chleuḥs

ilĕf, pl. *ilfān* [Mesfioua, Tazeroualt, H. Stumme] ; pl. *alfān* [Mesfioua, Idausemlal] ; pl. *ilfaun* [Ntifa] et *alfiun* (*wa*) [Sous].

Même appellation dans le reste de la Berbérie nord.

ĭlĕf (*ii*), pl. *ilfān* [Beni Snous, Beni bou Sa'id, Figuig] ;
ĭlĕf, pl. *ilfān* [Beni Menacer, Senfita, 'Achacha, Meṭmaṭa du Djendel, Haraoua, Ouarsenis, Beni Halima (R. Basset)] ;
ilĕf, pl. *ilfān* [Kabylie (Olivier), Beni Ṣalaḥ, Beni Messa'oud] ;
ilf, pl. *ilfan* [Aurès, Huyghe].

Le mot diffère chez les Touaregs :

azubara (de Foucauld, II, p. 681) ;
azibara (Hanoteau, *Gramm.*, p. 135) ;
agangera [R. Basset, *Aoulimidden*, p. 97] ;
et chez les Zenaga : *irmi*, *ajig ntneri* (R. Basset).

Au Maroc, le vocable *ileʃ* est souvent remplacé par un euphémisme :

bu tagānt [Chleuḥs] ;
abu lḫīr [Aït Mgild, Guerouan] ;

ou par une appellation empruntée à l'arabe *ḥallūf* [حلّوف] :

aḥellūf (*u*), pl. *iḥelfān* [A. Aṭṭa].

de même pour :

aḫenzīr, pl. *i-en* [خنزير] [Djebel Nefousa ; DE C. MOTYLINSKI] ;
aḫanzir, pl. *ḫinzar* [Ghadamès, DE C. MOTYLINSKI, p. 112].

Le féminin de *īleʃ* est *tīleʃt*, laie ; on dit aussi *ʃamuda* (*tm*), pl. *timidiwin* (Ktama).

aḫennūs (*u*) ; pl. *i-en* désigne le marcassin [Beni Snous, Ktama] ; *ašīḍi* (*u*), pl. *i-en* un vieux sanglier [Beni Snous] ; *aknūz* et *aknūẓ ḍilĕʃ*, le marcassin [Ksima].

NOTE 8. — LA POULE, LE COQ.

Le nom berbère de la poule s'est mieux conservé que celui du coq. Des noms de forme féminine, tous visiblement issus d'une même racine servent à désigner la poule dans la plupart des parlers berbères du nord du Maroc, de toute l'Algérie, de la Tunisie, de la Tripolitaine, du Sahara, du Soudan. Une seule exception : les parlers des Brâbers et des Chleuḥs du Maroc. [Cf. R. BASSET, *Loqman berbère*, p. 333 ; André BASSET, *Le nom du « coq » en berbère.*]

1) Les diverses appellations sont sensiblement voisines dans toute la Berbérie nord.

Au nord du Maroc : (forme *tXt*) :

ḫiaziṭ, pl. *ḫiaziḍin* [Rif, BIARNAY] ;
ḫiaẓīṭ (*ṭa*), pl. *ḫiaẓīḍīn* [Aït Ouriaghel, Gzennaya] ;
ḫiaẓīṭ, *ḫiaẓiṭṭ* (*ṭa*), pl. *ḫiaẓīḍīn* [Mṭalsa, Beni Iznacen] ;
ḫiaẓiṭṭ (*ṭa*), pl. *ḫiaẓīḍīn* [Aït Seghrouchen] ; pl. *ḫiaẓīḍīn* [Aït Ouarain].

En Algérie : même forme *tXt* (Botr) :

ṯiaẓīṯ (*ṯia*), pl. *ṯiṯaẓīḍīn* [Beni Snous, Beni Bou Sa'id, R. Basset] ;
tiaziṯ [Figuig, R. Basset] et *ṯiaẓīṯˢ* (*ṯia*) ;
tiaziṯ [Touat, R. Basset ; Djerid, R. Basset] ;
ṯiaziṯ [Beni Menacer (R. Basset), Meṭmaṭa du Djendel, Ouarsenis (R. Basset), Beni Halima (R. Basset)] ;
iāẓīṯ [Beni Rached, Haraouat] et *iaziṯ* [Achacha, R. Basset] ;
hiaziṯˢ, pl. *hiazīḍīn* [Chenoua, Laoust] ;
tiaziṯ, pl. *tiaziṯin* [Ouargla, Biarnay] ;
tiaziṯ, pl. *tiaziḍin*, [Mzab, R. Basset] ;

forme *taXt* (Brânes) :

ṯaiaẓīṯ [Beni Intacen (Aumale)] ; *ayaziṯˢ* [Beni Ṣalaḥ (Blida)] ;
ṯaiaziṯ, pl. *tiiuzaḍ* [Kabylies, Huyghe] ;

forme *tXt* dans tout le reste du groupe Nord :

agaẓiṯṯ [n. p.], *tagaziṯ*, pl. *tiguzaḍ* [Aurès, Huyghe], coll. *iiuzāḍ* ;

même forme en Tunisie :

tiaziṯ, pl. *tiaziṯin* [Sened, Provotelle] ;
tiaziṯ [Djerba, R. Basset] ;
tiaẓiṯṯ (*tia*), pl. *tiaẓīṯen* [*Taṯṯawin*, n. p.].

En Tripolitaine, en Égypte :

ṯiaẓiṯ [Nalout, n. p.], *tegazeṯ*, pl. *tegaziṯin* [Dj. Nefousa, de C. Motylinski] ;
tekadžet [Audjila, R. Basset] ;
tiazeṯ, pl. *tiaziṯin* [Syouah, R. Basset] ;
taẓeṯ, pl. *taziṯin* [Ghadamès, de C. Motyl.] ;

même racine encore chez les Touaregs :

tšikait, pl. *tšikaiatšin* [Ghat, Nehlil] ;
takahit (de C. Motylinski) ;
tékahit, pl. *tikehâtin* [de Foucauld] ;

et chez les Zenaga :

taudžudt (R. Basset) ; *tawaẓḕḍ* (*té*) [n. p.].

2) Les Brâbers et les Chleuḥs du Maroc n'ont recours, pour nommer la poule, à aucune des appellations passées en revue, ni à aucun terme de même racine. La poule est désignée dans tout l'Atlas marocain par un mot qui paraît emprunté aux parlers du Nord qui eux-mêmes l'ont emprunté au latin *pullus* [Cf. R. Basset, *Beni Menacer*, p. 81. — H. Schuchardt, *Berberische Studien*, II, 379 et *Die romanischen Lehnwörter im Berberischen*, p. 41]. Le mot *fullus* désigne dans le nord du Maroc le poussin ; *afullus*, chez les Brâbers et les Chleuḥs, désigne le coq et *tafullust* la poule (voir *infra*, p. 000) ; on entend, par exemple :

afulūst (*tf*), pl. *tifūlūsin* [Ktama] ;
lafullūst (*tf*), pl. *lifullūsin* [Ait Nḍir (Abès), Ait Sadden, Ait Mgild, Ait Yousi, Ait Imour, (n. p.)] ;
tafullūst (*tf*), pl. *tifullūsin* [Ait Aṭṭa, Tamnuggalt, Demnat (S. Boulifa), Ntifa (Laoust), Ait bou Zid, Zemmours, Messioua (n. p.), Tazerualt (H. Stumme), Aksimen, Idausemlal, Ait bu Amran, Imugadir (n. p.)].

Pour désigner la poule, il n'y a en somme dans les parlers berbères que deux mots, l'un berbère, l'autre emprunté au latin. Les noms du coq sont plus nombreux.

1) C'est tout d'abord un mot berbère, forme masculine correspondant aux noms (féminins) de la poule.

A côté de *ḷiaẓīṭ*, poule, on trouve au Maroc, pour dire le coq :

iaziḍ, pl. *iaziḍen* [Rif] ;
ḷaẓīḍ (ann. *ugᵘaẓīḍ*), pl. *iguẓăḍ*), [Ait Ouriaghel, n. p.]; la forme *iaẓīḍen* (pluriel) servant de collectif : volaille ;
ḷaẓīḍ(u), pl. *ḷaẓīḍen* [Gzennaya, Mṭalsa, Beni Iznacen, Ait Seghrouchen], pl. *iaẓīṭen* [Ait Ouarain] ;

et en Algérie :

ḷaẓīḍ, pl. *ḷaẓīḍen* [Figuig, Beni Menacer, Beni Rached, Haraoua, Ouarsenis, Ouargla, Mzab], pl. *igaziḍen* [Achacha] ; pl. *iaziḍan* [Beni Halima] ;
iazid [Chenoua, Laoust ; Ouargla, R. Basset] ;

à côté d'une forme *aX* :

aiazīḍ (*u*), pl. *iiuzāḍ* [Kabylies] ;
agaziḍ, pl. *iguzaḍ* [Aurès HUYGHE] ;
aiazīḍ, pl. *iaziḍan*, *iaziten* [Mzab, R. BASSET] ;

en Tunisie, Tripolitaine :

iaziṭ, pl. *iaziṭen* [Djerid, R. BASSET, Sened], *iazit* [Djerba] ;
iazīḍ(*u*), pl. *iazīḍen* [Taṭṭawin, Nalout] ;
gazeṭ, pl. *igaziṭen* [Dj. Nefousa] ; *aẓiṭ*, pl. *ẓiṭen* [Ghadamès, DE C. MOTYLINSKI] ;
iazeṭ [Syouah], *gaziḍ* [O. Rir', R. BASSET] ;

chez les Touaregs :

ikai, pl. *ikaian* [Ghat, NEHLIL] ;
ekahi, pl. *ikehan*, [DE FOUCAULD] ;
akes [Aoulimidden, R. BASSET] et *ikez* [rens' de M. BENHAMOUDA];

en Zenaga :

awažēḍ (n. p.), *awažuḍ* ; pl. *užaḍan*, *užuḍan* (R. BASSET) et *užuḍ* (R. BASSET) ;
aγḍuḍan, poulets (R. BASSET, *Loqm. berb.*, p. 334).

M. René Basset ajoute : « Le thème primitif devait être sans doute K Z qu'on retrouve encore en touareg ». Les appellations du touareg sont sans doute à rapprocher du verbe *aki*, veiller, ne pas dormir la nuit [DE FOUCAULD, I, p. 506], de *aguz*, veiller sur [DE FOUCAULD, I, p. 348], de *auz*, veiller [Idaousemlal] ; en arabe classique le coq est surnommé : *abu liaqḍān* le vigilant, [rac. *iqḍ*, يقظ] être éveillé.

Le nom du coq dans les parlers du Nord de la Berbérie peut être rapproché du nom de l'oiseau en berbère ; ce mot se présente sous des formes telles que :

aždīḍ, *ažḍīḍ* (*u*), pl. *iždiḍen*, *iž̃ḍāḍ*, dans le Nord du Maroc ;

plus rares chez les Brâbers :

aǧtīṭ (*u*), pl. *iǧtāṭ* (A. Aṭṭa) ;
ažḍīḍ (*u*), pl. *iždāḍ* (Zayan) ;

mais bien connues chez les Chleuḥs :

agdiḍ, agḍīḍ (*u*), pl. *igḍāḍ* [Sous, H. Stumme].

chez les Touaregs :

égeḍiḍ, pl. *igḍāḍ* [de Foucauld],

chez les Zenagas :

agḍuḍ, pl. *ɣuḍaḍen*, (R. Basset) ;
aɣḍuḍ, pl. *uɣḍaḍen* (R. Basset), oiseau.

La forme féminine de ce dernier mot : *taɣḍuḍ* sert à désigner la poule en Zenaga (R. Basset).

2) A ces mots du type *iazīḍ* sont venues s'adjoindre d'autres appellations ; une vertu mystique s'attachant au vieux nom du coq l'a fait plus ou moins rigoureusement interdire.

ḥāqûl a tendance à remplacer *iazīḍ* (*ḥaqûl* désigne souvent la perdrix mâle) chez les Beni Iznacen, les Beni Bou Zeggou, les Beni Bou Sa'id, les Beni Snoûs. On entend *ɛaḷḷûq* (*u*) chez les Ketama, *aɛaqqûq* (*u*) chez les Beni Ṣalaḥ ; *ăɛălɛūl* (*u*) chez les Zkara, les Mṭalsa ; *džiɛaḍer* chez les Maṭmaṭas (*džiɛäḍer* Haraoua, R. Basset), etc.

Enfin *iaziḍ* a disparu complètement au Maroc des parlers des Brâbers et des Chleuḥs (pourtant le mot *liazīḍ* existe chez les Ktama mais désigne non le coq mais une variété de sauterelles rouges).

Il y a été remplacé par *afullus*, qui se trouve avoir ainsi sensiblement la même aire que *tafullust*, poule (avec tendance à se réduire).

afullus (*u*), pl. *ifullūsen* [Ait Nḍir (Abès), Ait Yousi, Ait Sadden, Ait Mgild, Guerouan, Ait Imour, Ait Aṭṭa, Zayan, Zemmours, Demnat (S. S. Boulifa), Ntifa (Laoust), Ait bou Zid, Messioua et Chleuḥs du Soûs (H. Stumme) ;

mais chez les Messioua, on dit plutôt :

lmudden, [ar. المؤذن], muezzin.

Les Brâbers et les Chleuḥs ont sans doute emprunté *afullus*, coq aux parlers du Nord du Maroc et de l'Algérie ; mais ils ont légèrement modifié et la forme et le sens du terme emprunté.

fullus désigne le poussin en nombre de points de la Berbérie Nord.

Au Maroc : *fullus* (*u*), pl. *i-en* [Ait Ouarain, Mṭalsa] ; même mot en Algérie, à Figuig, au Touat [R. Basset], chez les Beni Menacer [R. Basset], chez les Meṭmaṭa du Djendel ; *fullist*, pl. *ifullesen* [Aurès, Huyghe]. Dans le parler arabe des Chleuḥs *lfellūs* signifie « poussin », pl. *lᵉflāles ;* fém. *lfellūsa ;* dim. *flīlsa*, pl. *lflīsāt*.

En Tunisie *fellūs* est connu dans le parler arabe à Taṭṭawin (on dit en berbère : poussins, *imeškanen*).

Le mot *fullus* a d'ailleurs été déformé dans le Rif : *fidžūs* (*u*), pl. *ifidžūsen* [Ait Ouriaghel, Gzennaya] ; les Beni Ouriaghel disent aussi : *fullis* (*u*), pl. *ifullīsen ;* les Zemmours, *aflillis* ; les Beni Iznacen : *afĕllūs* (*u*), pl. *ifĕllūsen* ; on entend dans les parlers arabes le pluriel *flāles*, poussins et un singulier : *fellīs*, *fellūs*, dont les Beni Iznacen ont dû faire *afĕllūs* ; le mot, dans ce parler, devrait avoir une forme (*v*)X et non *a*X ; il y a d'ailleurs dans cette tribu pour dire le poussin un autre mot : *šīšu*, qui se retrouve fréquemment chez les Berbères :

šišu [B. Iznacen, Beni Ṣalaḥ] ;
šisu, *išušu*, pl. *išušuen* [Beni Iznacen, Aurès] ;
ašušu(*u*), pl. *išušaun* [Ait Mgild] ;
ašišau (*u*), pl. *išišaun* [Ait Seghrouchen, Ait Ndir (Abès), Ntifa, Ait bou Zid, Zayan] ;
ašušau [Ait Aṭṭa], *ašeḵšau* (Ait Imour) ;
akiḷau (*u*), pl. *ikiḷawĕn* (tachelḥit du Sous).

Les Ketama disent : *abĕdžiu* (*u*), pl. *ibĕdžiun*, à rapprocher de *abziu* (*u*), pl. *ibziun* (Messioua) et peut-être de *tabžaut* qui désigne dans le Sous une variété de poules.

Note 9. — Le feu.

1) Le feu est généralement désigné en berbère par des noms féminins, (forme *t*X) se rattachant à une racine M S. Les formes que l'on rencontre le plus fréquemment sont : *tim^{e}ssi*, *timsi*, *temsi*, *tīmĕs*.

tim^{e}ssi [Rif (Biarnay) ; Beni Iznacen, Zkara, Ktama, A. Warain, Meṭmaṭa] ;

timsī [Rif, (Biarnay), B. Iznacen, Haraoua, Ouarsenis, (R. Basset), Beni Menacer (R. Basset)] ;

timsi [Mzab, (R. Basset) ; Ouargla (Biarnay) ; Sened (Provotelle) ; Touaregs (de Foucauld). — *tïmsi* [Touat (R. Basset)]. — *tšimsi* [Ghat (Nehlil)]. — *himsi* [Chenoua (Laoust)] ;

temsi [Beni Bou Sa'id, Beni Snoûs, Ghadamès, Djebel Nefousa (de C. Motylinski) ; Syouah (R. Basset) ; *temši* [Zenaga (R. Basset)] ; *hemsi* [B. Menacer (R. Basset)] ;

temsa [Syouah],

times [Kabylies (R. Basset), Beni Halima (R. Basset) ; Aurès (Huyghe)].

Cette forme *times* est, chez les Touaregs, le pluriel de *timsi* (cf. Laoust, *Mots et choses berbères*, p. 50 et suiv.).

Au Maroc, le mot *tim^{e}ssi* n'a le sens de « feu » que dans le Nord ; mais il peut désigner, par exemple chez les Brâbers, la variole (Ait Aṭṭa) et chez les Chleuḥs, la fièvre (Ait Bu Amran) ; — le mot *almessi* (*wa*) désigne chez les Guerouan la place voisine du feu, et chez les Ait Mgild, les Ait Aṭṭa, les Zemmours, le foyer (cf. Laoust) ; — *imīsi* [Ait Seghrouchen] ; — *temīsi* [Dj. Nefousa (de C. Motylinski)] ; *tmussait* [Sened (Provotelle)] servent à nommer le silex, la pierre à feu. En tamaziḫt des Brâbers et en tachelḥit, les mots servant à nommer le silex sont le plus souvent de racine M Š :

imiš [Zayan, Ntifa, Messioua, Ait Bou Amran] ;
timišša [Beni Mṭir (Abès) ; Ait Yousi, Ait Mgild, Ait Aṭṭa] ;
imiššu et *timišša* [Chleuḥs du Sous] ;

V. aussi *tanišša* [Kabylie] et peut-être *tamšeṭ* [Touareg, DE FOUCAULD] ;
tmigsa [Aurès (HUYGHE)], etc.

Le mot *timsi*, interdit pour désigner le feu chez les Brâbers et chez les Chleuḥs, a été remplacé dans leurs parlers par des mots tels que : *lɛäfīt*, *takat*, *afa*.

2) Le premier, emprunté à l'arabe [العافية] est celui qui s'entend le plus fréquemment :

lɛafīt [Ait Seghrouchen, Ait Mgild, Ait Yousi, Zemmours, etc.] ;
lɛafīt [Chleuḥs du Sous] ; *lɛafiṭ* [Massa].

3) Aux environs de Merrakech [Ntīfa, Ait Bou Zid], un peu de feu se dit : *imiq ᵉn täkāt;* le foyer est appelé *tanūt ᵉn takāt*, (le petit puits du feu). Ce mot *täkāt* a aussi le sens de foyer (Messioua) et celui de ménage, famille [Chleuḥs du Sous] (pl. *täkātin*).

4) Les Ait Aṭṭa disent : un peu de feu *imiḫ ᵉn ɥāfa* ; le foyer est appelé chez les Guerouan : *aḫfūr nɥāfa* (le trou du feu). Le vocable *afa* (*wa*) dans le Sous signifie : sommet d'une colline, d'une montagne, endroit où l'on allume des feux servant de signaux (pl. *afāten*). *tfaut*, qui généralement veut dire « lumière », désigne le feu au Mzab, au Djebel Nefousa [R. BASSET] ; — *ufa* [Ghadamès, DE C. MOTYLINSKY].

5) Chez les Zenaga, M. R. Basset a signalé à côté de *temši*, feu, le mot *azzun*, qui a même sens ; sans doute à rapprocher de *zizen*, se chauffer [Zouaoua]. Mon informateur pour le parler des Zenaga ignorait *temši* et ne m'a donné pour désigner le feu que *åzzẹ̄ñ* (ẹ̄ nasale entre *an* et *in* français).

Note 10. — La faucille.

1) Le mot *asĕmmaud*, faucille, ne se rencontre que chez les Chleuḥs :

asĕmmaud (*u*), pl. *isĕmmŭṷād* [Ntifa, Messioua Laoust, *Mots et choses berb.*, p. 355] ; pl. *isĕmmauděn* [Ait bu Amran] ; *asĕmmauḏ*, pl. *isĕmmuāḏ* [Massa] ; *asĕmmaud* (*u*), pl. *isĕmmuad* [Aksimen, Idausemlal].

Il est à rapprocher de *ăsemmâhed*, pl. *isemmûhād*, rasoir, couteau [Touareg, de Foucauld, II, 126] ; de *amūd*, graine [Sous].

2) Le vocable *imger*, faucille, usité dans des tribus du Soûs se rattache à un verbe *mger*, moissonner ; on trouve aussi chez les Chleuḥs *tamgra* (*te*), moisson ; *amĕggar* (*u*), moissonneur. Dans tout le Maroc, ces mêmes mots s'entendent :

moissonner : *ĕmger*, [Idausemlal, Aksimen, Ait bou Amran, Messioua, Zemmour].
ĕmğer [Ntifa, A. Aṭṭa, A. Mgild, Iguerouan] ;
ĕmgeḷ [Zayan] ; — *ĕmžer*, *mˊžer* [Ait Seghrouchen, B. Iznacen] ; *ĕmžar* [Rif].

moisson : *tamĕgra* (*te*) [Chleuḥs du Sous, Ntifa, Messioua] ;
tamĕğra (*te*) [Ait Mgild] ;
tamžra (*te*) [Rif] ;

moissonneur : *amĕggār* (*u*), pl. *i-en.* [Sous, A. Aṭṭa] ;
amĕngār (*u*), pl. *i-en* [Messioua] ;

et partout aussi le nom de la faucille :

imger (*i*), pl. *imᵘgurān* [Sous, Messioua, Ntifa] ;
amgᵘer (*u*), pl. *imᵘgurān* [Ait Aṭṭa, A. Yousi, Iguerouan, Ait Mgild] ;
amžer (*u*), pl. *imžrān* [Zayan, Ait Seghrouchen] ;
amžer (*u*), pl. *imžrān*, *imīrān* [Zkara, Beni Iznacen] ;
amžĕr, *amžar* (*ue*), pl. *imžrān*, *imgrān* [Rif, Biarnay, p. 91].

Dans les parlers d'Algérie, de Tunisie, de Tripolitaine, des mots de cette même racine servent à désigner la faucille.

3) Chez les Touaregs, moissonner se dit *fres* (couper) [DE C. MOTYLINSKI].

La faucille est appellée *amreh* [DE FOUCAULD]; à Ghat *aderfu* [NEHLIL]. [V. LAOUST, *Mots et Choses berb.*, p. 355].

NOTE 11. — L'AIGUILLE.

Les verbes qui expriment, en berbère, l'idée de « coudre » appartiennent dans la plupart des dialectes, notamment chez les Brâbers et les Chleuḥs du Maroc, à une racine G N^S (troisième élément une sonante ou l'une de ses permutantes). On trouve, par exemple : coudre,

gnu, Hab. *gennu* [Chleuḥs du Sous, Zayan]; Ḥab. *genni* [Tamgrout, Inekṭawen];
ğnu, Hab. *ğennu* [Messioua, Ntifa, LAOUST]; Ait 'Aṭṭa, Ait Mgild, Iguerouan;
gni, Hab. *genni*, [Ouargla, BIARNAY; Sened, PROVOTELLE; Dj. Nefousa, DE C. MOTYLINSKI];
ğni, Hab. *ğenni* [Meṭmaṭa du Djendel];
žnii, Hab. *ženni*, [Ait Seghrouchen].

Dans le Nord du Maroc, un verbe *ḫiyyeṭ* emprunté à l'arabe [خيّط] a remplacé le terme berbère; il en a été de même dans la plupart des parlers du nord de la Berbérie.

A la racine G N^S se rattachent aussi des substantifs; ils sont de forme *isX* (noms d'instruments) et désignent l'aiguille et généralement une aiguille de fortes dimensions; un diminutif (forme *tisXt*) sert à nommer la petite aiguille d'acier.

1) Le mot *issĕgni*, grosse aiguille, est connu presque partout au Maroc :

isgni, pl. *isgnaten* [Ibeqqoyen, BIARNAY];
issĕgni, pl. *issĕgniyen* [Ait Amret, n. p.]; pl; *issĕgnᾱn* [Gzennaya];
asiḭni (*u*), pl. *isīnawĕn* [B. Iznacen, B. Snous];
issīni (*yi*), pl. *issīna* [Ait Seghrouchen, n. p.];

isseğni, pl. *isseğna* [Ait Mgild, Ait Yousi] ;
isseğni, pl. *isseğnāten* [Ait Aṭṭa, Ghris] ; pl. *issĕgniwen* [Tamgrout] ; pl. *issegnan* [Messioua] ;
issegni, pl. *issegnāten* [Chleuḥs du Sous] ; pl. *issĕgnītĕn* [Ignawen].

Ce mot s'entend aussi en Kabylie du Djurdjura : *issegni* [Beni Yenni].

2) Mais dans le Nord de la Berbérie et chez les Touaregs se rencontre un autre mot [Cf. LAOUST, *Mots et choses berbères*, p. 39] :

tissubla (*te*), pl. *tissublawin* [Zkara, Beni Iznacen, Beni Sous, Beni Bou Sa'id] ;
tisubna [Mzab, R. BASSET] ;
tisubla, pl. *tisublawin* [Aurès, HUYGHE] ;
tessubla, pl. *tesublawin* [Dj. Nefousa, de C. MOTYL.] ;
tesubla, pl. *tisublawin* [Ouargla, R. BASSET ; Touaregs, DE FOUCAULD].

Il y a de même plusieurs vocables pour désigner la petite aiguille ; les uns sont dérivés de la racine G N^S ; par exemple, au Maroc :

3) *lissĕgnfl* (*ts*), pl. *lisgenfln* [Beni Ouriaghel] ;
lissĭnefl (*ts*), pl. *lissĭnăf* [Beni Iznacen] ;
lissĕgnefl (*ts*), pl. *tissĕgnăf* [Ṣanhadja] ;
tissegnĭt (*s*), pl. *tissĕgniwin* [Tamgrout] ; pl. *tissĕgna* [Ghris], etc.

Des mots très voisins se rencontrent dans la plupart des dialectes berbères d'Algérie, à Syouah, en Zenaga [cf. R. BASSET, *Étude sur les dialectes berbères*, pp. 74, 75. — *Nedromah et les Traras*, p. 137. — LAOUST, *Mots et choses berbères*, pp. 39-40. — André BASSET, *Notes de linguistique berbère*, dans *Hespéris*, 1er trim. 1923].

4) Mais chez les Chleuḥs on entend souvent un autre mot :

tasmi [Ntifa, LAOUST] ;
tissmi (*ti*), pl. *tissmiwin* [Ntifa, Ait 'Aṭṭa, Ignawen] ;
tassmi (*ta*), pl. *tassmiwin* [Zayan, Messioua] ;
sismi [Sanhadja].

M. Laoust rapproche *tasmi* de *azmi*, coudre, en touareg (lire *aẓmi*). J'ai entendu chez les Zenaga : *ĕlmuk*, coudre et *ĕzmï* (avec un *z* peu sifflant), presser. V. Ghadamès *ẓummek*, coudre [DE C. MOTYLINSKI].

5) Autre mot chez les Brâbers :

tasarutt (*ts*), pl. *tisūra* [Ait Mgild] ;
tasarūt (*ts*), pl. *tisūra* [Ait Yousi, Iguerouan] ;
tsarūt (*ts*), pl. *tisūra* [Ait Seghrouchen] ;

Ce nom d'instrument, dérivé d'un verbe qui signifie « ouvrir » [Touareg *ar* (DE FOUCAULD)] désigne plutôt, chez les Brâbers et chez les Chleuḥs, la clef :

tasarūt (*ts*), pl. *tisūra*, clef, [Ait Warain, Ait Mgild, Ait Yousi, Iguerouan, Ait Aṭṭa (pl. *tusūra*), Zemmours, Ntifa, Ait Bou Zid, Messioua, Ait Bou Amran, Idausemlāl, etc.]

Notons que, dans ces régions, en tribu arabe, le mot arabe *ibra* [إبرة] « aiguille » a été généralement remplacé par *meftāḥa* [مفتاحة] de *ftäḥ*, ouvrir ; — d'autre part, le mot berbère *tasarūt* est passé dans les parlers arabes sous la forme *sārūt*, qui est féminin (pl. *suāret*) et sert à désigner la clef ; et peut-être *tasarutt* [Ait Mgild], aiguille, est-il *sārūt*, clef, repris à l'arabe, berbérisé, modifié dans sa forme et dans son sens. — *alebru*, grosse aiguille [Ghadamès, DE C. MOTYLINSKI].

6) Une autre racine berbère a donné chez les Touaregs *stanfus* pl. *stanfassen*, aiguille (probablement un mot composé), à côté de *tatanut*, longue aiguille, et *tistent*, alène [DE FOUCAULD] v. *asenfes*, pl. *sunfas*, aiguille [Ghadamès, DE C. MOTYLINSKI].

NOTE 12. — L'ALÈNE.

1) Une racine TN^{S} a donné chez les Touaregs à côté de *tătanut*, aiguille, le mot *tistent*, pl. *tastānīn* qui désigne l'alène [DE FOUCAULD, II, p. 660]. On trouve aussi :

tšistent, pl. *tšistnin* [Ghat, NEHLIL] ;
tistent, pl. *tistnīn* [Kabylies, HUYGHE] ;
istn, pl. *istnun* [Dj. Nefousa, DE C. MOTYLINSKI] ;
tsten, pl. *tsetnauin* [Sened, PROVOTELLE] ;
islen [Meṭmaṭa] ; *isten*, et *tistent*, pl. *tistenīn* [Aurès, HUYGHE].

2) Au Maroc, on ne connaît pour désigner l'alène que des vocables empruntés à l'arabe [إشفى]. On trouve : *liišfa*, *lešfa*, dans le Nord, *šš/i* dans le Sud ; le pluriel a des formes très variables.

liišfa, pl. *liišfāt* [Rif] ;
liišfel, pl. *liišfāt* ; et *liišfel*, pl. *liišflīn* [B. Iznacen, Beni Snoûs] ;
lešfa, pl. *lišššflīn* [Beni Mgild] ;
šš/i, pl. *idš* [A. Seghrouchen] ; pl. *lašfaṛāt*, [Igerouan] ; pl. *šš/awen* [Ait Aṭṭa Ghrīs, Tamgrout] ; pl. *išflten* [Ignauen] ; pl. *lešflya* [Zayan, Ntifa, Chleuḥs du Soûs].

3) Chez les Zenaga [R. BASSET] *ešš*e*gni* [V. aiguille].

NOTE 13. — LE BALAI.

1) Pour rendre le verbe balayer, le berbère emploie sur une aire étendue une racine F R Ḍ (la troisième radicale est une dentale qui varie avec les dialectes *ḍ*, *ḏ*, *d*, *t*). Je ne crois pas qu'elle puisse être rattachée à l'arabe فرض. [Cf. BIARNAY, *Ouargla*, p. 370].

efreḍ [Touaregs (DE FOUCAULD), Ouargla (BIARNAY, p. 370), Aurès (HUYGHE) ; Hab. *ferreḍ*].

Elle se rencontre aussi au Maroc, dans le Nord et chez les Brâbers :

freḍ, Hab. *ferreḍ* [B. Iznacen, Zkara, Beni Bou Zeggou] ; — Hab. *ferred* [A. Yousi] ;
fert, Hab. *tferret* [A. Aṭṭa] ; Hab. *ferret* [Nektaoua] ;
ferd, Hab. *ferred* [Tamgrout].

2) Mais souvent chez les Brâbers et les Chleuḥs ce verbe

a cessé d'être usité, il a été remplacé par le mot arabe *šṭêb* [شطب] :

šeṭṭêb, Hab. *tšeṭṭâb* [Rif, Ait Mgild] ;
šṭêb, Hab. *tešṭâb* [Igerouan, A. Seghrouchen] ;

ou par d'autres mots berbères, par exemple : chez les Chleuhs :

3) *ăres*, Hab. *tăres* [Ntifa (LAOUST), Chleuhs du Soûs].
4) *sèmm*, Hab. *tsemmăm* [Zayan, Messioua].
5) *esfêḍ*, Hab. *sfăḍ*, [Ait bou 'Amran, Idausemlal].

Le nom du balai est plus varié encore.

1) Il dérive rarement de la racine F R Ḍ, on trouve cependant :

tăsefret [Touareg] ; *tinfret* [Ouargla, R. BASSET] ;
taferrat [Aurès], *taferrāṭ* [Zkara].

2) Mais des mots empruntés à l'arabe se rencontrent à côté du mot berbère ; par exemple :

Aurès : *akunnās*, (arabe كنس) et *timeslaḥt* (arabe صلح).

Au Maroc, on peut citer facilement une dizaine de mots désignant le balai, par exemple :

3) *tamĕduāst* [B. Iznacen, B. Snous] ;
tafĕluil [B. Snous, cp. Zouaoua : *tafelušt*] ;
tašĕṭṭâbt [Ait Mgild, A. Yousi] ;
tassemt (*ta*), pl. *tissmăm* [Ntifa] ; pl. *tissăm* [Messioua] ;
tassmamt (*ts*), pl. *tassmamin* [Zayan] ;
tasefṭṭ (*ts*), pl. *tisĕfḍin* [Idausemlal] ;
tasfâṭ [Ntifa (LAOUST)] ;
tarrast (*ta*), pl. *tarrāsin* [Sous] ;
talâšt (*ta*), pl. *talâšin* (*ta*) [Sous], et *täsärst*, pl. *tisärsīn* ; dans le parler arabe de la tribu : *šṣṭâba* et pour le matin : *lĕmṣĕlḥa*.

Voir aussi : *tafaɣrart* [Sened (PROVOTELLE)] ; *timedžleft* [Ghadamès (DE C. MOT.)].

En Kabylie (Beni Yenni) : *amzzir* (*u*) ; *timṣlaḥt* [صلح].

Note 14. — Le filet.

Pour désigner un filet, fait avec du palmier nain, ou avec des fibres de palmier et qui sert à transporter les céréales, — ou bien un filet fait avec du fil, employé pour la chasse ou la pêche, les populations du Nord du Maroc emploient des mots qui se rattachent à une racine R T S (lat. *retis*, rets) :

tarâtsa (*tr*), pl. *tirâtsiwin* [Ait Mgild, Ait Yousi, Igerouan, Ntifa] ;
tratša (*tr*) [B. Iznacen, B. Snous, Zkara, Ait Seghrouchen, Ait Yousi, et aussi : Meṭmâṭa, Beni Menacer] ;
trašša (*tr*), pl. *tiraššiwin* [Rif].

Dans les tribus du Sud, ce mot n'est pas employé ; on a emprunté à l'arabe *šĕbka* [شبكة] des mots tels que :

taššĕbikt (*te*), pl. *taššĕbkīn* [Ait Aṭṭa] ;
tašĕbkīt (*te*), pl. *tišĕbkäi* [Massa] ;
ššebekt (*šše*), pl. *ssbäik* [Aït bou Amran, Messioua]. Dans le parler arabe de Chleuḥs, deux mots : *ššebka*, *lḫīṭ*.

Dans beaucoup de tribus, où le mot *tarâtsa* ne désigne pas le filet, on trouve un mot qui me paraît voisin et qui désigne un piège pour prendre les oiseaux, une sorte de trébuchet :

rāšu (*u*), pl. *irūša* [Ait Seghrouchen] ;
raiššu, *raišu* [Beni Iznacen, B. Snous] ;
tarĕgšūt (*ta*), pl. *tirŭgša* [Messioua, Zayan] ;
aṛṛakṣû (*u*), pl. *iṛṛukṣa* [Sous].

Autres mots : *tītāt* [Touareg, de Foucauld] :

aɣerraɣru (*u*), pl. *iɣerruɣra* [Ait Mgild] filet de pêche.

Note 15. — Le poêlon ;

Les appellations du plat en terre dans lequel on fait cuire le pain sont nombreuses [V. à ce sujet : Laoust, *Mots et choses berbères*, p. 31] :

1) *fān* (*u*), pl. *ifaggᵘen* [Beni Snous, Beni Iznacen, Beni Bou Sa'id]; pl. *ifānen* [Zkara, Meṭmaṭa du Djendel]; pl. *ifaggun* [Aurès, HUYGHE].

Ce terme a été relevé par LAOUST, chez les Ait Sadden, les Zemmours, au Chenoua, sous la forme : *afān*. Les Ait 'Aṭṭa disent : *tafānt* (*ta*), pl. *tafānīn*.

2) On entend aussi : *buγrum*, pl. *idb.* [Ait Seghrouchen, Ait Ouarain, Ait Mgild, Ait Ndir (ABÈS), Messioua]; littéralement : ustensile à pain. — *buγlum* [Zayan].

3) Les Guerouan l'appellent : *tumlilt nuγrum*, l'ustensile blanc à pain [v. LAOUST, *Mots et ch: berb.*, p. 31].

4) Autres noms de ce plat : *alḫdām* [Zayan]; — *anḫdām* [Rif, Ntifa, Idausemlal], de l'arabe خدم. Cette forme *nX* pour *mX* à cause de la présence de *m* dans le radical.

5) *aſĕllūn* (*u*), pl. *iſĕllān* [Ait bu 'Amrān, Idausemlal, Ktama].

6) *ūrf* (*wu*), pl. *urfān* [Idausemlal]. Ce mot désigne aussi dans la région des pierres plates dont on garnit l'intérieur des fours à pain.

asḫḫām [Beni Ṣalaḥ] [ar. سخم être noir].

En Kabylie (B. Yenni) au lieu de *aḍāžīn* [طاجين] on dit le matin *bufräḥ* [فرح] ou bien *uskīr* [de : berb. *sker*, être bien, être fait].

De même dans les parlers arabes, à côté du mot *ṭāžīn* se rencontre : *lferrāḥ* (celui qui réjouit).

NOTE 16. — LE NOMBRE CINQ.

Dans le Nord de la Berbérie, le mot cinq *ḫamsa* est emprunté à la numération arabe. Dans quelques dialectes on entend encore l'ancien terme berbère [V. RENÉ BASSET, *Manuel Kabyle*, p. 69].

Dans le sud du Maroc :

sémmūs [chez les Chleuḥs] ;
semmūs [Touaregs, DE FOUCAULD] ;
seminus [Mzab, Ouargla, O. Righ, Ghadamès (R. BASSET)] ;
semmes [Beni Isguen, MOULIÉRAS] ;
semmᵘeš (n. p.), *šomūš* [Zenaga, R. BASSET] ;
sametti [Guanche].

Chez les Abadites de Djerba, du Mzab (V. R. BASSET, *Man. Kabyle*, p. 70), du Djebel Nefousa (DE C. MOTYLINSKI), à l'Oued Righ, cinq se dit *ūfes*, main ;
et dix : *sin ifèssen*, deux mains ;
six se dit : *afus d ijjen* (main plus un, Djerba) ;
et onze : *sin iufessen d udžun* (Djebel Nefousa, deux mains plus un).

NOTE 17. — LE COUTEAU.

Les noms du couteau sont généralement des mots d'emprunt. Un couteau qui se ferme est appelé *lmūs*, pl. *lmuās* [ar. الموس] [Ktama, Brâbers, Chleuḥs],
adžmaši [Zenaga, R. BASSET] ;
lmūsi, pl. *idl.* désigne le rasoir chez les Ait Yousi, tandis qu'un couteau ordinaire est appelé *bu neqša* [نقش].
Les Beni Iznacen disent : *bu tlaɛa*, ou bien *agerṛāni* (*u*), pl. *i-en* ; et les Meṭmaṭa du Djendel *agèrṛi* (*u*), pl. *i-en* (ce qui permet de rapprocher le nom des *Igeroūān* du Maroc et celui des Djeraoua d'Ibn Khaldoun).
Le couteau à lame fixe a reçu différents noms, selon sa forme ou ses dimensions ou son usage. Le couteau qui sert à égorger est appelé :

laḥedmīl (*tḥ*), pl. *ti-yin* [Rif, Beni Iznacen, Beni Snous, Beni Bou Sa'id] ;
aḥedmi (*u*), pl. *i-en* [ar. جدمي] [Mṭalṣa, Figuig, Zouaoua, Ait Seghrouchen) ;
aženui (*u*), pl. *ižènuin* [Kabylie, Ait Mgild, Messioua, Sened, PROVOTELLE] ; *ǰažembuīl* (Zouaoua) [جنوي cf. W. MAR-

çais, Observations sur le dictionnaire de Beaussier] ; le génois (Si Said Boulifa) ;

tasālīt [Brâbers, cf. Laoust, *Mots et choses berbères*, p. 34] ; *asāli* [Chtouka], litt. le suspendu ; (en arabe de la tribu *lqlād*) ;

nnemšet, pl. *nnemšāt* [Gzennaya, Beni Iznacen] [نمشة] ;

tuzzalt *taγᵘzzalt* [Zemmours] ;

läfrūl [Zouaoua], pl. *liférīīn*, couteau à lame fixe, sans gaine, servant à éplucher les légumes [cf. W. Marçais, *Textes Tunisiens*, à paraître] ;

tasbūrt (*te*), pl. *tisburin* [Rif] ; *tasbūlt*, pl. *tisbūlīn* [Beni Iznacen] ; *asbūl* (*u*) [Chleuhs du Soûs], long couteau de boucher ;

tkummīt, pl. *tĕkmāmi* [Zemmours, Messioua, Sous] ; *tkumīt* ; pl. *tkumiāl* [Ait Yousi], poignard ; on dit aussi : *ššefra*, pl. *ššfāri* [Ktama], [شفرة] ;

theddār [Sous] [هدّار] ; *tcabbād* [عبّاد].

Voir aussi *tafust* [Ghadamès, de C. Motylinsky] ; *ăsemmâhed* [Touaregs, de Foucauld], ainsi que des appellations euphémistiques : *uma* (frère) [Ait Seghrouchen]. Elles font allusion à sa forme : *ifer uγanīm* (feuille de roseau) ; *mmi iγezdīsen* (trois *côtes* d'acier à la base de la lame) ; ou bien à la marque de la lame : *bu tmīmāt*, *bu taṣṣumăcīt* ; ou à son origine : *tinglīzt* (l'anglaise) ; *tagadirt*, *tassūrt*, *ṭṭāleb Ṣāläḥ*, etc. [Sous].

Note 18. — Reviens.

1) Un impératif *uγal*, *aγul*, *uγul*, *ĕqqel* signifie : reviens ; le domaine de cette racine est étendu (Nord du Maroc, Moyen Atlas, Grand Atlas, Kabylies, pays touareg).

aγūl (*d*) ; prét. *iaγūl* ; H. *taγūl* [Beni Iznacen, B. Mgild, Zayan, Ntifa] ;

uγūl (*d*) ; prét. *iaγūl* ; H. *tuγul* ; n. v. *uγul* [A. Aṭṭa] ;

uγāl (*d*) ; prét. *iuγāl* ; H. *tuγāl* [Kabylies (Olivier), Beni Ṣālaḥ] ;

ĕqqel, f. f. *sūγel* [Touareg, de Foucauld].

2) En pays chleuḥ, on entend le plus souvent *urri* (*d*). H., *turrai* [Messioua] Zemmours, Sous, [ar. ورى].

3) Une autre racine [ولى] a donné *walla d* [Beni Menacer], H. *tualla d*. On trouve même *ulla* chez les Touaregs (DE C. MOTYLINSKI) et *ăul* [DE FOUCAULD, II, 332], *wulla*, H. *twulla* [Aurès].

4) Je ne crois pas qu'on puisse y rattacher *ĕḏuel*, H. *dugguel* [Beni Snous]; *ĕḏuel*, H. *duqquel* [Zkara], bien que le verbe s'emploie sans *d* de retour; on dit dans le Rif: *duwer d*, avec *d* de retour.

5) Autres mots signifiant aussi : reviens.

aḍû, prét. *iūḍa*, H *tāḍû* [Idausemlal];
ɛāīd [عاد], prét. *iɛaid*, H *tɛayād* [A. Seghrouchen];
ṛōḥ ed, [روح] (Kabylies, OLIVIER);
ṛûggwāḥ [روّح] [Beni Menacer].

Pour dire : faire revenir, on emploie *rar*, rendre, *rar t id*, fais-le revenir [Messioua, Soûs].

NOTE 19. — LA FEMME.

Il y a peu de mots en berbère pour désigner la femme, l'épouse; un même vocable *tamṭṭūt* s'entend dans tout le nord de la Berbérie (*tameṭ* chez les Touaregs). Pourtant dans deux régions du Maroc (Rif, Soûs) *tamṭṭūt* n'est pas usité; on dit *tamγart*, terme qui ailleurs désigne la vieille femme, la belle-mère.

Autre appellation : *tniškimt*, *tinetšimt* [Zenaga, RENÉ BASSET].

Mais, par contre, au singulier *tamṭṭūt* correspondent, pour dire : les femmes, un grand nombre de pluriels, chacun de ces mots ayant une aire peu étendue : *tisĕdnān*, *tiutmin*, *tilawin*, etc.

Le pluriel de *ɬamṭṭūɬ* se rencontre rarement :

ɬimĕṭṭūtīn [Figuig] ;
ɬimṭṭāt [Beni Iznacen].

Ce pluriel est souvent dans le Nord : *tisĕdnān* ou des variantes ; on trouve au Maroc :

tisĕdnān (*ts*) [Ait Seghrouchen, Beni Ouaraïn, Zkara.]

et en Algérie-Tunisie :

ɬisĕdnān [Beni Bou Said (R. Basset), Beni Snoûs] ; *tisĕnnān* [Beni Snoûs] ;
tisidnān [Figuig, Gourara (R. Basset)] ;
tisnān [Beni Menacer, R. Basset] ;
ɬisĕdnān [Meṭmaṭa du Djendel, Mzab, Ouargla (R. Basset) ; Beni Ṣalaḥ, Beni Messa'oud] ;
tisednan [Beni Isguen, Mouliéras, Sened, Provotelle, Djerid, R. Basset].
tisidnan [Aurès, Huyghe] ;
tsednān [Nalout], *tesednan* [Dj. Nefousa, de C. Motylinski].

Autres pluriels, chez les Brâbers ; au singulier *ɬamṭṭūɬ* correspond le pluriel :

ɬiuɬmīn (*tu*) [Ait Mgild, Ait Yousi] ;
ɬiutmīn (*tu*) [Ait Aṭṭa, Ait Imour, Ait Sedrart] ;
ɬiutmīn (*tu*), pl. de *tamṭūt* [Guerouan].

Ce mot *ɬiutmin* est le pluriel du mot *ɬautemt*, qui signifie « femelle » dans beaucoup de dialectes, à côté d'une forme masculine : *autem*, mâle ; par exemple :

femelle : *ɬautemt* (*tu*), pl. *ɬiutmīn* [Rif, Brâbers] ;
ɬautent (*tu*), pl. *ɬiutmīn* [Ait Seghrouchen] ;
ɬauɬemt [Beni Ṣalaḥ, Beni Messaoud, Meṭmaṭa du Dj.] ;
ɬauɬemt [Kabylie, Huyghe].

tamṭṭŭt a aussi pour pluriels :

tilawin [Kabylie, Huyghe] ;
tiɛäyyälin [Ait Seghrouchen] [عايلة] ; *ɬiɛäɑäɬ* [Ktama] ; le mot *ɬaḥɑaiɬ* désigne la jeune fille [Beni Snous, Kabylie] ;

lḫālāt [B. Iznacen] peut-être de ﺧﻠﻰ vider.

(On reproche aux femmes de vendre des produits et de vider la maison.)

Autres appellations :

ait tgenuni [Sous] et *at uḫām* [Kabylie] littér. gens de la maison ; on dit aussi : *aḫām*, maison (comp. en arabe *ddār*) ;

luašun [Kabylie, Tamezraṭṭ], famille, femmes ;

idmi iẓ̄ḷa, celles qui ont des yeux bleus ;

id mi ižermān, celles qui aiment le mensonge ;

sūt ušbbūb, les filles aux longs cheveux [Kabylie].

Note 20. — L'œuf.

Mon enquête personnelle sur le nom de l'œuf est particulièrement incomplète. Elle a été menée parallèlement à celle des noms d'aliments. J'ai coutume de laisser parler mes informateurs plutôt que de leur poser des questions. Répondant à cette seule question : De quoi vous nourrissez-vous ? les Berbères ont généralement négligé de me citer les œufs. Quand je leur ai demandé le nom de l'œuf, j'ai souvent remarqué une sorte d'hésitation à répondre. M. Laoust a signalé dans une étude sur le dialecte du *Chenoua* (p. 15) une répugnance marquée pour les œufs chez les indigènes de cette région. Le nom de l'œuf ne se trouve pas dans le lexique qui accompagne l'étude du parler du Chenoua (mais le mot, qui est emprunté à l'arabe, est dans les textes). M. Laoust a repris la question dans un récent travail : *Les jeux de joie chez les Berbères de l'Atlas* (Hespéris, année 1921).

Au Maroc, on rencontre pour désigner l'œuf deux mots : *ťämĕllält*, dans le Nord, *tägläit* dans le Sud.

1) *tämĕllält* est la forme féminine de l'adjectif *amĕlläl*, qui signifie : blanc. Il se rencontre au Maroc : fréquent dans le Nord.

ţamĕllält (*tm*), œuf, pl. *ţimĕllălin* (*tm*) [Beni Iznacen, Mṭalsa, Ait Ouarain, Ait Seghrouchen; et chez des Zayans et des Zemmours];
tamĕdjärt (*tm*), pl. *ti-in* [Ait Ouriaghel] et des variantes dans BIARNAY, p. 92 (*ţamdjarl, ţamdjašl, ţamdjač*);

fréquent également en Algérie :

ţamĕllält (*tm*), pl. *ti-in*. [Beni Snoûs, Beni Bou Sa'id];
ţmallalet, pl. *imellalin* [Achacha, R. BASSET];
hamĕllält (*tm*), pl. *hi-in* [Beni Menacer, R. B.];
ţimĕllīn [Beni Rached];
ţemellalt, pl. *ti-in* [Beni Halima, Ouarsenis, Haraoua (R. BASSET)];
ţämĕllält (*tm*), pl. *ti-in* [Meṭmaṭa du Djendel, Beni Ṣalaḥ, Beni Messaoud, Kabylies (HUYGHE), Djerid, R. BASSET];
ţamellalt, *hamellalt*, pl. *ti-in* [Aurès, HUYGHE, MERCIER, p. 50];
temalelţ, pl. *temalelin* [Mzab, R. BASSET]; et à Sened : *tamelläll* [PROVOTELLE].

Les formes masculines *ameniār* [Gzennaya, Ait Ouriaghel; *amenğār* (Mṭalsa) désignent le testicule.

2) Le mot *tagläit* s'entend chez les Brabers et les Chleuḥs du Maroc. C'est la forme féminine du mot *aglăi*, lequel désigne le testicule :

tagläiţ (*te*), pl. *tiglăi* (*te*) [Ait Ndir (ABÈS), A. Yousi, A. Mgild Ait Imour];
ţiglīt (*ti*), pl. *ţiglăi* [Guerouan];
tagläit (*te*), pl. *tiglăi* [Ntifa (LAOUST), Messioua];
tagläit (*te*), pl. *tiglaı* (*te*) [Tazeroualt (H. STUMME), Aksimen, Idausemlal, Imugadir, Ait Bou Amran].

3) Un verbe *ḍel* (*ḍer, ḍel, den*) a, au Maroc, le sens de couvrir; — dans le Rif *ḍer* a le sens de couver; on dit chez les Ntifa : *sḍel*, couver, H. *sḍāl*; *tafullūst tamesḍuḷt* désigne une poule qui couve; et chez les Zayan : *sedleγ it fullūst*, j'ai fait couver une poule; *zder* chez les Ait bou Amran signifie : se coucher pour pondre. Un mot de

même racine désigne l'œuf à Ghadamès, au Mzab, chez les Touaregs : *sdel*, couver [DE FOUCAULD].

tazdelt, œuf, pl. *tizdal* [Mzab, R. BASSET] ;
tasadelt [Ghadamès, DE C. MOTYLINSKI] ;
tasadalt, pl. *tšisadalin* [Ghat, NEHLIL] ;
tasedalt, pl. *tisedâlin* [Touareg, DE FOUCAULD, I, p. 137] ;
tessadalen [Aoulimidden, R. BASSET].

Dans l'Aïr et dans l'Adrâr, le mot *tăsadelt* désigne parfois le testicule.

4) Autres mots désignant l'œuf : *tezelaqut*, pl. *tezleqatin* [Djebel Nefousa, DE C. MOTYLINSKI] ; et dans le même parler : *tautiɛat*, pl. *tautiɛain*, mot emprunté à l'arabe [وضع] ; ce mot désigne aussi le testicule ; *tabṭut*, pl. *tebetuen*, œuf, testicule [Syouah, R. BASSET], mot emprunté à l'arabe بيضة d'une racine qui signifie : être blanc.

De même, les Zenaga emploient *bēiḍān*, de même racine que le mot *bīḍ* [بيض] usité chez les Maures, voisins des Zenaga (le mot *taγḍuḍ* cité en Zenaga par R. Basset signifie généralement poule).

On trouve chez les Keloui l'équivalent berbère : *abaraḍ ĕn ekahi* de l'arabe *uled djāj*, enfant de poule (R. BASSET).

M. R. Basset cite dans le parler du Touat *tenzelt*, pl. *tenzel*, sans doute dérivé de l'arabe [نزل] descendre, être posé (comp. وضع donné plus haut).

NOTE 21. — NOIR.

Tandis que dans toute la Berbérie, l'idée de blancheur est rendue par une même racine, on trouve au contraire pour dire « noir, être noir » un grand nombre de termes. Sans sortir du domaine de la tachelḥit, on relève :

1) *asggan*, noir ; et *isgin* être noir [Sous] ;

2) *abḫḫan*, noir, et *ibḫin* être noir [Inektawen, Sous, Ntifa, Zayan] ; *beḫḫin* [Ntifa, LAOUST] ;

3) *amušša*, noir ; et *imšiu*, être noir [Sous], *buššu* [Messioua] ;

4) *iḍili*, noir ; et *ḍlu*, être noir [Sous] ;

5) *aṣṭṭāf*, noir ; et *isṭṭif*, être noir [Sous].

Un nouveau terme chez les Brâbers :

6) *ungal*, noir et H. *ngal*, être noir [Ait Aṭṭa, Tamgrout] ;
ungan, noir et *ngan*, être noir [Inektawen] ;
angal, noir et H. *ngil*, être noir [Tamnuggalt] ;
ngal, noir et *ingal*, être noir [Zemmours].

7) Déjà, chez les Beni Mgild, les Guerouan, apparaît une racine B R K, dont les dérivés se rencontrent sous des formes très variées dans toute la Berbérie Nord [cf. R. Basset, *Loqman berbère*, p. 229 ; *Les noms de métaux et de couleurs*, pp. 27-28].

Au Maroc :

abĕršan, noir et *beršen*, être noir [Beni Iznacen, Zkara, Mṭalsa] ;
aberšan, *abĕrkan*, noir et *beršen*, *baršen*, être noir [Gzennaya, Rif (Biarnay, p. 3)] ;
aberšan, noir [Guerouan] ; *iberšin*, noir [A. Mgild] ;
aberran, noir et *berren*, être noir [Ait Seghrouchen].

8) Ces mots ou des termes très voisins se rencontrent dans le Tell, les plateaux, les oasis de l'Algérie ; mais on entend aussi *aγûggᵘal*, noir et *γuel*, être noir, sombre, à Touggourt, à Ouargla [Biarnay, p. 176], dans l'Aurès [Huyghe] ainsi qu'en Tunisie, à Sened [Provotelle], *arugal* [Djerid, R. Basset].

Dès le Sud Tunisien apparaît :

9) *azĕṭṭaf*, noir et *zeṭṭef*, être noir (Taṭṭawin) et cette nouvelle racine a une aire très étendue : *azĕṭṭaf*, noir et *zeṭṭef*, être noir [Dj. Nefousa, Ghadamès de C. Motylinski], *atzethaf* [Syouah, R. Basset].

Et chez les Touaregs : *seṭṭaf*, noir [Ghat, Nehlil] ; *uẓẓaf*, être noir [de Foucauld, II, 682] ; *aděḍieď*, noir [Zenaga, n. p.] et *aďedžeď* ; — *eďedž* [R. Basset].

10) *ilsueď*, noir (B. Snous) est emprunté à l'arabe [اسود].

11) *ikaulen* (*kauel*, être noir) Touaregs, DE C. MOTYLINSKI [كحل?].

NOTE 22. — BLANC.

Donc une dizaine de racines et plus concourent à rendre l'idée de noirceur ; mais pour dire blanc, une seule racine. (Cf. R. BASSET, *Loqman berbère*, p. 317 ; *Les noms de métaux et de couleurs*, p. 13.) Les formes d'adjectifs ou de verbes varient avec les parlers.

Au Maroc, en tachelḥit :

umlil, blanc, *imlul*, être blanc [Idaus.] ;
umlil, blanc, *imlil*, être blanc [Ait bou Amran, Zayan] ;
umlil, blanc, *imlal*, être blanc, [Ntifa] et *mellūl* (LAOUST) ;
umlil, blanc et *mellul*, être blanc [A. Nḍir (ABÈS), Guerouan].

Chez les Brâbers :

amĕlläl, blanc, H. *mellul*, être blanc [Ait Aṭṭa, Ait Yousi, Tamgrout] ;
amĕlläl, blanc [Ait Mgild] ;
amĕnnan, blanc, H. *mennun*, être blanc [Inektawen].

Et plus au Nord :

amĕlläl, blanc, H. *mellel*, être blanc [Ait Séghrouchen, Ait Ouarain, Mṭalṣa, Beni Iznacen] ;
amĕlläl [Ikebdanen], *ašemrar* [Bett., Tems., Ibeqq., BIARNAY, p. 92].

La forme *amĕlläl* est attestée dans tout le nord de la Berbérie (V. R. BASSET). L'impératif est *imlal* chez les Touaregs [DE FOUCAULD, II, 137]. — Il est blanc, se dit : *mᵘelledⁱ* (n. p.). ; *mollidj* (R. BASSET), chez les Zenagas.

La racine M L L se rencontre donc sur toute l'étendue du domaine de la langue berbère ; on ne trouve que rarement des substituts ou même des synonymes. Citons : *aḥdādi*, blanc, qui s'emploie plutôt que *amĕlläl*, en parlant d'un cheval. Mais par contre cette racine a fourni des éléments de substitution variés : l'adjectif *tamĕllält*, la

blanche, désigne l'œuf, et le nom verbal *timĕlli*, blancheur, chose blanche, désigne, par antiphrase, la suie (Rif) [voir ce mot].

Note 23. — La suie.

Luxe étonnant d'appellations pour désigner la suie. Une brève enquête au Maroc nous a permis de relever (du Nord au Sud) :

1) *timĕdži;* les Rifains l'appellent par antiphrase *timĕdži*, qui signifie blancheur, chose blanche.

2) *išĕluan*, usité chez les Beni Iznacen et dans beaucoup de parlers du nord de la Berbérie [Beni Snous, Beni Bou Sa'id, Ouargla, Biarnay, p. 321 : *aslu*].

A rapprocher peut-être de :

3) *išläin*, chez les Ait Seghrouchen, et plus au sud : *ikᵘlian* [Ksima, Idausemlal] ; *ikĕlliwen* [Ait bu 'Amran] (et *kᵘli*, H. *kĕlli*, barbouiller).

4) *akfūs* s'entend chez les Zayan, Ait Aṭṭa ; on dit : *akfas* chez les Ntifa et *ikufsān* dans le Sous (en arabe marocain du Sous : *mkeffes*).

5) *laḥmūm* est le nom arabe de la suie, employé comme substitut chez les Brâbers (Ait Mgild, Ait Yousi) et presque partout connu en pays berbère.

6) Dans le Sous on entend en outre : *izemlān*, *imzān* ; on désigne la suie de la cheminée par le mot *aggu*, fumée, par *aggᵘnuwal*, qui désigne aussi la cheminée (*anual* « cuisine ») et par *aggu gadīr* (*agadīr* « mur »).

7) Autres dénominations dans le reste du domaine berbère.

bu mlīḥ [ملح] Beni Snous.

lĕbiâḍ [ابيض] Beni Snous, Beni Bou Said.

ambuḫen ; *abuḫ*, pl. *abuḫen* [Kabylies, Olivier].

aqandīl [فنديل, lampe] Aurès, Huyghe.

aul, pl. *aulen* [Ghat, Nehlil].

La suie qui enduit la cheminée est appelée en Kabylie (Beni Yenni) *lḥenni buabbu* (le henné de fumée) ; celle de la marmite est appelée *timūlin* ou *tamūlin* (Beni Yenni) et *tibuḫīn* (Michelet).

Note 24. — La lèvre.

Le mot qui s'entend le plus fréquemment au Maroc pour désigner la lèvre est *anšūš*. Cette appellation s'applique plus particulièrement dans le Sous à la lèvre supérieure.

anšūš (*wa*), pl. *anšūšen* (*wa*) [Idausemlal, Tamgrout] ;
anšūš (*wa*), pl. *anšūšen* [Ait Yousi, Ktama] ;
anšūš (*wa*), pl. *anšūšen* [Gzennaya, B. Iznacen, Mṭalsa et parlers de l'Oranie].

Mais ce mot désigne une grosse lèvre, une lippe, chez les Ait Seghrouchen, la partie inférieure du visage, chez les Ait Mgild.

Des appellations voisines se rencontrent dans le Rif et au voisinage de Merrakech :

agĕnšīš(u), pl. *i-en* [Rif] ;
aḫĕnšūš (*u*), pl. *iḫĕnšaš* [Ntifa, Ait bou Zid, Zayan] ;
aḫenšūš (*u*), lèvre, partie proéminente de la bouche [Demnat, S. S. Boulifa].

D'autres vocables s'entendent chez les Chleuḥs :

andūš (*wa*), pl. *andūšen* (*wa*) [Idausemlal] ;
anfur (*wa*), pl. *anfūren* [Messioua, Idausemlal, Imugadir], lèvre supérieure. La lèvre inférieure, celle qui reçoit la caresse, est désignée par le diminutif *tanfurt*, par mignardise, mais avec une nuance de mépris, que ne comporte par le sens de *anšūš*.

La même racine se retrouve dans : *ašenfir, išenfir, išenfūr,* lèvre, pl. *i-en* [Kabylies, HUYGHE], à côté de *tašnīft* (*te*), pl. *ti-in* [Beni Snous; dans le parler arabe de la tribu : *lkennūfa*].

Autres appellations :

anḫûr (*u*), pl. *inuḫrān* [Zemmours];
anḫûr (*wa*), pl. *inuḫrān* [Ait bou Amran];
anguer (*wa*), pl. *inugrān* [Tamnuggalt].

Ce dernier mot désigne la fesse dans divers dialectes; et de même on appelle la lèvre : *aṭermum* (*u*), pl. *i-en* à Massa (*terma*, fesse, arabe algérien).

Au lieu de *anšūš, anfur*, les Brâbers emploient : *aḫmīm* (*wa*), pl. *aḫmīmen* (*wa*) [Guerouan, Ait Imour, Ait Seghrouchen].

Ou bien les mots arabes : *šširĕb*, pl. *ššuārĕb* [Rif] lèvre supérieure [شرب], [Ait Mgild, Ait Warain, Beni Iznacen] lèvre.

Ce mot s'entend aussi, avec ce sens, en Algérie [Beni Snous, Beni Menacer, Aurès, etc.].

Les Zenaga disent : *teɬawen.*

E. DESTAING.

II

PUBLICATIONS
DE L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

TOME XI

MÉLANGES
RENÉ BASSET

ÉTUDES NORD-AFRICAINES ET ORIENTALES

publiées par

L'INSTITUT DES HAUTES-ÉTUDES MAROCAINES

TOME II

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VI^e^)

1925

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
André Basset — Le nom de la « porte » en berbère	1
A. Cour. — De l'opinion d'Ibn al-Ḫâṭib sur les ouvrages d'Ibn Ḥâqân considérés comme source historique.....	17
J. Deny. — Chansons des janissaires turcs d'Alger (fin du XVIII[e] siècle)	33
E. Destaing. — Interdictions de vocabulaire en berbère...	177
Gaudefroy-Demombynes. — Une lettre de Saladin au Calife almohade	279
E. Laoust. — Un texte dans le dialecte berbère des Aït Meṣṣad	305
E. Lévi-Provençal. — Six fragments inédits d'une chronique anonyme du début des Almohades	335
Georges Marçais. — Note sur les ribâṭs en Berbérie	395
W. Marçais. — Quelques observations sur le texte du *Kitāb el-Buḫalā'* (le Livre des Avares) d'El-Ğāḥiz	431
Bibliographie des travaux scientifiques de M. René Basset .	463

Société Française d'Imprimerie d'Angers. — 4, rue Garnier, Angers.